LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

27 — ST-BONIFACE, VENDREDI 11 OCTOBRE 1957 — PRIX: SEPT CENTS



L'ouverture des audiences publiques de la Commission Royale d'enquête sur l'éducation à Winnipeg a été l'occasion d'une manifestation peu ordinaire dans l'histoire du pays. Les membres de l'épiscopat se sont présentés en effet devant la Commission pour répondre aux questions relatives au mémoire de la Conférence Catholique du Manitoba. Sur la photo l'on remarque **S. Exc. Mgr Philip F. Pocock**, archevêque de Winnipeg et doyen des évêques, **M. l'abbé Remi De Roo**, secrétaire général de la Conférence, **S. Exc. Mgr Maurice Baudoux**, archevêque de St-Boniface, **S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I.**, vicaire apostolique du Keewatin, et le **T. R. Mgr B. Kushnir**, vicaire général des Ukrainiens du Manitoba et représentant de l'archevêque métropolite, S. Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R. Au fond l'on voit **M. le docteur Andrew Moore**, pédagogue bien connu de la province. A droite de la photo paraît **M. G. Davies**, secrétaire de la Commission Royale.

(Photo Gene Gauthier)

Mémoires du laïcat catholique et des commissaires d'écoles

On trouvera en page éditoriale les textes des deux mémoires qui ont été soumis à la Commission Royale MacFarlane à Winnipeg le 1er octobre, au nom du laïcat catholique et au nom des commissaires d'écoles paroissiales.

Le premier de ces mémoires fait ressortir en quoi consiste une éducation catholique et pourquoi les catholiques sont prêts à de grands sacrifices afin de donner une telle éducation à leurs enfants.

Le deuxième mémoire fait l'historique de trois écoles paroissiales types de la province. Ce récit détaillé est de nature à faire comprendre la ténacité catholique en cette matière, de susciter la sympathie de leurs concitoyens de toutes croyances dans la province et de faire comprendre à plusieurs de nos paroisses ce qui peut leur arriver si le groupe catholique ne réussit pas à obtenir la reconnaissance officielle de leur cause.

Tous auraient intérêt à lire ces documents, et à s'en servir dans les discussions amicales avec leurs voisins non-catholiques.

LA DIRECTION.

Club des 200

Un placement "social"!

L'Association Canadienne des Educateurs de langue française (ACELF) tenait son congrès annuel à Edmonton cet été et célébrait en même temps le dixième anniversaire de son existence.

Le thème général du congrès était "L'éducation du sens social". Ce fut l'archevêque de St-Boniface, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, qui expliqua aux congressistes, lors de la séance d'ouverture, ce qu'est le "sens social".

Il est clair qu'à notre époque l'individu ne peut se replier sur lui-même et se dire tout bonnement: "Je n'ai pas besoin de mes frères". Il vit dans une société où les membres dépendent sensiblement les uns des autres. Celui qui ne veut pas vivre "socialement" dans le sens de collaboration, coopération, charité, évidemment n'aide pas la société, mais de plus en plus se diminue lui-même et risque de s'atrophier.

Les membres du Club des 200 ont le véritable sens social, car ils savent que l'Association d'Education ne travaille pas pour des intérêts particuliers ou pour le profit d'un petit groupe; elle travaille à l'avancement, l'enrichissement culturel, pédagogique de milliers de petits Franco-Manitobains qui, demain, seront l'honneur de leur groupe national parce que fidèles à eux-mêmes; en même temps, ils travailleront à la gloire et au progrès de leur pays, le Canada. Les vingt-cinq dollars offerts par chacun des membres du Club des 200 sont un excellent placement "social".

DEUXIEME LISTE

Union Nationale Métisse, St-Vital	$25.00
Dr Paul-Emile LaFlèche, 707 Sherbrook, Winnipeg	25.00
Labossière et Fils, 353, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. Camille Dussault, 202, rue Despins, St-Boniface	25.00
M. Jules-A. Couture, 600, rue Aulneau, St-Boniface	25.00
Dr Henri Guyot, 580, rue Aulneau, St-Boniface	25.00
M. Henri d'Eschambault, 246, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. Arthur d'Eschambault, 136, ave Provencher, St-Bon.	25.00
Me Maurice Arpin, 640, rue Ash, Winnipeg	25.00
Maison Provinciale, Filles de la Croix, St-Boniface	25.00
Dr A.-G. Dandenault, 126, édifice Medical Arts, Wpg	25.00
M. G.-R. Morier, Medo-Land Dairies, St-Boniface	25.00
Maison Provinciale, RR. PP. Oblats, Winnipeg	25.00
Maison Provinciale, Soeurs Grises, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, St-Boniface	25.00
M. Georges Jessop, Banque Can. Nationale, Winnipeg	25.00

MEMBRES INSCRITS A DATE: 33.



On voit sur cette photo **M. B. Willington**, président du front anti-communiste dans l'Etat de Kerala, au sud-ouest de l'Inde, dans un lit d'hôpital à la suite d'une attaque vicieuse des communistes, après une démonstration catholique contre l'expropriation des écoles privées de Grivandrum, le 26 août. Un laïc catholique fut alors tué et 13 prêtres battus durant la bagarre. (NC)

La reine à Ottawa pour la session du 23e Parlement

OTTAWA — L'ouverture de la première session du 23e Parlement par la reine Elizabeth, le 14 octobre prochain, ajoutera un événement marquant dans l'histoire de notre pays et des édifices parlementaires.

Ce sera la première fois qu'un monarque régnant préside cette cérémonie au Canada. Sa Majesté lira le discours du Trône dans la Chambre du Sénat de l'imposant édifice central.

Il y a un peu plus de 41 ans, le 1er septembre 1916, le duc de Connaught posait la pierre angulaire du nouvel édifice du parlement. L'ancien, où se déroulaient les débats parlementaires depuis la Confédération, avait été, au cours de l'hiver de la même année, la proie des flammes qui avaient cependant épargné la bibliothèque.

Le 2 juillet 1912, à l'occasion du 50e anniversaire de la Confédération, le duc de Devonshire inaugurait la colonne centrale dans le vestibule du parlement, appelé le Hall de la Confédération. Le Prince de Galles a posé la pierre angulaire de la Tour de la Paix le 1er septembre 1919.

Cette tour de 292 pieds domine l'édifice du parlement. Elle renferme la chambre du Souvenir où est placé le Livre du Souvenir qui porte les noms des Canadiens morts au champ d'honneur; elle est munie d'un carillon de 53 cloches, dont le poids oscille entre 10 livres et 11 tonnes.

La tour porte, sculptées dans la pierre, les armoiries des dix provinces. Les cadrans de l'horloge, encastrée dans la tour, à 200 pieds du sol, mesurent 15 pieds et 9 pouces de diamètre.

Le portail ogival de la Tour donne sur l'entrée principale du parlement et sur le majestueux Hall de la Confédération d'où part la galerie d'Honneur, longue de 206 pieds, qui mène à la bibliothèque, dont la construction en forme de rotonde, est unique.

Dans l'édifice central règne toute l'activité qu'animerait une petite collectivité, surtout durant les sessions parlementaires. Cet édifice renferme les Chambres du Sénat et des communes, des salles de comité, des centrales de dactylos, des salles de lecture, une bibliothèque, une cafétéria et un restaurant. Menuisiers, électriciens, messagers préposés au nettoyage, deux coiffeurs, une infirmière ainsi que des agents du service d'ordre s'y côtoient. On y trouve, en plus de 400 bureaux, un bureau de poste, des services télégraphiques et des salles de travail pour les quelque 80 membres de la Galerie de la presse.

A la Chambre des communes, où siègent nos 265 députés, c'est surtout le plafond, tapissé de toile d'Irlande, qui retient l'attention. Cette toile a été peinte une fois mise en place.

Les murs intérieurs sont recouverts de pierre de Tyndall provenant du Manitoba et sont ornés de boiseries de chêne. La Chambre mesure en hauteur l'équivalent de quatre étages.

La Chambre du Sénat, qui renferme 102 banquettes, est beaucoup plus petite que les Communes. Elle est magnifiquement décorée de pourpre et d'or. Ses murs sont recouverts de calcaire de l'Indiana, de pierre fossilisée de Tyndall et de chêne.

Récemment, on a recouvert le parquet du Sénat d'un nouveau tapis rouge, acheté en Allemagne de l'Ouest.

L'édifice du parlement compte au nombre des plus beaux spécimens au monde de l'architecture gothique moderne. De vastes pelouses, de nombreux arbres, arbustes et plates-bandes viennent rehausser le pittoresque du site de cet édifice.

Une girafe sera placée près du Rideau Club

Le 14 octobre, une girafe sera placée tout près du Rideau Club d'Ottawa, juste vis-à-vis de la Tour de la Paix.

Cette girafe de quarante pieds, fournie par une entreprise de construction, a pour objet d'assurer aux caméramen de Radio-Canada le meilleur point de vue possible de cet endroit quand la reine y passera afin d'aller présider les cérémonies de l'ouverture du Parlement

Un satellite artificiel lancé par l'URSS

LONDRES — L'URSS a lancé dans l'espace le premier satellite artificiel. Ce dernier gravite maintenant autour de la terre, à 560 milles de distance et à raison d'un tour du globe en une heure 35 minutes, soit à la vitesse de 18,000 milles à l'heure.

Ce satellite mesure 58 centimètres (à peu près 23 pouces) de diamètre et pèse 83.6 kilogrammes (180 livres), d'après l'agence Tass.

Celle-ci ajoute que le satellite peut être suivi au moyen de lunettes d'approche et par les signaux que diffusent l'appareil radiophonique dont il est pourvu.

Le satellite a été lancé trois mois et quatre jours après le début de l'Année géophysique internationale. Les Etats-Unis doivent aussi lancer des satellites artificiels au printemps.

MOSCOU — Afin d'étudier le comportement des êtres vivants dans les espaces cosmiques, l'URSS lancera un satellite ayant à son abord des animaux, déclare la "Pravda", citée par Radio-Moscou.

Lettre de Paris

La grande colère de Jacques Bonhomme

(Cet article a été composé avant la chute du gouvernement Bourgès-Maunoury. Il n'en est conserve pas moins son actualité.)

La main crispée sur le manche de sa fourche, le paysan français regarde vers Paris et sent monter en lui la colère des grands jours. Son irritation se nourrit d'inquiétude: sa situation demeure précaire, en dépit d'un labeur harassant; sa vie est ce qu'elle a toujours été, pénible et presque sans joie; son avenir lui apparaît terriblement incertain, dans un pays dont les efforts d'expansion semblent sacrifier l'agriculture au profit de l'industrie, la campagne au bénéfice de la ville.

Jadis, Jacques Bonhomme et ses semblables auraient usé vigoureusement de la fourche pour manifester leur mécontentement; aujourd'hui, ils actionnent les puissantes organisations syndicales qu'ils se sont données, et qui pèsent directement sur les décisions gouvernementales et parlementaires.

Les organisations syndicales agricoles ont donc contraint le gouvernement à convoquer le Parlement deux semaines avant l'ouverture de la session ordinaire. Et l'assaut a été immédiatement lancé par tous les députés qui, soit par vocation, soit par souci bien compris de leurs intérêts électoraux, se font les porte-parole de la paysannerie française.

Le gouvernement est rendu responsable de tous les maux matériels et moraux dont souffre le monde rural. On lui reproche avec plus de véhémence sans doute que de raison la récente baisse autoritaire de 150 francs par quintal de blé — ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres — en oubliant qu'en raison de son abondance la récolte céréalière de 1957 rapportera au total 320 milliards de francs aux producteurs, contre moins de 280 en 1956, et ce malgré la diminution imposée.

* * *

Le pouvoir politique est extrêmement sensible aux clameurs qui montent de la terre. Cela s'explique par le fait que plus de 2/3 des députés et la plupart des sénateurs doivent leur siège aux voix rurales — alors que les paysans représentent à peine 1/3 de la population totale de la France. Cette situation historique a longtemps valu à l'agriculture française un régime de faveur — protectionnisme douanier, exceptions fiscales, etc. — qui l'a laissé s'endormir dans une quiétude médiocre. Le malthusianisme a été très longtemps, trop longtemps, la règle d'or d'une politique agricole à courte vue: pendant de nombreuses années, le paysan français a été tenu dans l'ignorance des possibilités et des exigences du monde moderne; nul ne s'est préoccupé de son éducation technique, commerciale et sociale — l'Assemblée nationale en est encore à voter la loi organisant l'enseignement agricole postscolaire; — on n'a pas mis à sa disposition les moyens d'investissement nécessaires pour que sa productivité augmente et que ses prix de revient deviennent compétitifs sur le marché international. Bref, et parfois avec les meilleures intentions du monde, le paysan

(Suite à la troisième page)

Congrès de l'A.C.F.C.

Anciens du collège: attention!

Vous n'êtes pas sans savoir, chers anciens du collège, qu'il ne vous reste que deux semaines pour organiser votre voyage à Prince-Albert et prendre part aux délibérations du congrès de l'Association Catholique Franco-Canadienne dont les assises sont fixées pour les 27, 28 et 29 octobre prochains. L'importance de cette réunion, au double point de vue religieux et patriotique, n'exige aucune preuve. Aussi, le recteur de votre collège ne saurait trop vous presser de vous rendre nombreux au congrès annuel de l'ACFC.

Plus que jamais nous devons serrer nos rangs, non seulement pour maintenir notre position ethnique dans la province de la Saskatchewan, mais aussi nous concerter sur un plan d'action uniforme et faire face aux dangers qui menacent nos droits les plus chers de catholiques canadiens-français. Malheureusement trop peu nombreux, hélas, sont ceux des nôtres qui comprennent parfaitement l'importance de l'ACFC. Beaucoup se croient quitte envers elle s'ils ont versé une obole annuelle à sa caisse! Certes, cette oeuvre a besoin de la cotisation régulière de chacun des nôtres; mais croire que c'est là toute l'ampleur de la contribution patriotique d'un chacun serait manquer à ses responsabilités de Canadien français.

Ce congrès, chers compatriotes, nous offre l'occasion de nous renseigner sur le travail si militant qui, nonobstant un manque d'appréciation d'un bon nombre, se poursuit avec un dévouement absolu à l'ACFC. De plus, cette réunion a aussi pour but de nous mettre bien en face de notre position présente dans la défense de nos intérêts religieux et nationaux, toujours en soumission entière à la hiérarchie. C'est en quelque sorte une présentation bi-annuelle de notre bilan catholique et français. Il est de notre devoir, à cette occasion, de faire en particulier cette reddition de compte pour infiltrer dans notre vie privée et publique des convictions de plus en plus profondes. Toutefois, le travail de première importance de nos congrès ne se limite pas à un bilan. Ils proposent des thèmes définitifs, semences précieuses de mouvements spécialisés. Le sujet principal, soumis à l'étude des congressistes de Prince-Albert, sera: "L'établissement rural". C'est d'une actualité et d'une importance que nous aurions tort de minimiser; en effet, pour maintenir et raffermir nos positions, il est de souveraine importance d'augmenter notre effectif rural.

Vous tous, chers anciens du collège de Gravelbourg, qui faites partie de nos organisations scolaires ou nationales, vous réalisez bien la complexité des problèmes de l'éducation au foyer et à l'école. Il vous faut ajouter un autre but à votre apostolat, celui de l'établissement rural d'un plus grand nombre des nôtres. A n'en pas douter, ce problème est l'un des plus sérieux à l'heure actuelle. Venez donc prendre part active aux discussions, au besoin soumettre votre point de vue. Venez, vous surtout les jeunes, qui songez à fonder un foyer et qui ambitionnez d'être les apôtres de l'établissement rural! C'est important et nous comptons sur vous. La collaboration de tous assurera le triomphe de ce projet.

Anciens du collège de Gravelbourg, n'oubliez pas que chaque congrès vous offre l'occasion de rencontrer des confrères. C'est aussi une fête spéciale de l'Amicale du Collège, fête qui, à n'en pas douter, resserre les liens de notre Association et qui nous permet de fixer un programme d'action pour la présente année scolaire. Au revoir donc, un rendez-vous général à Prince-Albert. "Amicitia fidelis — protectio fortis".

Eugène DUBREUIL, O.M.I.
recteur du collège
de Gravelbourg.

Un dimanche par mois exempt de manifestations

VIENNE — "Le dimanche pour la famille", ce slogan est mis en pratique par l'Action catholique de Vienne qui a décidé de laisser libre le dernier dimanche de chaque mois de toute manifestation, cérémonie ou jubilé, pour permettre aux dirigeants de passer au moins un dimanche par mois avec leur famille. L'organisation d'Action catholique de la province de Salzbourg vient de suivre cet exemple.

'LA REINE À OTTAWA'
Sites des equipes de Radio-Canada
Télévision et Radio

SAMEDI — MERCREDI — DIMANCHE — LUNDI — MARDI

HULL, R. OUTAOUAIS, RIDEAU HALL, RUE SUSSEX, AVE KING EDWARD, EDIFICES DU PARLEMENT, UNIVERSITÉ D'OTTAWA, GENOTAPHE, HÔTEL LORD ELGIN, ROND-POINT PRETORIA, CANAL RIDEAU, DRIVEWAY, LAC DOWS, UNIVERSITÉ CARLETON, R. RIDEAU, FERME EXP., CHEMIN HOGS BACK, BOUL. PRESCOTT, DÉPART, ARRIVÉE, AEROPORT D'UPLANDS, CATHEDRALE CHRIST CHURCH, SPARKS, BRONSON, LYON, GENOTAPHE, RUE RIDEAU, CHARLEVOIX, RIVERSIDE DRIVE, CHATEAU LAURIER, WELLINGTON, CLUB RIDEAU, GARE UNION, PLACE DE LA CONFEDERATION, RUE ELGIN, AVENUE KING EDWARD, HOTEL DE VILLE, PONTS CHAUDIERE, PONT INTERPROVINCIAL, R. SUSSEX, MACKAY, PARKDALE, AVE CARLING, RUE BANK, PONT HURDMAN, PONT BILLINGS, CHEMIN ALTA VISTA, RIVERSIDE DRIVE

TELEVISION — RADIO

On emploiera vingt-cinq caméras de télévision et la radio diffusera de vingt-sept points d'émission différents pour présenter les diverses phases de la visite royale aux millions de foyers à travers le Canada. Cette carte d'Ottawa indique les parcours que la reine et son entourage suivront chaque jour, les divers points d'intérêt et les emplacements qu'occuperont les caméras et les commentateurs de Radio-Canada.

Les Prairies, terre de munificence, de foi, de bon accueil — Mgr Panico

EDMONTON — S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a été l'objet d'une réception liturgique, le 25 septembre, en la cathédrale St-Joseph d'Edmonton. Au cours de sa visite, il a officié à la bénédiction du Grand Séminaire St-Joseph; cette cérémonie a été suivie d'une messe pontificale chantée par S. Exc. Mgr F. P. Carroll, évêque de Calgary, tandis que le sermon a été prononcé par S. Exc. Mgr H. Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

Voici des extraits de l'allocution prononcée en anglais par S. Exc. Mgr le Délégué apostolique, en réponse à la bienvenue prononcée par S. Exc. Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, lors de la réception liturgique:

Esprit de respect mutuel

"C'est un vif plaisir pour le représentant de Sa Sainteté au Canada que de rendre visite à ce magnifique archidiocèse d'Edmonton. Je souhaitais être parmi vous lors de la célébration du cinquantenaire de formation de la grande province de l'Alberta et j'aurais aimé encore plus être présent lors des fêtes du jubilé d'or d'ordination sacerdotale de votre archevêque bien-aimé, mais les circonstances ne me l'ont pas permis. Cependant, j'ai pu me rendre à l'aimable invitation que m'a faite votre Archevêque de bénir le Grand Séminaire St-Joseph.

Dans votre entourage, hommes et femmes d'origines raciales diverses vivent en harmonie et dans un esprit de respect mutuel. En ce monde où tant de discorde se manifeste, il est un grand besoin de cet esprit de fraternité. C'est un exemple à donner aux nations que la jalousie et la haine déchirent de l'intérieur comme de l'extérieur. Nous sommes tous issus de la même souche, Adam, nantis de la même vocation, la Charité chrétienne et de la même destinée, le bonheur éternel. Plusieurs de ces heureuses gens qui sont venus habiter parmi vous ont été victimes de l'oppression.

Ils ont fui la terre de leurs aïeux qui ne leur octroyait plus la dignité d'hommes libres et les droits fondamentaux de l'homme; ils ont fui ces pays où l'on se moque de Dieu et où l'on crucifie de nouveau le Christ. C'est une très bonne note à votre endroit qu'ils aient pu dans leur détresse se jeter dans vos bras accueillants, où ils ont trouvé ce que leur coeur souhaitait, mais qu'ils avaient perdu.

Les effectifs des sans-Dieu croissent en nombre et en détermination, mais ces réfugiés ont trouvé chez vous la tranquillité du bon ordre et la paix des enfants de Dieu. Que ces conditions vous demeurent et pour se faire, soyez toujours vigilants, comme le bon citoyen de l'Evangile, de peur que les ennemis de la religion ne viennent dans votre sommeil semer l'ivraie parmi le bon blé. Les forces du paganisme sont à l'oeuvre partout, insinuant de façon subtile les fausses maximes et le mal moral. Même dans le sanctuaire sacré du foyer chrétien, l'on peut voir la trace de la persuasion mauvaise de cette campagne diabolique. Bien peu n'en sont pas atteints et le prêtre est témoin de l'apathie du peuple; il est presque seul au moment d'offrir le Sacrifice sauveur de la Passion du Christ. Là où nous discernons les forces du mal à l'oeuvre, nous devons leur opposer la vérité qu'heureusement nous possédons. Vous êtes la lumière du monde et le monde plongé dans une sombre confusion réclame à grand cri la lumière qui est vôtre.

Héroïsme missionnaire

Quel glorieux héritage vous a été légué dans ces provinces de l'Ouest canadien où les missionnaires, ces géants qui ont apporté le christianisme à ces provinces des Prairies, en ont traversé les vastes plaines avec une formidable énergie, afin de prêcher l'Evangile d'amour aux tribus sauvages qui les parcouraient. Avec quelle grâce merveilleuse n'ont-ils pas transformé ce peuple belliqueux en une famille unie et docile. Leurs sacrifices ont dû être héroïques et leur humilité très profonde; la tâche qu'ils avaient entreprise leur réclamait beaucoup de courage, mais leurs écrits n'en témoignent pas le moindre orgueil. Ils ont posé les fondations de ce pays sur le roc solide des enseignements de notre Sauveur, et, déjà, les fruits d'un tel zèle et d'un tel attachement à la gloire de la cause du Christ et de l'humanité, sans égard à leur personne, se manifestent dans ce splendide diocèse d'Edmonton où la vie religieuse et familiale fleurit et où, les oeuvres de ceux et celles qui ont consacré leur vie entièrement à Dieu montent vers lui comme la continuation, le couronnement du labeur infatigable des grands soldats du Christ qui vous ont devancés.

Devoir de gratitude

Vous devez également témoigner votre reconnaissance pour la richesse du sol qui vous a été donné. Jamais ai-je vu autant de munificence. Vos champs de blé sont étendus comme des océans et semblent dorer l'horizon, de tous côtés, de l'or des moissons. Comme ce blé est évocateur de réminiscences bibliques, il nous rappelle particulièrement le Pain du Ciel, la Sainte Eucharistie, que la bonté du Seigneur nous a tous donnée, nous qui croyons en lui. Il nous rappelle également le Seigneur qui disait à la vue des champs de blé de Palestine: "La moisson est abondante, mais en vérité les ouvriers sont peu nombreux". Nous devons prier sans cesse afin que le Seigneur suscite plus d'ouvriers dans sa vigne et nous efforcer de manifester notre gratitude envers lui, pour sa munificente miséricorde, par une vie chrétienne exemplaire, marquée par des progrès spirituels aussi bien que matériels.

Me Robert Bétournay, fils de feu M. Louis Bétournay et de Mme Bétournay, née Alice Bougard, qui obtenait son baccalauréat en droit de l'Université du Manitoba en avril 1957, a été admis au barreau par l'honorable juge Alfred Monnin, le mardi 8 octobre. En entrant dans la carrière du droit, il suit l'exemple de son père, Louis Bétournay, avocat pendant plus de trente ans, de son grand-père, Napoléon Bétournay, greffier à la cour de Winnipeg, de son arrière-grand-père, Louis Bétournay, qui eut l'honneur d'être juge du Banc de la Reine, et de son frère, Paul Bétournay.

Me Robert Bétournay est maintenant associé à l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay.





La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: Sp 4-3416

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le congrès des hebdos à Montréal les 24, 25 et 26

MONTREAL — L'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, à laquelle appartient notre journal, tiendra son congrès annuel à l'hôtel Windsor, à Montréal, les jeudi, vendredi et samedi 24, 25 et 26 octobre, et le congrès de 1957 marque le 25e anniversaire de fondation de l'Association.

Ces importantes assises que présidera M. Aimé Gagné, d'Arvida, président actuel, réuniront plus de 225 délégués de toutes les parties du Québec et des centres français des autres provinces. Elles donneront lieu, en plus de réunions d'affaires, à d'importantes manifestations sociales qui rappelleront la vie de l'Association. Très peu nombreux au début mais maintenant au nombre de cent, les membres composent une grande famille: la plupart sont du Québec, mais près d'une douzaine viennent du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta.

Fondée en 1932, il y a 25 ans, l'Association a conquis un prestige que les années n'ont fait que consacrer. Ses membres, se conformant à un code d'éthique et à une constitution bien façonnée, ont gardé un esprit de groupe qui leur fait, lors des congrès, chercher la promotion de la profession et la solution à des problèmes nouveaux et sans cesse multipliés. L'influence de la presse hebdomadaire est telle que si elle n'existait plus, nos milieux ruraux seraient privés d'un medium d'information devenu essentiel. Elle a cherché, en s'améliorant graduellement, d'être constamment le reflet de la région qu'elle sert, et toutes les organisations paroissiales, religieuses, patriotiques, civiles, scolaires, sportives et humanitaires ont pu et peuvent toujours compter sur sa précieuse collaboration.

ST-HYACINTHE — Des missionnaires du diocèse de St-Hyacinthe partiront pour le Brésil dans quelques semaines. La cérémonie de départ a eu lieu à la cathédrale, le dimanche 29 septembre.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 20 novembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR APPAREILS DE MANUTENTION DE COURRIER, TUNNEL POSTAL, VANCOUVER (C.-B.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 160, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 385, rue Yonge, Toronto (Ont.) et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1643, rue Delorimier, Montréal (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau des architectes régionaux à Vancouver (C.-B.), Winnipeg (Man.), Toronto (Ont.) et Montréal (P.Q.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 2 octobre 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 23 octobre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR ALLONGE ET CHANGEMENTS, EDIFICE FEDERAL, CARMAN (MANITOBA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Carman (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 25 septembre 1957.

ÉCHO NORMALIEN

L'école normale, ou plutôt, le collège des instituteurs, puisqu'il faut l'appeler par son vrai nom, se réveille enfin, c'est-à-dire que les élèves commencent à se retrouver un peu dans ce nouveau monde qui ouvre toutes larges devant eux les portes de l'aventure. Une aventure qui s'annonce magnifique si l'on en juge par l'enthousiasme qui règne en cette espèce de petit château. Mais laissons plutôt la parole à Norma, Lorraine et Irène qui nous font part de leurs impressions . . .

MONIQUE.

P.S. — L'Echo Normalien paraîtra désormais sous un autre titre qui n'est pas encore choisi, mais pour lequel on organisera un concours parmi les élèves. Donc, la prochaine fois, afin de retrouver notre chronique, "cherchez et vous trouverez!".

* * *

Notre professeur de français

C'est toute une expérience que d'aller au collège des instituteurs du Manitoba! Mais depuis un mois que sont commencées les classes, nous en avons beaucoup joui. Un problème pourtant se posait les premiers jours: comment retenir les noms d'une vingtaine de professeurs et comment s'y retrouver dans toutes ces classes? On reprit tout de même courage en songeant que les professeurs, eux, ont à retenir les noms de 500 élèves et à donner la même leçon 12 fois consécutives, puisqu'il y a 12 classes.

Ils n'en ont pas pour autant perdu leur gentillesse et étant Canadienne française, je vais d'abord vous présenter notre professeur de français, M. Arthur Corriveau, de St-Boniface. C'est un fervent catholique et un homme de grandes convictions. De plus, il charme tout le monde par son sourire et sa jovialité. La preuve, c'est qu'il y a un très grand nombre d'élèves anglais, qui prennent l'option du français et qui écoutent avidement ce qu'il dit de notre belle langue.

M. Corriveau pousse même son dévouement jusqu'à donner un cours sur l'heure du midi pour les élèves canadiens-français qui doivent sacrifier de leur temps libre, eux aussi! Mais nous avons à coeur de sauvegarder notre langue et notre foi. Nous avons compris les paroles de Paul Claudel: "La jeunesse n'est pas faite pour le plaisir; elle est faite pour l'héroïsme". C'est avec un tel esprit que nous nous acheminons vers la belle et noble vocation d'éducateur.

Lorraine SMITH.

* * *

Que se passe-t-il donc?

Seriez-vous passé dans les corridors du collège la semaine dernière, vous auriez remarqué toutes sortes de pancartes affichés aux murs et des groupes affairés et excités qui passaient en coup de vent. Vous avez bien deviné: c'étaient les élections pour le conseil étudiant!

Ainsi le jeudi, après une semaine mouvementée, nous rencontrions les candidats à l'auditorium où chacun d'eux mit ses talents oratoires en évidence par un discours relativement éloquent et piqué d'humour.

Le vendredi fut le jour mémorable où les étudiants exercèrent leur droit de vote pour en venir à la décision suivante: présidente, M. Jack Stewart, secrétaire, Mlle Fern Compton, trésorière, Mlle Margaret Wiens.

Félicitations aux nouveaux élus! Espérons qu'en marchant la main dans la main, nous ferons de cette année l'une des plus belles et des plus fructueuses de notre vie.

Irène GARAND.

* * *

M. le principal

Permettez-moi de vous présenter M. Brisbin, le principal du collège; il m'a impressionné dès l'abord par son air sérieux et par sa fermeté à l'égard de la discipline: les règlements doivent être strictement observés! Mais cette sévérité est tempérée par une bienveillance quasi paternelle ce qui rend tout à fait plaisante la vie étudiante en cette institution.

Et la musique . . .

Voici maintenant M. Wally que nous avons la bonne fortune d'avoir comme professeur de musique. Il est un nouveau venu au collège et cependant, il s'est déjà fait remarquer et apprécier pour sa personnalité sympathique, son beau talent musical et son entrain comme directeur du "Glee Club".

Norma TETRAULT.

TAIPEH — S. E. le cardinal Thomas Tien, archevêque de Pékin, est arrivé à Taïpeh (Formose) venant des Etats-Unis par la voie des airs. Le cardinal fera un séjour de trois mois dans l'île de Formose.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 6 novembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C. (SOUS-OFFICIERS MARIES), PRINCE GEORGE (C.-B.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et aux bureaux de poste de Prince Rupert et Prince George (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 27 septembre 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 20 novembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR IMMEUBLE A BUREAUX ET LABORATOIRE, LACOMBE (ALTA)".

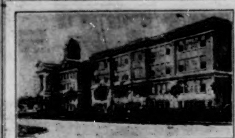
On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018, 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Lacombe (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 3 octobre 1957.





Carnet de l'Institut Collégial St-Joseph

Rédactrices: Doris Heiget, Julia Charrière, Armelle Choiselat, Germaine Soenens, Jacqueline Huot, Julia Laberge.

Conseil 1957-1958 des Enfants de Marie

Présidente: Roberta Muller.
Vice-présidente: Denise Desrosiers.
Secrétaire: Suzanne Coyle.
Conseillères: Annette Dubreuil et Marie Fisette.
Félicitations et voeux de succès!

Conseil Etudiant

Depuis quelques années, l'Institut n'avait pas de "Conseil Etudiant"... les activités sociales et sportives reposaient sur les "Conseils de Classes".

Si, en juin dernier, tout le Canada fut ébranlé par des élections fédérales, pourquoi ne pas mettre sur pieds une campagne électorale dans l'Institut?

Quatre candidates furent choisies: Mlles Suzanne Coyle, XII général, Doris Heiget, XII commercial, Agnès Cyr, XI général, et M.-Paule Tétrault, XI commercial.

La cabale alla bon train... des affiches aussi intéressantes que persuasives occupèrent les coins les plus en vue.

Le mardi 23 septembre, les candidates, en présence de l'école supérieure assemblée, résumaient en termes précis et dynamiques les bienfaits extraordinaires de leur élection respective.

Le mercredi 24 septembre, silence de mort dans les corridors où les bureaux de scrutin étaient ouverts: scrutatrice aux longues listes, paravents discrets, urnes bien scellées, etc.

A 3 h. 30, Soeur M.-Edmond de l'Eucharistie, modératrice du "Conseil Etudiant", dépouillait le scrutin devant une foule enthousiaste. Le sort de Suzanne et de Doris resta en suspens de longues minutes; finalement, Doris compta deux votes de plus que Suzanne.

Expérience unique et bienfaisante pour toutes les élèves! Un événement qui présage des jours heureux, car la Providence a dû bénir tant de bonne volonté, tant de dévouement chez nos quatre candidates 1957-58.

12e année, cours commercial.

* * *

Vive Doris!

Les élèves de la 12e année, cours académique, se font le porte-parole de la gent écolière pour offrir leurs félicitations à Doris Heiget, présidente-élue du Conseil Etudiant 1957-58.



Ta devise, Doris: "N'attendons pas des jours meilleurs, faisons-les...", nous donne de l'élan.

Nous t'assurons de notre entière collaboration afin que dans la cité étudiante 1957-58 règnent un esprit chrétien ... un accroissement culturel ... une organisation sportive!

Vive notre présidente!

* * *

Retraite

Pendant la semaine du 16 au 20 septembre, les élèves des grades supérieurs ont eu le privilège de suivre les exercices d'une retraite sous la direction de M. l'abbé Raymond Roy, curé de St-Joseph. Lorsque l'heure des sermons sonnait, elles s'empressaient vers la salle académique afin d'écouter les directives de ce prêtre éloquent et expérimenté.

M. l'abbé Roy leur montra d'abord l'importance de commencer l'année scolaire par une fervente retraite. Il appuya sur la nécessité de vivre la vie que Dieu leur a donnée en se conformant au bon vouloir divin; car d'après ce critère seront-elles jugées. Il chercha à leur faire comprendre la laideur du péché et, de sa voix paternelle, il insista sur l'importance de la prière et des sacrifices pour éloigner d'elles la tentation. Pendant l'avant dernier sermon qui eut lieu à 7 h. 30 du soir, il donna aux étudiantes la liberté de le questionner sur leurs problèmes concernant les fréquentations. Le vendredi 20 septembre, les retraitantes se rendaient à la basilique pour assister à la messe dialoguée qui terminait leur retraite.

Grand merci à M. l'abbé Roy pour cette retraite si intéressante qui a servi à faire fructifier la grâce sanctifiante dans l'âme de chaque élève; car qui peut fermer les yeux sur ce privilège spécial que Dieu a bien voulu leur accorder?

Donc, à chacune de suivre les sages conseils de cet éminent prédicateur qui, si finement, leur dit: "Marchons la tête dans le ciel et gardons les deux pieds sur la terre".

Armelle CHOISELAT et Germaine SOENENS, 11e année, cours commercial.

* * *

Retraite anglaise

Le R. P. R. Ouellete, S.M., donna la retraite aux élèves de langue anglaise. Il exposa d'une façon aussi simple que pratique comment l'adolescente moderne peut se sanctifier. Comme modèles, il proposa aux étudiantes sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et en particulier la Très sainte Vierge dont il parla avec onction et filiale dévotion.

Grand merci, R. P. Ouellette, pour votre excellente retraite qui aidera aux étudiantes à passer une sainte année scolaire.

Claire "58"

Félicitations et meilleurs voeux à Aline Mondor, élève du Xe grade no 17, qui a été élue Claire "58" durant la grande campagne Claire. Les autres candidates étaient: Pauline Guénette, grade X no 21, Lucienne Beaudry, grade IX no 20, et Jeanne Grimard, grade IX no 19.

Acte de sagesse

Employeur: Avez-vous des références?

Applicant: Non, je les ai déchirées.

Employeur: Mais c'est fou ce que vous avez fait.

Applicant: Vous ne diriez pas ça si vous les aviez lues!

Réversibilité des termes

— Vous avez bien compris, un cornichon pour chaque invité.

— Oui, madame, j'ai compris: autant d'invités, autant de cornichons!

10e année, cours commercial.

* * *

Un grand visiteur

Le vendredi après-midi 27 septembre, les croisées de l'école Marion eurent une agréable surprise ... la visite du R. P. Maurice Gauvreau, S.J. Ce bon père s'occupe de la Croisade eucharistique au Centre National.

En peu de temps, il captiva toutes les croisées des grades 4 à 6 inclusivement. Après avoir revu avec elles les quatre devises de la croisade, il leur fit comprendre qu'il fallait s'efforcer de sauver des âmes. Oui, de petits bouts de femmes comme les croisées peuvent faire de grandes conquêtes. Et comment cela? Tout simplement par leur S-P-A (Sacrifice par amour).

Afin de prouver cette magnifique affaire, la puissance d'un sacrifice fait par amour pour Jésus, le révérend père organisa un sketch sur place. Yvonne Guay représentait le Père Eternel, Yvette Levasseur, un missionnaire, et Denise Audette, une petite Chinoise. Lucille Préjet était une maman et Louise Normandeau, sa fille. Et la scène se déroule. Le Père Gauvreau raconte le texte pendant que les croisées par leurs gestes et leurs mouvements interprètent les faits.

— La maman demande un service à sa fille. Celle-ci n'est pas empressée; elle hésite. Soudain, elle pense à sa devise de croisée, puis aux pécheurs. Immédiatement, elle change d'attitude et rend le service requis le plus aimablement possible. Le Père Eternel est touché de la générosité de "son petit soldat". Il applique le mérite de ce sacrifice à une Chinoise connue sous le nom de Fer-à-Repasser. Celle-ci, poussée par la grâce, se rend chez le missionnaire et le supplie de la baptiser. Le croiriez-vous? — Les croisées ont eu une belle séance montée en peu de temps et sans qu'il en coûte d'exercices répétés.

Puis le bon Père Gauvreau raconte la belle histoire de la petite hermine qui, pour conserver sa blancheur immaculée, préféra mourir plutôt que d'écouter les conseils d'un vieux crapaud sale. Chaque croisée doit se dire comme l'hermine: "Plu-tôt-mou-rir-que-de-me-salir".

Enfin, pour faire rire les croisées, le Père fit de la magie avec des vingt-cinq sous. Il fut si habile qu'il fut impossible de découvrir le secret de ses trucs. Là-dessus, le Père Gauvreau bénit les croisées et les quitta.

Les croisées ont beaucoup joui de cette visite. Souvent elles avaient vu le nom du Père Gauvreau dans le "Vouloir". Maintenant, ce nom leur dira beaucoup plus. Les croisées prennent la résolution de travailler de plus bel et de prier davantage pour les gros pécheurs.

Les croisées de la 6e année no 3 de l'école Marion.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
8 octobre 1957

BEURRE

Crèmerie	.61

Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.40-.41
Grade A moyens	.29-.30
Grade A petits	.15-.16
Grade B	.21-.22
Grade C	.13-.14

VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées— prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
au-dessous de 4 livres	.14
Grade C:	
5 livres et au-dessus	.15
4-5 livres	.11
au-dessous de 4 livres	.09

POULETS EN VIE

Au-dessus de 6 livres	.24-.25
5-6 livres	.22-.23
4-5 livres	.18-.20
Poulets pour frire	.22-.24

DINDONNEAUX

Dindes	
Grade A	.33-.35
Grade B	.28-.29
Grade C	.20-.21

Dindons	
Grade A	.29-.30
Grade B	.26-.27
Grade C	.20-.21

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$15.50-$17.00
Bons pesants	13.50- 15.50
Moyens	13.50- 15.50
Ordinaires	10.00- 13.00
"Boners"	8.00
Génisses:	
Bonnes	$15.50-$16.00
Moyennes	12.00- 14.00
Ordinaires	8.00- 11.00
Vaches:	
Bonnes	$11.00-$11.50
Moyennes	10.25- 10.75
"Canners"	8.00- 10.00
"Cutters"	8.00- 10.00
Taureaux:	
Bons	$11.50-$12.50
Ordinaires	8.00- 11.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$21.00-$23.00
Bons	17.00- 17.50
Moyens	16.00- 20.00
Ordinaires	10.00- 15.00
Porcs:	
Grade A	$26.00-$27.00
Truies	$15.50-$16.50
Agneaux — Bons	17.50

— La prétendue décadence des nations catholiques est, en réalité, la décadence des nations qui se décatholicisent.

J. VALDOUR.

La nomination de M. Ernest Marchand, de Winnipeg, comme gérant de la "Manitoba Branch of Fidelity Life Assurance Co.", a été annoncée par M. W. E. A. Eland, gérant général de la compagnie. M. Marchand succède à M. Ernest Routley, C.L.U., qui a été transféré au bureau central de la compagnie à Régina.

Bien connu dans les milieux de Life Insurance à Winnipeg, le nouveau gérant a eu de grands succès comme agent et comme gérant de district. Il est parfaitement qualifié pour rendre de compétents services au très grand nombre d'assurés de la compagnie au Manitoba.

Fidelity Life est une des rares compagnies d'assurance-vie au pays qui possède son bureau central dans l'Ouest canadien. Elle est associée avec les "Friends' Provident" et "Century Life Office" de Londres, Angleterre.

M. Félix Tesarsk, C.L.U., est gérant de district pour cette compagnie dans l'est du Manitoba.

Mémoire soumis à la Commission Royale au nom du laïcat catholique du Manitoba

Comme représentants élus du laïcat catholique de la province du Manitoba, nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est donnée de paraître devant les membres de la Commission Royale d'enquête sur l'éducation. Nous sommes reconnaissants de pouvoir vous familiariser avec nos convictions en matière d'éducation.

Comme citoyens, nous sommes profondément intéressés au progrès de l'éducation.

Comme parents catholiques, nous sommes particulièrement préoccupés de la formation morale et religieuse de nos enfants d'âge scolaire. Car ce sont les étudiants d'aujourd'hui qui façonneront le monde de demain.

Nos chefs spirituels, les archevêques et évêques de cette province, vous ont déjà présenté un mémoire sur l'éducation. Ils vous ont informé du dilemme devant lequel nous nous trouvons, nous catholiques, à cause de la difficulté d'accorder à un grand nombre de nos enfants une éducation conforme aux dictées de notre conscience.

Nous souscrivons de tout coeur aux propositions contenues dans le mémoire de la hiérarchie catholique, et nous désirons attirer une fois de plus votre attention sur ce problème. Nous résumerons brièvement les motifs qui nourrissent nos convictions en matière d'éducation.

1. Nos devoirs comme parents

D'accord avec tous les parents catholiques, nous sommes intensément conscients de nos obligations envers nos enfants. Nos responsabilités de parents concernent, non seulement la simple subsistance physique de nos enfants, mais aussi leur nutrition et leur direction éducative et spirituelle. Cette responsabilité est inhérente à l'institution chrétienne du mariage qui nous investit de notre vocation comme parents et comme générateurs du don divin de la vie. Sur ce fondement repose notre droit divin d'éduquer nos enfants selon les dictées de notre conscience. De cette source jaillit notre devoir sacré de leur transmettre l'héritage chrétien que nous avons reçu.

Comme parents catholiques, nous croyons que nos enfants ont droit à l'éducation physique et à son développement normal, à la direction morale et spirituelle, à la lumière intellectuelle selon les exigences du progrès scientifique moderne. Mais par-dessus tout, nous croyons que nos enfants ont le droit d'atteindre leur vrai bonheur en accomplissant leur destinée éternelle.

En conséquence de tout cela, nous croyons qu'il nous faut donner à nos enfants une vraie éducation chrétienne. Nous sommes convaincus qu'en les éduquant ainsi nous apportons une contribution unique à l'édification de notre pays, à la consolidation des fondations de notre ordre social démocratique et à la formation d'un monde meilleur.

2. Education au foyer

L'éducation commence au foyer. C'est d'abord là que l'enfant reçoit une direction physique, morale et intellectuelle et qu'il entre en contact avec l'héritage culturel de son peuple. La connaissance, les idéals et les données pratiques acquises au foyer demeureront chez l'enfant, pendant toute sa vie, le potentiel le plus puissant.

Cependant, la société moderne est devenue une institution extrêmement complexe, au point que les parents en général sentent qu'ils ne peuvent sans aide rencontrer les demandes toujours plus pressantes d'une éducation efficace pour leurs enfants.

3. Le rôle de l'école

Les vastes connaissances et la compétence pratique requises d'un citoyen, dans notre démocratie moderne, exigent un système d'éducation jouissant de plus grandes facilités que celles fournies au foyer.

Les parents dès lors demandent l'assistance de l'école pour l'éducation de leurs enfants. En agissant ainsi, cependant, ils ne renoncent pas à leur droit antérieur et à leur responsabilité d'éduquer leur propre progéniture. Ils délèguent tout simplement une partie de leur responsabilité aux autorités administratives de l'école.

A — L'instituteur

La qualité d'une école peut très bien se juger par ses instituteurs, dont on ne peut sous-estimer l'importance. L'influence vitale de l'instituteur, dont la personnalité marque en large mesure l'ouverture de l'enfant sur les réalités de la vie, continue souvent très longtemps après que le dernier manuel scolaire a été fermé et que les sujets académiques ont été oubliés.

Dans l'instituteur de nos écoles modernes, les parents trouvent un auxiliaire précieux. La préparation de l'instituteur comme éducateur professionnel lui permet de développer et d'enrichir chez l'enfant l'héritage reçu au foyer. Ses connaissances spécialisées rendent accessibles à l'étudiant des domaines qui dépassent souvent, à cause d'une variété de très valides raisons, le champ de connaissances des parents.

Mais l'instituteur demeure toujours le représentant des parents. A cause même de sa profession, il accepte la responsabilité de compléter l'éducation des enfants soumis à ses soins, mais toujours selon les légitimes désirs des parents eux-mêmes.

B — Nécessité de la religion à l'école

Les catholiques croient que l'homme est citoyen de deux cités, le court passage de sa vie terrestre recevant son couronnement dans la vie éternelle. L'éducation atteindra vraiment son but, en autant qu'elle prépare l'homme mortel à sa destinée éternelle. Et parce que leurs enfants ont reçu de Dieu la capacité de vivre surnaturellement — la pleine compréhension de ce qu'est la vie dépasse les capacités de l'intelligence humaine — les parents catholiques se tournent vers l'Eglise pour recevoir lumière et direction en ce qui concerne cet important domaine. Les catholiques croient que l'Eglise a reçu du Christ la mission d'enseigner aux hommes les mystères de l'amour de Dieu, et qu'elle possède dans ses sacrements et dans son organisation les moyens divins qui rendront efficace son enseignement. Voilà pourquoi, aux yeux des catholiques, la religion n'est pas seulement une matière facultative, ni seulement un aspect culturel particulier que l'enfant pourrait être libre d'adopter ou de rejeter plus tard par décision personnelle. La foi catholique, c'est le trésor que les parents catholiques estiment par-dessus tout. C'est le plus précieux héritage qu'ils peuvent transmettre à leurs enfants. L'héritage de la vie éternelle est un trésor dont il serait criminel de risquer la perte.

La véritable éducation chrétienne tient compte de l'être humain tout entier. L'homme est composé d'une âme et d'un corps, unis de la manière la plus vitale et la plus intime. La personnalité humaine ne peut pas être disséquée ou divisée en compartiments. Le développement d'un esprit sain, du caractère et de la culture est intimement lié au progrès moral et spirituel. Négliger le développement moral et spirituel, c'est mettre obstacle à la croissance dans les autres domaines. Négliger d'introduire l'éducation religieuse dans l'ensemble de l'éducation de l'enfant, cela signifie le manque de développement de la sphère d'activité la plus noble et la plus vitale, c'est-à-dire de la vie spirituelle.

Les catholiques ne peuvent pas et ne doivent pas accepter l'opinion que l'éducation religieuse doit être réservée au foyer. La religion n'est pas simplement un accessoire ajouté aux autres domaines de la vie. Elle doit imprégner chaque aspect de l'activité humaine. L'éducation est orientée vers la vie, mais la vie n'a aucun sens sans référence au Créateur et au but qu'Il poursuit en créant l'homme. Dieu et la religion constituent la seule base durable de la moralité et du caractère.

C — La neutralité est impossible

Les parents catholiques n'acceptent pas davantage la prétention que les instituteurs devraient en pratique demeurer neutres en matière de religion. C'est le devoir de l'instituteur et son objectif d'enseigner la vérité à l'enfant. De plus, l'instituteur doit agrandir cette capacité qu'a l'esprit de l'enfant pour capter la vérité, comme il doit pousser l'enfant à bien assimiler ces principes qui lui permettront de faire face aux difficultés morales qu'il rencontrera dans la vie.

Les grandes vérités religieuses doivent être reconnues. L'attitude d'une personne envers elles affecte sa vision du monde et toute son attitude envers l'éducation.

Il est vrai ou il n'est pas vrai que Dieu existe, qu'Il a révélé ce qu'Il attend de l'humanité par l'incarnation de son fils, Jésus-Christ. Il est vrai ou il n'est pas vrai que l'âme humaine est naturellement immortelle, qu'elle est supérieure aux réalités physiques, que l'intelligence humaine peut, au-delà des confins de cet univers, chercher la vérité absolue et le bien absolu qui se trouvent seulement en Dieu. Il est vrai ou il n'est pas vrai que Dieu a donné des instructions précises en ce qui regarde l'ordonnance de la vie humaine personnelle, familiale, sociale et internationale.

La religion fait essentiellement partie de l'éducation véritable. On ne peut développer au maximum les possibilités de l'être humain, si on ne tient pas compte de la vraie nature de l'individu et du but de son existence.

D — Sans religion pas de programme d'études efficace

Qu'est-ce qui peut, hors la religion, donner au programme d'études de n'importe quelle école cette richesse qu'il doit avoir pour être pleinement efficace?

La morale, la sociologie et les sujets connexes invitent l'enfant à grandir comme parfait voisin et comme citoyen soumis aux lois, mais ils n'imposent pas les sanctions ou les stimulants qui poussent vraiment à l'observance de la loi morale aux heures de difficultés. La religion seule donne l'assurance que Dieu récompense les bons et punit les méchants, même lorsqu'aucun tribunal humain ne connait ce qui s'est véritablement passé.

Nous sommes prêts à admettre qu'il est difficile de satisfaire les légitimes demandes des parents, dans le domaine de l'enseignement religieux, là où l'école doit fournir un régime uniforme à des enfants de croyances diverses. Mais nous ne pouvons voir comment la solution présente est conforme aux principes de l'éducation véritable parce que, en réalité, on a tout simplement supprimé un sujet . . . sous prétexte qu'il est difficile de l'enseigner de façon satisfaisante.

La simple pensée que la religion peut être impunément enlevée du programme d'études, contient implicitement le jugement que la religion est moins nécessaire à l'homme que les autres sciences et que les choses de Dieu importent moins que les préoccupations humaines. La religion est ainsi diminuée aux yeux des jeunes. Les effets d'une telle philosophie se font déjà sentir. Les chefs spirituels de toutes croyances sont alarmés par la diminution croissante, en fait de connaissance religieuse, chez un grand nombre d'élèves qui sortent chaque année des écoles où l'on ne parle que rarement de Dieu.

Notre démocratie ne peut durer bien longtemps, si nous continuons à éliminer du programme d'études toutes informations concernant la seule réalité sur laquelle s'appuient toute notre conception du gouvernement et toutes les libertés individuelles, à savoir la religion, Dieu et les relations de l'homme avec Dieu.

Voilà pourquoi les catholiques ne peuvent pas, en conscience, accepter l'école publique neutre comme étant une institution capable d'éduquer leurs enfants.

Nous n'avons aucune raison de nous plaindre de l'école publique, quand il s'agit de considérer le domaine "profane" de l'éducation. Nous acceptons sa haute qualité en ce domaine et nous louons ses efforts pour favoriser le bien-être de la communauté. Nous nous joignons à nos concitoyens et donnons notre contribution financière au système d'écoles publiques.

4 — Conception catholique de l'école

On a fait de sincères efforts pour rendre acceptable aux catholiques l'actuel système d'écoles publiques, en permettant des périodes d'enseignement religieux là où les étudiants catholiques étaient suffisamment nombreux. Environ 12,000 étudiants catholiques fréquentent des écoles publiques où la gent étudiante est presque exclusivement catholique et où, par conséquent, il est possible de donner chaque jour une demi-heure d'instruction religieuse, selon les termes mêmes du "Public School Act". Mais la majorité des enfants catholiques de cette province ne reçoivent aucun enseignement religieux.

Ce fait indique bien que cette tentaitve de solution, jamais acceptée en principe par les catholiques, s'est montrée pratiquement insatisfaisante. D'ailleurs, l'enseignement de la religion limité à un moment précis de la journée ne peut jamais faire qu'une école devienne chrétienne.

L'école catholique seule peut répondre à l'attente des parents catholiques, parce qu'elle donne une vision catholique de la vie, du fait que le programme d'études, les manuels scolaires, les instituteurs et l'atmosphère même sont conformes à l'idéal chrétien, et aussi parce que tout est centré sur Jésus-Christ et le salut qu'Il offre à l'humanité. Une telle école peut, seule, donner cette éducation pleinement catholique que les parents réclament pour leurs enfants.

Aux yeux des catholiques, le but de l'éducation est de développer le caractère de l'enfant selon les principes de la foi chrétienne et conformément aux responsabilités que le Créateur Lui-même nous a données. L'éducation véritable verra à fournir aux jeunes ces expériences qui leur inculqueront les idées, les attitudes, les habitudes et les talents requis pour vivre comme vivrait le Christ dans notre démocratie canadienne. Le fruit d'une telle éducation est l'homme de caractère qui pensera et agira fidèlement selon les exigences de la droite raison, à la lumière surnaturelle des exemples et des enseignements du Christ.

Pour fournir à leurs enfants le type d'éducation qu'ils se sentaient obligés en conscience de leur donner, et que le système actuel d'écoles publiques est incapable de fournir, les catholiques ont construit leurs propres écoles chaque fois que cela fut possible.

En 1956, 7,000 enfants catholiques fréquentaient 32 écoles paroissiales et privées, situées pour la plupart dans le Grand Winnipeg et à St-Boniface où la densité de la population rend plus facile l'organisation de telles écoles.

Ces écoles suivent le programme provincial et elles sont régulièrement visitées par les inspecteurs du Département de l'Education.

Les succès constants du "Parlement de la Jeunesse catholique" depuis 22 ans peuvent être pris en note, ici, comme point indicateur de l'importance accordée à la parfaite citoyenneté dans ces écoles.

Il faudrait mettre fortement en évidence que le coût total de la construction et du maintien de ces écoles comporte une lourde charge pour chacun des catholiques qui donnent leur appui. En d'autres mots, ceux qui soutiennent les écoles catholiques doivent non seulement payer leurs taxes régulières pour l'école publique où en conscience ils ne peuvent envoyer leurs enfants, mais ils doivent donner une contribution additionnelle presque équivalente à celle qu'ils font à l'école publique. Cela signifie que les contribuables catholiques portent effectivement le fardeau d'une double taxe, comme prix de leur loyauté à leurs convictions religieuses.

Conclusion

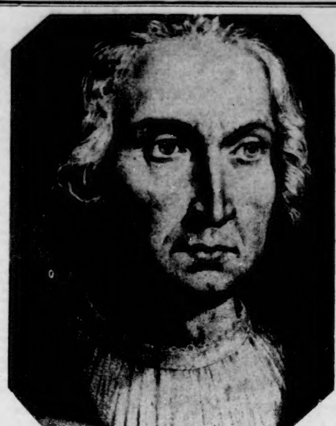
En guise de conclusion, le laïcat catholique du Manitoba désire exprimer l'opinion que le système d'éducation actuellement en force dans cette province est privé d'un principe de base: l'intégration de l'esprit du christianisme dans le programme général qui couvre la vie intellectuelle de l'étudiant.

Comme membres d'une démocratie fondée sur des principes chrétiens, et comme contribuables de notre système public d'éducation, nous réclamons votre attention sur le fait que nous désirons recevoir une juste valeur pour chacun des dollars que nous payons en taxe.

Nous, parents catholiques, nous préférerions de beaucoup envoyer nos enfants à des écoles publiques capables de servir adéquatement les besoins de nos étudiants catholiques. Nous croyons que l'équité demande que les écoles, celles construites et maintenues par nous-mêmes, soient reconnues comme accomplissant une tâche égale à celle des écoles publiques, et donc qu'elles devraient recevoir une rémunération financière égale.

Nous n'exigeons pas que notre philosophie de l'éducation soit imposée aux autres, mais nous sommes convaincus que nous n'aurons pas accompli parfaitement notre devoir tant que nous n'aurons pas employé tous les moyens possibles pour donner à nos enfants une éducation chrétienne intégrale. Nous continuerons à agir ainsi, par nos propres sacrifices, si nécessaire. Nous préférerions le faire en collaboration avec nos concitoyens.

Le 1er octobre 1957.



Le 12 octobre 1957 marquera le 463e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. L'on croit que ce portrait "Le Grand Navigateur" fut peint à Séville, Espagne, en 1504, par un peintre inconnu. On peut le voir au Musée Naval de Madrid. A remarquer que le 12 octobre, congé légal dans 35 des 48 Etats américains, est célébré avec un éclat spécial par tous les Chevaliers de Colomb. (NC)

Billet du vendredi

La mort chrétienne de CURZIO MALAPARTE

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Curzio Malaparte, l'écrivain italien qui vient de mourir, était d'origine juive, mais fils d'un homme passé au protestantisme, et il finit lui-même dans les sentiments d'un parfait catholique. Il était âgé de 59 ans. Il avait eu une vie remplie, agitée, qui l'avait conduit aux quatre coins de l'Europe, jusqu'en Russie, en Finlande et en Suède. Il eut des démêlés avec les dirigeants du fascisme italien, avec la Gestapo allemande, l'Eglise catholique, qui frappa des interdictions de l'**Index** son ouvrage intitulé **La Peau**. Il aimait beaucoup la France et n'en faisait pas mystère.

Dans l'avant-propos d'un de ses romans, où il est question de la guerre franco-italienne en 1940, il déclare, avec une franchise sentant la fierté, qu'il fut, "de tous les écrivains italiens, fascistes et antifascistes", le seul qui osa condamner sans discussion, au cours de la guerre, "le coup de poignard dans le dos". Si ses confrères italiens l'estimaient peu, ce qui s'explique, il fut quand même l'un des écrivains les plus complets de sa génération. Un homme, écrit Jean-Claude Ibert, qui sut "donner une vision pathétique de notre époque et dont l'oeuvre, si elle se trouve étroitement liée aux circonstances, survivra certainement aux passions contradictoires qu'elle a éveillées, tant en France qu'en Italie".

* * *

Malaparte fut journaliste, parmi les premiers de son temps. Il fut aussi essayiste et romancier. Il avait des idées, ne les cachait pas, tirait parfois des conclusions qui ne découlaient pas de ses prémisses. Il était inquiet, cherchait une voie, sa voie, prenait tangente quand il croyait s'être trompé, retournait sur ses pas et laissait l'impression d'une certaine inconsistance et d'illogisme.

Le vrai, c'est qu'il n'était pas fixé de façon finale, ni sur lui-même ni sur les doctrines qui l'attiraient. En quête de vérités qui lui échappaient, mais dont il n'abandonna jamais la poursuite, il n'hésitait pas à se reprendre et s'aventurer en de nouveaux chemins, même s'ils paraissaient devoir l'éloigner de son but. Il était sincère, sans détours, avait l'humilité d'esprit qu'il faut pour confesser ses erreurs, les réparer s'il le pouvait, partir d'un pied nouveau. C'est ainsi qu'il glissa de la droite à la gauche fasciste, de la droite à la gauche communiste, pour à la fin revenir des idéologies qui ne le satisfaisaient point, se convertir à la foi catholique et mourir en chrétien, après avoir déploré dans ses écrits ce qui offensait la foi et la morale.

Dans un article consacré à sa dernière maladie l'**Osservatore Romano,** organe officieux du Vatican, note que Malaparte "accueilliait dans un acte de volonté parfaite, et en pleine compréhension, le mystérieux appel de la grâce et revint à Dieu ou, plutôt pour la première fois, reçut la lumière divine".

* * *

Il s'appelait, de son vrai nom, Kurt Suckert. Fils d'un Israélite devenu protestant, il avait grandi sans éducation religieuse. Mais, comme le dit au monde la Radio vaticane au lendemain de sa mort, "il n'a jamais parcouru jusqu'au bout aucun des mille sentiers dans lesquels il s'est engagé, parce que, probablement, aucun ne répondait à ses exigences". Baptisé le 8 juin 1957, il reçut ensuite les autres sacrements, celui de l'extrême-onction sur son lit d'agonie. Il avait vu le jour en 1898, à Prato, en Toscane.

Après s'être destiné à la carrière diplomatique, il opta en 1921 pour la littérature. De 1922 à 1930, en marge de son travail journalistique, il publia plusieurs livres violents, dont **L'Italie contre l'Europe**, préfacé par Benjamin Crémieux, Juif lui aussi, qui attira l'attention sur son nom. Nommé directeur de la **Stampa** en 1929, il émigra en **France** en 1931, puis en Angleterre, où il publia son célèbre essai: **Technique du Coup d'Etat.**

Arrêté en 1933, parce qu'il disait trop libéral le fascisme de son pays, il fut envoyé à Lipari, en résidence surveillée. Pendant la seconde guerre mondiale, il est soldat chez les chasseurs alpins, correspondant de guerre sur le front russe, obligé de se réfugier en Finlande et en Suède, où il séjourne jusqu'à la chute du régime fasciste. Il regagne l'Italie en 1943, donne trois ans plus tard son fameux **Kaputt**, qui le classe parmi les grands de son époque. Ses livres se doivent lire avec prudence et réserve, à cause de ses antécédents difficiles. Ses funérailles eurent lieu à Prato, sa ville natale.

L'ILLETTRE.

Mémoire des commissaires d'écoles paroissiales présenté devant la Commission Royale MacFarlane

Introduction

Les commissaires des écoles catholiques paroissiales du Manitoba sont heureux de pouvoir tracer, devant les membres de cette Commission, un tableau des origines, du développement et de la marche des écoles catholiques paroissiales de cette province.

Les commissions scolaires de St-Nicolas (paroisse ukrainienne), de St-Ignace et du Précieux-Sang ont été choisies pour représenter les commissions scolaires paroissiales du Manitoba, parce que ces institutions peuvent être considérées comme "types" des écoles paroissiales tant au point de vue historique que social et économique.

Les écoles paroissiales doivent leur origine à cette conviction des parents catholiques que le système actuel d'écoles publiques ne répond pas à tous les besoins éducatifs de leurs enfants, en ce sens qu'il ne donne pas l'atmosphère, l'enseignement religieux et le personnel catholique dont ces enfants ont besoin. Parce qu'une école paroissiale requiert pour subsister une population catholique d'une densité minima, nous n'avons été capables de construire et de faire fonctionner que 22 écoles paroissiales, localisées pour la plupart dans le Winnipeg métropolitain et à St-Boniface. L'objectif de ces écoles est partiellement complété par 10 écoles catholiques privées. Ces dernières chargent uniformément des frais de scolarité, tandis que les premières fonctionnent ordinairement grâce aux contributions volontaires des communautés paroissiales.

Les écoles paroissiales ne reçoivent aucun appui financier, ni des municipalités ni de la province.

En 1956, environ 5,500 enfants catholiques fréquentaient les écoles paroissiales et quelque 1,500, les écoles privées. Dans ce mémoire, nous entendons ne considérer que le groupe d'élèves des écoles paroissiales.

Historiquement, on a adopté le plan suivant. Dès l'établissement d'une église catholique au sein d'une communauté, les paroissiens forment un comité chargé de prélever les fonds nécessaires pour construire et maintenir une école. Dans le cas de la paroisse catholique ukrainienne de St-Nicolas, l'église fut bâtie en 1904 et l'école suivit en 1911. L'église de St-Ignace fut construite en 1908 et la première école en 1912. La paroisse du Précieux-Sang possédait son église en 1945 et l'école ouvrait ses portes en 1946.

Notre but principal est de mettre en évidence les difficultés financières que rencontrent les écoles catholiques paroissiales dans leurs opérations. Nous demandons donc la permission de présenter nos informations sous forme abrégée, en ce qui concerne les trois écoles paroissiales dont nous sommes responsables comme membres des commissions scolaires.

Il est évident que le titre de "commission scolaire" ne doit pas être pris dans son sens strict, mais nous l'employons en référence aux commissions scolaires paroissiales. Puisque chaque comité paroissial fonctionne indépendamment, répondant aux besoins qui s'offrent dans les limites de la paroisse, nous examinons séparément le fonctionnement de chacune de ces trois écoles paroissiales. On peut remarquer en passant que les écoles catholiques ont existé dès les débuts de la colonie de la Rivière Rouge en 1818, et que la continuation de leur existence fut constitutionnellement garantie par l'Acte d'Union.

L'école de St-Nicolas

L'école paroissiale de St-Nicolas est située à 650, avenue Flora. L'édifice en brique, érigé en 1911 au coût de $40,000, comporte 6 salles de classe capables d'accommoder 225 enfants des grades 1 à 8. Le personnel enseignant comprend 5 Soeurs Servantes de l'Immaculée-Conception et une institutrice laïque. Pendant quelques années, les grades 9 à 11 furent aussi enseignés, mais ils ont maintenant été transférés à l'Académie du Coeur Immaculé.

Voici un tableau des dépenses de l'école paroissiale de St-Nicolas pendant une période de 10 ans, soit de 1947 à 1957: l'entretien de l'école et de sa propriété $18,592.79; la réparation de l'école et de sa propriété $16,591.49; livres de classe $7,404.85; bibliothèque $4,233.77; taxes municipales $3,734.11; mobilier et équipement $7,360.24; salaires des institutrices (approximativement de $25 à $40 par mois) $19,150.00; total: $77,067.25.

St-Nicolas, pendant cette période de 10 ans, a reçu un total de 2,034 étudiants.

Le plus récent rapport de l'inspecteur d'école notait qu'en dépit du surpeuplement, l'école opère de façon très efficace et un splendide esprit de coopération existe entre instituteurs et élèves.

Ecole de St-Ignace

La seconde et la troisième génération de paroissiens complètent le travail commencé il y a 50 ans dans un magasin loué à 109, rue Osborne, où 140 personnes se réunissaient pour entendre la messe. La paroisse St-Ignace dessert maintenant plus de 1,000 familles vivant entre les régions dénommées River Heights et Fort Rouge. L'école est située à l'angle des rues Jessie et Harrow.

La première école fut construite en 1912. En 1928, les deux classes initiales avaient augmenté au nombre de 8. Aujourd'hui, l'école comprend 16 salles de classe. La construction de 8 salles de classe et d'un auditorium fut récemment entreprise, pour remplacer l'école de 8 classes de 1929. Actuellement, 651 élèves fréquentent l'école.

Cette oeuvre paroissiale représente un capital de quelque $300,000 investis au cours des 10 dernières années.

Voici le tableau des dépenses sur une période de 10 ans, soit de 1947 à 1957: salaires des professeurs $76,910.70; mobilier $11,844.25; frais généraux d'entretien $166,649.97; taxes $10,172.00; total: $265,576.92.

Le nombre des étudiants, durant ces dix ans, donne un total de 4,634.

Ecole du Précieux-Sang

La paroisse du Précieux-Sang est localisée dans le district scolaire Norwood, dans la ville de St-Boniface.

Cette paroisse fut fondée en décembre 1945, afin de desservir la population catholique de langue française de ce district. Il y avait alors 225 familles. Actuellement, soit au mois d'août 1957, la paroisse comprend 480 familles.

On ouvrait une première école de 2 classes dans l'église paroissiale au mois de janvier 1946. Cent dix élèves s'inscrivaient, sous la direction des Chanoinesses Regulières des Cinq-Plaies.

Lors de l'ouverture de la présente année scolaire, 450 élèves catholiques s'enrôlèrent, dont 425 résident dans les limites de la paroisse. Les 25 autres, venant d'autres paroisses, fréquentent l'école du Précieux-Sang parce qu'il n'y a pas de "High School" dans leurs écoles paroissiales respectives.

Voici le tableau des dépenses pour une période de 10 ans, soit de 1947 à 1957: entretien et salaires $113,735.00.

Dépenses pour la construction: en 1945, l'église fut bâtie et servit comme école à 2 classes, $25,100.00; en 1947, 4 salles de classe furent ajoutées au premier édifice, $17,300.00; en 1951: la première église fut complètement transformée en école; en 1956: les Chevaliers de Colomb de la paroisse prirent la responsabilité de construire une nouvelle école comprenant 12 salles de classe et un laboratoire, $150,000.00. Montant total pour la construction (fins scolaires) $192,400.00; taxes municipales sur l'édifice scolaire (1951-1956) $6,410.00; total des dépenses: $312,540.00.

En plus de ces contributions volontaires, les propriétaires de la paroisse du Précieux-Sang ont payé en 1957, en taxes pour l'école publique municipale, la somme de $28,390.00.

Salaires payés aux membres du personnel (par exemple, en septembre 1957): a) religieuses enseignantes: Sr Principale $130.00 par mois; les 7 autres religieuses reçoivent un montant total de $490.00 par mois; b) les 6 institutrices laïques reçoivent un total de $850.00 par mois. L'institutrice du jardin d'enfants, pour une demi-journée d'enseignement $80.00 par mois; une secrétaire $80.00 par mois; un portier $200.00 par mois. Total des salaires pendant un mois: $1,830.00.

Position de notre école dans la province du Manitoba: l'école fut visitée annuellement par un inspecteur nommé par le Département d'Education et, spécialement pour les deux dernières années, ses rapports furent hautement louangeurs.

Conclusion

Les statistiques données ci-dessus montrent bien le fardeau que les catholiques sont prêts à porter pour fournir à leurs enfants dans l'école l'atmosphère, l'instruction religieuse et le personnel catholique qu'ils requièrent.

Cependant, par la loi, la province du Manitoba soutient un système d'écoles publiques destiné à répondre aux besoins de tous les enfants, y compris les exigences de leur héritage religieux.

Il nous semble que le système d'écoles publiques n'atteint pas actuellement ce but, et nous demandons la reconnaissance publique de notre position et l'appui public pour nos écoles qui, seules, répondent aux besoins de nos enfants catholiques.

Winnipeg, 1er octobre 1957.

La grande colère de Jacques Bonhomme

(Suite de la première page)

a été doté d'une situation de "protégé" des pouvoirs publics, voire d'"assisté". Il ne pouvait donc avoir que modérément l'envie de se moderniser et n'en possédait d'ailleurs pas les moyens.

* * *

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les choses ont changé. D'importants efforts ont été entrepris pour faire de l'agriculture un élément important de l'économie générale. Une nouvelle race de paysans-techniciens a surgi peu à peu — phénomène qui n'est pas sans rapport avec le travail de formation profond et méthodique accompli depuis plus de 20 ans par la J.A.C. (Jeunesse Agricole Chrétienne) — et s'est lancée dans la compétition à corps perdu. Jacques Bonhomme est de ceux-là; il s'est endetté considérablement pour s'équiper, organiser rationnellement son travail, accroître la quantité et la qualité de ses produits; il n'a pas craint de faire appel aux techniques les plus modernes, et il exhibe avec fierté la moissonneuse-batteuse qu'il vient d'acquérir; il fait à sa famille un sort plus enviable que celui qu'il a connu lui-même; il serait tout prêt à sourire à la vie... s'il n'y avait pas ce gouvernement de malheur dont la politique incohérente risque de le ruiner et à tout jamais. En ce mois d'août pluvieux et désagréable, il a donc moissonné les épis de la colère et l'a fait savoir à tout le pays.

Surpris par cette vague de mécontentement, le gouvernement a précipitamment multiplié les promesses: plan céréalier, avec prix garantis pendant plusieurs années, plan de la viande, législation nouvelle pour le prix du lait et du beurre, développement des exportations, etc... Mais rien n'a pu désarmer l'irritation de Jacques Bonhomme: au-delà du problème des prix, il y a un problème psychologique. Le paysan se sent ou se croit frustré, mis à l'écart de la nation. Il est convaincu que la politique d'austérité que la France doit s'imposer se fera sur son dos et il en voit une preuve dans le fait que le salaire minimum garanti des ouvriers du commerce et de l'industrie a été relevé, au moment même où le prix du blé était abaissé. Jacques Bonhomme est découragé!

* * *

La paysannerie française, morcelée, diverse, conservatrice, dont la cellule de base demeure la petite exploitation familiale de quelques hectares, joue dans la vie de la France le rôle assez particulier de volant régulateur. Lourde à mouvoir, lente à s'émouvoir, elle constitue en période de crise et de dépression un élément précieux de stabilité: grâce à elle, la France a échappé aux effets les plus graves de la crise économique mondiale de 1929, comme elle a survécu sans trop de peine aux dures privations imposées par l'occupation allemande entre 1940 et 1944. Par contre, en période d'expansion rapide, elle freine l'évolution et devient un boulet que traîne l'économie française. Ce qui se traduit par le phénomène suivant: les paysans souffrent moins que les autres Français dans les années de crise, mais profitent moins dans les années de prospérité.

Est-ce dire que la paysannerie soit privée de progrès technique et social qui s'extériorise dans d'autres secteurs de l'activité nationale? Non pas. Pour prendre en exemple une région de Normandie que je connais bien, j'ai pu constater, en vingt ans, la "montée" sociale du paysan, son accession au confort, au mieux-être, sinon au bien-être. Le marché du vendredi est un "test" frappant. Il y a deux décades, les paysans des environs généralement mal vêtus y venaient dans une mauvaise carriole, traînée par la jument de la ferme, ou juchés sur une bicyclette ferraillante; quelques années plus tard, ce fut l'ère des autos d'occasion, voitures invraisemblables que l'on n'osait plus faire circuler en ville et [illegible] des garagistes locaux. Aujourd'hui, les paysans de cette région achètent des voitures neuves, et le marché du vendredi en offre un saisissant échantillonnage. Quant aux jeunes, ils ne se déplacent qu'en moto ou en cyclomoteur.

Ce qui est vrai pour la Normandie l'est plus encore pour les régions plus riches qu'elle. Par contre, dans les départements du centre, où la terre est aussi rare qu'avare, l'évolution n'a pas suivi le même rythme. Devant la rudesse des temps, les villages se sont dépeuplés, les fermes ont été abandonnées et les champs rendus à la friche. Les jeunes ont fui un sort difficile pour chercher dans l'industrie une sécurité qui, bien que médiocre, est supérieure à celle de la terre — mais en aliénant la liberté que celle-ci procure.

Les économistes seraient assez disposés à se réjouir de ce reclassement qui fournit à l'industrie la main-d'oeuvre dont elle a besoin et qui supprime des zones sous-développées où la production n'est pas rentable. Du reste, dans l'état de choses actuel, les 25 plus riches départements (sur les 90 que compte la France) suffiraient à nourrir le pays. Mais ceux pour qui l'homme n'est pas simplement une des données des calculs économiques, ceux qui connaissent la valeur de stabilité représentée par le paysan français s'alarment. Que deviendrait la France sans son régulateur traditionnel?

* * *

Au reste, le mal dont souffre la paysannerie française est le mal même du pays qui, longtemps endormi dans une quiétude trompeuse, se réveille et trouve devant lui les dures réalités d'un monde de fer. La reconversion, qui s'opère dans tous les secteurs est douloureuse: du moins peut-on espérer que les promesses d'une démographie en plein épanouissement, d'une industrie qui se développe à un rythme accéléré, d'une agriculture qui se renouvelle dans la souffrance porteront finalement les fruits d'un avenir meilleur pour tous.

Maurice HERR.

Reprise des films français

Les amateurs des films français seront heureux d'apprendre que la Société d'Enseignement Postscolaire a fait les arrangements voulus pour reprendre les représentations de films français. Il y aura cependant quelques changements.

Désormais et pour plusieurs mois à venir, on présentera les films français deux soirées par semaine, les mercredis et jeudis soir. Il n'y aura qu'une seule représentation par soirée à 8 h. p.m. On fera tourner un seul grand film, avec des sujets plus courts.

On commencera par le grand film de Sacha Guitry, Napoléon, qui a déjà été présenté ici à St-Boniface. C'est une oeuvre considérable, qui dure trois heures. Les deux représentations auront lieu les mercredi et jeudi 16 et 17 octobre, à 8 h. du soir. Comme ce film est exceptionnellement long, il n'y aura que le film pour cette semaine, sans autre sujet.

Ce film basé sur la vie de Napoléon est une des réussites des films français. La majesté des scènes et la vivacité des dialogues en font quelque chose de vraiment extraordinaire.

Nous espérons que le public de langue française répondra avec faveur à cette initiative nouvelle. La Société d'Enseignement Postscolaire a tout essayé pour fournir à notre population des films français. C'est un dernier effort et son succès dépendra de la réponse de notre public.

Décès

PIERRE LACERTE

M. Pierre Lacerte, fils du magistrat et de Mme Henri Lacerte, de St-Boniface, est décédé à l'âge de 22 ans après une très courte maladie, le mardi 8 octobre, à l'hôpital St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, une soeur, la Rév. Sr Henri-de-Marie (Ghislaine), religieuse des SS. NN. de Jésus et de Marie, de l'école du Sacré-Coeur à Winnipeg.

M. Lacerte avait fait ses études à l'Institut Collégial Provencher. Il était bien connu dans les groupes de jeunes et dans les cercles sportifs de sa ville natale.

Les prières eurent lieu au salon funéraire Desjardins, mercredi soir, et les funérailles, à la basilique, le jeudi 10 octobre, à 10 h. a.m.

Précieux-Sang

Partie de cartes

Nos parties de cartes du mardi soir ont repris leur train. Donc, invitation à tous nos amis de venir nous donner mainforte comme dans le passé. La première partie eut lieu le 1er octobre. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, en était le capitaine, assisté de MM. Robert Druwé, Louis Boux, Edmond Vermeulin, François Druwé, le docteur Richard Roy, Charles Soucy, Jos. Sourisseau, Laurent Courteau, Mathias Clément, Clément Rondeau, Albert Rousseau, Charles Roussin, Noël Girard, Ulric Normandeau, Fortunat Létourneau, Arthur Leclerc, Louis Poulin, Marcien Arpin, Avila Levacque, Robert Després, Joseph Mousseau et Olier Trudeau.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme M. Druwé et celui de la cagnotte, par Mme J. Dupuis et M. Léon Carbotte.

Furent chanceux pour les cinq mains: 1er prix, Mme H. Kreitz; 2e, Mme J. Dupuis et M. G. Fournier; 3e, M. Léon Carbotte; 4e, Mme J. Dupuis et Mme Pelgner.

Les prix de consolation furent alloués à Mmes E. Morin, I. Collette, G. Ivory et U. Normandeau.

Pour la grande rafle, le sort favorisa Mmes Salamandyk, Harbur, Deslauriers et N. Emond.

Grand tirage des clubs de balle (garçons et filles)

La télévision portative échoua à M. S. Huschuk, de 572, avenue Polson, et la radio-transiteur, à M. Paul Lauzé, de 221, rue Eugénie.

Thé annuel

Il aura lieu cette année, le dimanche 13 octobre. Comme dans le passé, nous invitons tous nos bienfaiteurs et amis à venir nous encourager.

Assemblée générale de l'APM

L'exécutif nous promet, le 15 octobre, un programme qui saura plaire à tous les goûts: présentations des nouvelles "mamans de classe" et des maîtresses et présentation de la bourse de $25.00 à une élève de la classe supérieure de l'année dernière. On déroulera un film qui vient de paraître et l'exécutif fera les frais du goûter!

Ligue de cinq quilles

Equipe	Points
Aces	52
Les Joyeux	52
Les Meteors	45
Sunshine	45
Toupin Lumber	38½
Royals	38½
Les Hirondelles	32
Leo's Electric	30
Dames	
H 1 P — F. Brunel	240
D. Collette	240
H 3 P — A. Préfontaine	588
Hommes	
H 1 P — N. Girard	374
H 3 P — N. Girard	825
Equipes	
H 1 P — Les Joyeux	1098
H 3 P — Les Joyeux	2794



Mme John Caswell Davies recevra à son thé annuel au profit des oeuvres de charité de la paroisse de la basilique, dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph, le mercredi 16 octobre, de 2 h. à 9 h. p.m. En même temps, les dames du Service Social de St-Boniface tiendront leur bazar annuel au même endroit, sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux.

L'ouverture officielle aura lieu à 2 h. 30, en présence de M. l'abbé A. Boulet, curé, de S. H. le maire Joseph Van Belleghem et de M. Roger Teillet, M.A.L.

L'hôtesse, Mme Davies, sera assistée de Mmes P. Mireault, présidente du Service Social, et E. Arnal, présidente des Dames de Ste-Anne. Le service des tables à thé sera assuré par Mmes A. Lane, M. Prud'homme et F. Sicotte. Mme M. Bérard et Mlle V. Boulet sont les convocatrices du bazar. Les autres responsables sont: Mmes M. Lambert (pâtisseries), H. Boisselle (conserves), A. Tinning et E. A. Chamberland (pêche), R.-M. Deslauriers (rafle), ainsi que M. Raymond Bernier, en charge de la vente des livres.

Vous êtes tous cordialement invités.

Avis aux tertiaires de St-Boniface

Les tertiaires de la basilique, fraternité Ste-Rose de Viterbe, se rendront en groupe aux sessions françaises du congrès du Tiers-Ordre, qui seront données dans les salles de l'église St-Ignace, le lundi matin 14 octobre, de 10 h. 30 à midi.

Un autobus stationnera sur la rue Cathédrale, près de la basilique, et partira à 9 h. 50 a.m.

Rendez-vous donc, nombreux et à temps, pour profiter de ce moyen facile de vous rendre à ces conférences qui promettent d'être des plus intéressantes et invitez vos amis.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

L'assemblée d'octobre a ramené les élections annuelles. Après une année de dévouement et de progrès, la digne régente, Sr Yvonne Marion, s'est retirée pour être remplacée par Sr Lilliane Hébert.

Les autres membres élus sont: vice-régente, Sr I. St-Hilaire; ex-régente, Sr Y. Marion; secrétaire-archiviste, Sr B. Desrochers; secrétaire-financière, Sr C. Huot; trésorières, Sr E. Beaudry; chancelière, Sr Alice Loiselle; gardienne, Sr F. Ayotte; syndics, Sr A.-M. Loiselle (3 ans), Sr M. Roy (2 ans) et Sr F. Chénier (1 an); 1ère guide, Sr A. Duhamel; 2e guide, Sr M. Boissonneault; monitrice, Sr H. Desrosiers; porte-bannière, Sr J. Pujo; garde int., Sr R. Sylvestre; garde ext., Sr G. Pelland; organiste, Sr G. Audette.

Remerciements et félicitations pour l'oeuvre si bien accomplie, à l'exécutif sortant de charge, et bienvenue au nouveau comité. Il va sans dire que le Cercle St-Boniface ira comme toujours de l'avant avec la coopération de tous les autres membres, en tout et partout.

C'est avec plaisir que le Cercle no 874 a reçu la régente de St-Pierre avec ses compagnes qui sont venues si nombreuses assister à notre assemblée d'affaires du 1er octobre. Ce fut une veillée mouvementée et intéressante pour toutes.

Il ne faut pas oublier l'assemblée sociale du mardi 15 octobre à laquelle nous aurons probablement l'installation des officières. Que l'on se fasse un devoir d'y assister en grand nombre.

Un mot seulement du comité de bienfaisance, c'est toujours nécessaire, toujours important. Ne l'oubliez pas.

LA REDACTRICE.

St-Emile

Ecole et catéchisme

Le nombre des enfants qui fréquentent nos écoles a augmenté depuis l'an dernier. Il y a 120 enfants catholiques à l'école Lavallée, 30 à l'école Vermette. Il y a, en outre, plus de 70 enfants qui fréquentent les écoles catholiques des environs. Tous les samedis, les Rév. Soeurs Oblates viennent enseigner le catéchisme et donner des leçons de français à la salle St-Emile. Une centaine d'enfants suivent ces cours.

Activités sportives

Le club St-Emile a aligné deux équipes — une de jeunes filles et une d'hommes — dans la ligue Interparoissiale de balle au camp. Ces équipes ont pris part aux parties semi-finales et ont été éliminées après une saison intéressante et fructueuse. Au cours d'un tournoi à St-Norbert, nos joueurs sont sortis premiers du concours pour hommes.

Le mardi 1er octobre, le club St-Emile a offert une soirée intime aux joueurs et a remis à chacun et chacune une magnifique photographie des équipes.

On parle maintenant de hockey et on espère pouvoir encore cette année organiser une ligue locale.

Décoration de l'église

Au cours de l'été, on a procédé au peinturage et à la toilette de l'intérieur de l'église. Les bancs, les planchers, les boiseries du sanctuaire et de la nef ont été peinturés et rafraîchis. Le tout présente un aspect de propreté et de décorum qui porte à la prière.

Enfants de Marie

Au cours de l'été, on a organisé une confrérie des enfants de Marie à St-Emile. Mlle Patricia Riel a été élue présidente de la nouvelle association, Mlle Joan Szostak, 1ère vice-présidente, Mlle Valérie Sholbert, 2e vice-présidente, et Mlle Elisabeth Sholberg, secrétaire.

Désormais, les enfants de Marie prendront leur place au sein des associations paroissiales. Leur réunion mensuelle a lieu le troisième dimanche du mois, en plus des réunions spéciales qui auront lieu selon les besoins.

Visite paroissiale

M. l'abbé A. d'Eschambault, curé, est en train de faire la visite paroissiale. Il a à peu près terminé la visite de la section sud de la paroisse. Il y a là environ 55 familles et il y a eu peu de changement dans cette partie de la paroisse depuis la dernière visite. Les changements ont eu lieu surtout dans la partie au nord de l'église, dans les quartiers récemment construits.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée du 7 octobre

Les frères étaient un peu plus nombreux lors de notre assemblée de lundi dernier. La lettre mensuelle de notre Grand Chevalier y était peut-être pour quelque chose! En tout cas, les frères ont été mis au courant des activités des jeunes du Conseil Winnipeg. Présenté par le conférencier, le frère Bernard J. Kelly parla du "Junior Parliament" et expliqua son fonctionnement. Il dit également un mot de la journée sportive organisée annuellement au parc Sargent pour toutes les écoles catholiques du Grand Winnipeg.

On peut dire que le frère invité connaissait sa matière et qu'il sut intéresser tous les membres présents. Notre avocat fit les remerciements d'usage.

Nos malades

Les frères C. Dupas et F. Desrochers sont sortis de l'hôpital, mais le frère V. Fontaine doit encore suivre des traitements. Nous souhaitons à ces trois membres un complet rétablissement.

Initiation

Les demandes d'admission commencent à rentrer et tout laisse prévoir que notre conseil aura une initiation vers la fin de novembre. Tous les frères ont encore le temps d'approcher leurs amis pour leur expliquer les bienfaits de la Chevalerie. Un bon mouvement, frères! Mettez-vous au travail et secondez votre comité de recrutement...

Rigolons un peu...

Le frère L. Landry a proposé un avis de motion qui sera réglé à l'assemblée d'affaires du 21 octobre. Notre avocat sera sans doute heureux de voir que les frères s'en tiennent aux règlements! Lundi dernier, il n'avait pas sa copie des constitutions dans sa poche comme d'habitude. Les frères se demandent s'il les connait maintenant sur le bout des doigts. Je conseillerais à l'auteur de ladite motion d'être présent à la prochaine réunion! La prudence est la mère de toutes les vertus

On ne voit plus le frère H. P. aux assemblées. Maintenant que sa rue est pavée, il ne devrait plus avoir d'excuses.

A force de remettre la donation de sang (il parait que ce sera le 4 novembre), c'est à se demander si les organisateurs de cette visite annuelle à la Croix-Rouge s'attendent à un nombre record de "victimes" et qu'ils veulent donner à la pharmacie Shea le temps d'augmenter ses provisions.

Les jeunes ont maintenant les lundis soir pour leurs classes de danses du folklore, grâce au comité des jeunes. A quand une soirée mixte pour les membres?

RIGOLETTO.



Cité de Saint-Boniface

AVIS relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de l'arrondissement scolaire de St-Boniface no 1188.

Un règlement pour autoriser une dépense de deux cent quatre-vingt-cinq mille ($285,000.00) dollars par le District Scolaire de St-Boniface no 1188, pour l'érection et l'aménagement d'une nouvelle école de treize pièces dans Windsor Park et d'une nouvelle école de six pièces dans la partie nord dudit District Scolaire de St-Boniface no 1188.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 113) du District Scolaire de St-Boniface no 1188 sera soumis, en vertu du règlement no 3943 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs dudit district scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits indiqués plus bas.

Le but dudit règlement no 113 du District Scolaire de St-Boniface no 1188 est de contracter une dette de deux cent quatre-vingt-cinq mille ($285,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour l'érection et l'aménagement d'une nouvelle école de treize pièces dans Windsor Park et d'une école de six pièces dans la partie nord dudit district scolaire, au coût de deux cent quatre-vingt-cinq mille ($285,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le VENDREDI 18 OCTOBRE A.D. 1957, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

Subdivisions électorales

Quartier no 1 — Sub. élec. no 1—Eglise belge du Sacré-Coeur, 501, rue Plinguet
Quartier no 1 — Sub. élec. no 2—Club St-François, 1037, chemin Dugald
Quartier no 1 — Sub. élec. no 5—9, Mohawk Bay, Niakwa Park
Quartier no 1 — Sub. élec. no 6—Ecole Frontenac, Autumnwood Drive
Quartier no 1 — Sub. élec. no 7—Ecole Béliveau, chemin Speers
Quartier no 2 — Sub. élec. no 8—Salle des Canadiens de Naissance, 230, avenue Provencher
Quartier no 2 — Sub. élec. no 9—Ecole Marion, rue des Meurons
Quartier no 3 — Sub. élec. no 10—Institut Collégial Provencher
Quartier no 3 — Sub. élec. no 11—Hospice Taché
Quartier no 3 — Sub. élec. no 12—Salle Berry, 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de **La Liberté et le Patriote** et **The Norwood Press**, autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-quatrième jour de septembre, A.D. 1957.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Mariage

LACHANCE—BOILY

En la basilique de St-Boniface, le samedi 28 septembre, Mlle Cécile Boily, fille de M. et Mme L. Boily, de St-Boniface, unissait sa destinée à celle de M. le docteur André Lachance, fils de Mme Eva Lachance et de feu M. Joseph Lachance, de St-Eustache. Le R. P. O. Boily, S.J., bénissait le mariage de sa nièce avec un de ses bons élèves d'autrefois.

Deux artistes bien connus, MM. M. Prud'homme et Georges Paquin, rehaussèrent la cérémonie en exécutant avec art plusieurs morceaux appropriés.

La mariée était modestement vêtue d'une magnifique toilette en tulle de nylon ornée de dentelle. Son seul bijou était une petite croix d'or pur, don du marié. Le voile était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les soeurs de la mariée, Berthe et Irène, en robes ballerines rose et bleue, étaient filles d'honneur; elles portaient des bouquets d'oeillets s'harmonisant avec leurs robes. Elles étaient accompagnées respectivement de MM. Roland Lachance et Joseph Campeau, frère et cousin du marié.

MM. Louis Boily et P. Guay, oncle du marié, servirent de témoins aux nouveaux époux, tandis que MM. Léandre et Maurice Boily agissaient comme huissiers.

Après le mariage, il y eut réception au gymnase du collège de St-Boniface, transformé pour la circonstance, en une véritable salle d'apparat. Un festin y attendait les quelques trois cents convives.

M. A. Allaire sut bien s'acquitter de son rôle de maître de cérémonies. Avec beaucoup d'à-propos, le R. P. Boily et M. Antonio Vielfaure, confrère de classe du marié, offrirent leurs voeux aux nouveaux époux. M. Léandre Boily porta le toast à la mariée. M. Lachance remercia aimablement.

A l'issue de la réception, les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis. A leur retour, ils résideront au Norwood. Le Dr Lachance a son bureau au numéro 113, rue Marion. St-Boniface.

Une brochure officielle publiée à l'Institut Collégial Provencher

Les autorités de l'Institut Collégial Provencher ont pris l'initiative de publier une "brochure officielle", 32 pages de textes en anglais et en français, sous couverture noire portant l'emblème doré de l'école, le Paladin Provencher. On dit que le but de cette brochure bilingue est de mettre parents et élèves au courant des activités scolaires et parascolaires, mais aussi de créer une meilleure compréhension et coopération entre élèves, professeurs et parents. Le contenu même de la brochure permet d'espérer que ce double but se.. atteint.

Excellents pédagogues, les auteurs donnent dès le premier chapitre la liste des prix, médailles et trophées que l'école fournit chaque année aux élèves méritants, ainsi que des blasons et des épingles scolaires accordées pour participation aux activités courantes et parascolaires. Mais au chapitre suivant, en rappelant que le but de l'école Provencher est de former ses étudiants à la fois au point de vue mental et physique, on précise toutefois que le programme académique a une plus grande importance que les activités parascolaires. Et donc, il ne serait pas logique de permettre à un étudiant de participer aux activités parascolaires, alors que son travail académique est déficient. En d'autres mots, "tout étudiant qui échouerait à deux ou plusieurs cours à la fin d'une session ne peut participer aux activités énumérées ci-dessous, jusqu'à ce qu'il reçoive une note suffisante à la fin d'une session suivante". C'est clair: les études passent avant la balle molle, le curling, le hockey, etc.

Ayant ensuite rappelé clairement qu'"il est défendu de fumer dans l'école à n'importe quel moment", les auteurs consacrent deux importants chapitres à la période d'étude et aux mesures disciplinaires. La période d'étude dont il s'agit ici est celle qui, à la fin de la journée, complète les périodes régulières déjà offertes aux étudiants durant les classes. Les mesures disciplinaires intéressent ceux qui manquent aux règlements de l'école et méritent une punition, ce qu'on appelle "la retenue" en langage académique.

Le chapitre 6e rappelle que "le directeur d'orientation" à l'école Provencher possède une documentation sur les prêts et les bourses offerts aux étudiants méritants qui voudraient continuer leurs études à l'Université. Le directeur discutera volontiers avec les parents et les étudiants de la manière de s'en servir pour y souscrire.

L'avant-dernier chapitre (le 8e) est le plus important de la brochure: il traite des relations entre parents et professeurs. On y parle donc du bulletin envoyé aux parents cinq fois par année et leur fournissant l'appréciation du professeur sur le comportement de l'élève à l'école. On invite les parents à l'examiner soigneusement et on leur conseille de se mettre en communication avec les professeurs, si nécessaire. De plus, chaque année, au cours de réunions du soir, on fournit aux parents l'occasion de rencontrer les professeurs et de discuter avec eux des progrès de leurs fils. Enfin, parents et professeurs sont invités à se téléphoner mutuellement, lorsque le bien des élèves le requiert.

Le dernier chapitre parle des activités qui complètent le programme académique et ont pour but d'aider davantage les étudiants à devenir des citoyens dans le meilleur sens du mot: conseil des étudiants, corps des cadets, journal de l'école, hockey, balle molle, etc.

Nous invitons élèves et parents à lire attentivement cette brochure. Elle contient non seulement des renseignemnts sur l'école et ses activités, mais aussi des principes d'éducation qu'il importe de bien connaître et de mettre constamment en pratique.



Me Robert Trudel, récemment revenu de Paris où il a étudié l'art dramatique, ouvrira, le vendredi 18 octobre, dans la salle académique du Collège de St-Boniface, la saison des activités du Cercle Molière pour l'année 1957-1958, par une causerie dans laquelle il parlera de son voyage en France et de ses impressions de Paris.

Un film du Marseillais Pagnol (qui n'était pas de Marseille), auteur de plusieurs chefs-d'oeuvre, sera aussi présenté. La réunion sera sous la présidence de M. Léo Rémillard.

Décès

M. Napoléon Senez

M. Joseph-Napoléon Cyr-Senez, de St-Boniface, est décédé à l'hôpital St-Boniface le vendredi 27 septembre.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Alice Mondor; trois fils, Jacques, Jean et Roland; trois filles, Mme D. J. Flett (Gertrude), Mme Jean Pelletier (Bernice) et Alice; deux frères, Charles et Paul, et six soeurs, Mmes Emma Bellavance, Ida Kelly, J.-Edouard Cossette, Mlle Georgeline, la Rév. Sr Marie-Flora, SS.NN.J.M., d'Outremont, P.Q., et la Rév. Sr Marie-Ste-Mathilde, M.O.S.-C. et M.-I., de Camperville, Man.

M. Senez fut, pendant nombre d'années, huissier à la basilique. Il était membre du Cercle Ouvrier St-Joseph et auditeur au Service Civil provincial.

Les funérailles eurent lieu le lundi matin 30 septembre en la basilique de St-Boniface. M. l'abbé J.-Lucien Senez, cousin du défunt et curé de La Broquerie, officiait. MM. les abbés F. Juneau et G. Damphousse agissaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Don Flett, Jean Pelletier, Lorne Kozdial, Charles Senez, Gérard Houde et Don Smith.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la basilique.

A la famille si cruellement éprouvée nos sincères sympathies.

Décès

Mme René Dupas

A l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, le mardi 1er octobre, est décédée, à l'âge de 48 ans, Mme René Dupas, née St-Laurent.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa mère, Mme E. Marcoux, de St-Boniface, et deux frères, Marius, de Winnipeg, et Pierre, de Vancouver.

La messe des funérailles fut célébrée par M. l'abbé Léo Couture en la basilique de St-Boniface, le vendredi 4 octobre, à 10 h. a.m. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de la basilique.

Le R. P. Louis-Napoléon Boutin, O.M.I., aumônier de communautés religieuses à St-Boniface et professeur de religion au juniorat des Pères Oblats, est un auteur spirituel déjà avantageusement connu par ses premiers livres, tels que: La Pénitence, le plus humain des sacrements, L'itinéraire du fils adoptif de Dieu, L'Oratoire Mystique du Manitoba. L'auteur vient d'ajouter un nouveau volume: Le Fils du Dieu Vivant, Jésus de Nazareth, attrayant ouvrage de 150 pages.

Dans sa préface, M. l'abbé Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, affirme que le nouveau livre du Père Boutin "est de la même veine que ses oeuvres précédentes de théologie et de spiritualité . . . Son thème est du plus vif intérêt, sa doctrine s'alimente aux sources les plus sûres et les mieux choisies, et son souci de rendre limpides sans les escamoter les questions difficiles est couronné du plus remarquable succès". "Non seulement les prêtres désireux de rafraîchir leurs connaissances théologiques, mais aussi les religieux et les religieuses, ainsi que de nombreux laïcs sont à l'affût d'ouvrages où une présentation simple s'allie à une doctrine sérieuse et profonde. L'on n'a pas toujours le loisir ou la préparation immédiate pour s'attaquer à des ouvrages trop spécialisés. Mais on ne se contente pas d'exposés superficiels ou à l'eau de rose."

Ceux de chez nous qui veulent lire et méditer le nouveau livre du Père Boutin n'ont qu'à écrire à l'auteur, 340, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

Jour de perception à St-Malo le dimanche 29 septembre

ST-MALO — Le dimanche 29 septembre eut lieu, à St-Malo, la perception de l'Association d'Education.

Nous eûmes l'honneur d'avoir parmi nous M. l'abbé Henri Perron, qui parla en faveur de l'Association d'Education aux deux messes.

La devise de la journée était "Fidèles à nous-mêmes", c'est-à-dire fidèles à notre langue, à notre foi, à notre race et à notre sang. Les trois orateurs de la journée devaient à tour de rôle nous la rappeler.

Après avoir parlé de l'Association d'Education, de son but et de son rôle, M. l'abbé Perron fit l'éloge de la langue française parce qu'elle est tellement rattachée à l'Association. Que serait la langue française sans l'Association qui la protège, la défend et la fait rayonner sans cesse? Le français est une des plus belles langues du monde et puisque nos pères ont lutté pour la conserver, nous devons en être fiers et nous efforcer de la bien parler.

Le soir, à la salle paroissiale, il y eut une soirée pour la distribution des prix et des diplômes du concours de français. Nous eûmes le privilège d'avoir parmi nous le R. P. L. Guy, S.J. De nombreux parents vinrent encourager leurs enfants.

Le programme débuta par le chant de l'Association auquel tous les assistants participèrent.

Les élèves aiment bien Notre-Dame des Ecoles, aussi de toute l'ardeur de leurs jeunes coeurs, ils lui chantèrent "Veille sur nos écoles". Suivit un choeur parlé "La langue française" par les grades 9 et 10. Les grades 11 et 12 souhaitèrent la bienvenue par le gai "Ça c'est pas des ment'ries", dans lequel tout le monde y passa. M. l'abbé L. Roy, curé, présenta les prix et diplômes des grades 4 et 5.

Le grade 7 nous offrit ensuite le chant "Au fond des bois". Une petite ronde "La poule crêtée" fut suivie de la collation des prix et diplômes des grades 6 et 7.

L'orchestre Iberville eut un surprenant succès. Quand, tout à l'heure, le R. P. Guy louera le programme en général, il fera une mention spéciale de l'orchestre et tout particulièrement de la clarinette: son instrument préféré. La fanfare rythmée des grades 5 et 6 précéda la distribution des prix et diplômes des grades 8 et 9.

François '58 (Martial Gosselin) et Claire '58 (Marianne Saucier) furent présentés à la paroisse. On les applaudit chaudement. Magnifique! le programme que tu as promis d'exécuter, Martial. La J.E.C. des jeunes s'est compromise ... en pleine salle paroissiale. Plus de capitulation possible! En avant, François et Claire! Nous, les grandes, nous vous suivons!

Le R. P. Guy voulut bien nous adresser la parole. "Apprenez notre français, a-t-il souligné, et tenez-y parce qu'il pourrait y avoir un jour où les anglais, qui auront appris le français, prendront les positions des Canadiens qui ne sauront ni écrire sans fautes, ni même parler". Il félicita bien particulièrement Lorraine St-Hilaire et Angèle Goulet pour leur prix provincial en dictée. Il dit l'importance de l'Association de Parents et Maîtres, puisqu'elle apporte la bonne entente et la coopération entre l'école et le foyer. Il releva une constatation pénible: les talents de nos jeunes ne sont pas exploités suffisamment. L'A.P.M. aiderait à remédier au problème.

"La petite diligence", chant mimé, qui sut provoquer bien des éclats de rire, fut suivie de la distribution des prix et diplômes des grades 10 et 11. M. le curé prit ensuite la parole. Il encouragea les élèves à continuer leur bon travail et pour couronner la soirée; il nous donna une journée de congé. Inutile de vous dire qu'il fut applaudi!

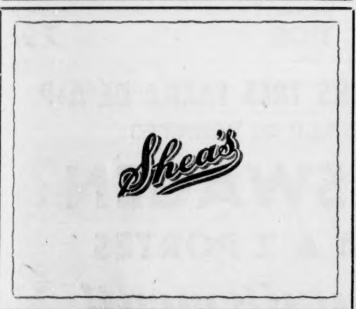
Le tout se termina par un "Tirouli Rataplan" général et notre hymne national. Jamais on ne l'avait si bien chanté à St-Malo.

Le R. P. Guy se dit très en faveur d'une telle fête à l'occasion de la collation des diplômes et de la distribution des prix de français. Cela encourage les enfants qui ont travaillé pendant dix mois pour décrocher ce bout de papier qu'est un diplôme. Une telle fête met le français à l'honneur et attise la flamme du patriotisme!

En effet, tout parlait de patriotisme dans la salle: les décorations — le bleu, blanc, rouge; la devise et le drapeau français; le programme imprégné de foi, de beauté, d'enthousiasme, de naturel et de gaieté.

Quand on a assisté et surtout participé à une soirée comme celle-là, on en sort plus "Canadien". Ce fut un vrai succès: on l'a entendu répété de tout côté. Avis à ceux qui "seraient venus s'ils avaient su"!

Jocelyne GOSSELIN,
Grade XII.



Vol. 9. No 2 11-10-57

La Maison Saint-Joseph
OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 7 à 12 inclusivement

Inauguration du nouveau pavillon

Tel qu'annoncé dans une chronique récente, nous ferons l'inauguration du nouveau pavillon et la bénédiction de la chapelle le 20 octobre prochain. Nous avons l'intention de donner à cette cérémonie toute l'ampleur convenable avec les moyens à notre disposition.

Nous invitons tout de suite les parents des élèves, les anciens et nos amis à se joindre à nous.

Nous serons honorés de la présence de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux et de quelques personnalités du monde de l'administration et de l'éducation.

La cérémonie commencera à 3 h. de l'après-midi. Elle sera suivie d'un banquet à 6 h. et d'une soirée artistique à la salle académique.

• • •

Au fil de la plume

On se hâte lentement (c'est vrai) pour terminer les travaux de construction avant le 20 octobre, mais ...

Nous avons un groupe de routiers. Ce n'est rien de marcher jusqu'à St-Pierre au son du tambour surtout lorsqu'on en revient en automobile. Merci aux bonnes âmes de St-Pierre qui ont mis leurs voitures à notre disposition.

Magnifique ce film "Lorna Donne" qu'on nous a présenté samedi dernier! D'autres suivront, paraît-il. A la bonne heure!

• • •

Retraite annuelle

Les autorités voient à nous aiguiller sur la bonne voie dès le début de l'année. Pendant deux jours, nous avons scruté notre âme, notre vie et notre conduite sous la direction du R. P. Gauvreau, S.J. A notre prédicateur, nous voulons dire un merci bien sincère.

• • •

Liste d'honneur

La première lecture de notes de l'année eut lieu en présence des professeurs le mercredi 2 octobre. Voici la liste d'honneur publiée à cette occasion:

Succès

Grade 7: J.-Paul Gobeil, Jean Moal, Roland Bisson, Victor Ste-Croix.

Grade 8: Normand Grandbois, Jimmy Gardner, Charles Coutu, Georges Boissonneault.

Grade 9: James Tardi, Alexandre Tardi, Aurèle Grandbois.

Grade 10: Bernard Sabourin, Adélard Sénécal, Raymond Plaitin, Gérald Archambault.

Grade 11: Raynald Trudel, Louis Gosselin, Maurice Vermette.

Grade 12: Normand Hébert, Alfred Kemball.

Conduite

Grade 7: Maurice Lavigne, Jean-Paul Gobeil, Jean Moal, Victor Ste-Croix.

Grade 8: Mall Lussier, David Gosselin, Robert Desmarais, Alfred Houde, Robert Soucy.

Grade 9: Aurèle Grandbois, Armand Rioux, Henri Hamonic, Louis Dubé, James Tardi, Gilles Dupuis, Edmond Potier, Gérard Rivard.

Grade 10: Adélard Sénécal, Bernard Sabourin, Robert Rivard, Gérald Archambault, Jacques Audet, Théodore Roch, Louis Trudeau, Philippe Gobeil.

Grade 11: Richard Boulet, Maurice Vermette, Louis Gosselin, Maurice Hamonic, Raymond Legault, Albert Rioux, Joseph Roy, Denis Trudel, Gérald Roch.

Grade 12: Fernand Proulx, Camille Piché, Alfred Kemball, Marcel Fraser, Robert Audet.

Application

Grade 7: Gérald Dufault, Jean Moal, Jean-Paul Gobeil, Pierre Léger, Roland Rioux.

Grade 8: Norman Grandbois, Jimmy Gardner, Mall Lussier, David Gosselin, Alfred Houde, Robert Soucy.

Grade 9: Aurèle Grandbois, Armand Rioux, Henri Hamonic, Louis Dubé, James Tardi, Gilles Dupuis, Gérard Rivard, Alexandre Tardi, Raymond Dubé.

Grade 10: Bernard Sabourin, Adélard Sénécal, Gérald Archambault, Robert Rivard, Théodore Roch, Hervé Catellier.

Grade 11: Maurice Vermette, Albert Rioux, Joseph Rioux, Denis Raffard, Raymond Legault, Louis Gosselin, Raynald Trudel.

Grade 12: Robert Audet, Fernand Proulx, Marcel Fraser.

• • •

Chronique des Anciens

Nous réitérons notre invitation aux Anciens pour l'inauguration de la nouvelle école. Organisez votre programme pour être à Otterburne le 20 octobre prochain et venir constater comment votre Alma Mater a grandi depuis votre départ.

Nous avons reçu des invitations pour le mariage prochain de deux Anciens. Nous en faisons part aux Anciens qui nous liront. Il s'agit de M. Louis Saucier, jadis de Saskatoon, qui célébrera son mariage à Drayton, Ontario, et de M. Gabriel Catellier qui épousera Mlle Anita Forest à St-Malo, tous deux le 12 octobre. Nos félicitations et nos voeux.

Accident tragique survenu à Lorette, le jeudi 3 octobre

LORETTE — Un pénible accident survenu le jeudi 3 octobre a jeté une des bonnes familles de Lorette dans un deuil profond.

La petite Nicole Cournoyer, âgée de 2 ans et demi, a été tuée instantanément lorsqu'un tracteur conduit par son frère de 10 ans, bascula sur la fillette et la tint prisonnière. Le jeune Armand eut la chance d'être jeté un peu plus loin.

La fillette laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Joseph Cournoyer; deux soeurs, Rachel, âgée de 11 ans, et Rose, de 5 mois; deux frères, Armand, 10 ans, et Roland, 9 ans, et ses grands-parents, MM. et Mmes Eugène Cournoyer, de Lorette, et Léo Tougas, de Ste-Anne-des-Chênes.

La sépulture eut lieu dans l'église de Lorette, à 4 h. p.m. La messe des Anges fut célébrée par M. l'abbé R. Bélanger, curé. Un bon nombre de parents et d'amis assistèrent à la cérémonie.

Les porteurs étaient les cousins de la petite Nicole, Denis, Ross, Gilles Gauthier, Joseph Dorge et Raymond Dumaine.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Incendie

Le vendredi 27 septembre, à une heure assez avancée de la nuit, le feu détruisit la demeure de M. et Mme Urbain Marcoux. Les voisins appelés en toute hâte firent leur possible pour venir à leur secours, mais ne purent rien sauver. Il n'y eut aucune perte de vie.

Victimes

M. Marcel Dupuis, victime d'un accident de machine sur sa ferme, est revenu de l'hôpital et est en bonne voie de guérison.

M. Aimé Manaigre est hospitalisé à Ste-Anne, à la suite d'un accident survenu sur la route lorsqu'un camion heurta sa motocyclette. Sa condition est assez bonne.

Election à l'Institut

Le lundi 23 septembre commençait la semaine des élections à l'Institut Collégial de Lorette Centre. Il s'agissait de nommer un président et un nouveau conseil étudiant pour l'année.

Cinq noms furent proposés comme candidats à la présidence et suivirent les jours de propagande. On couvrit les murs d'affiches et les tableaux de rimes et on composa des chansons sur le candidat du choix. On cabala avec fougue!

Carl Paci émergea l'heureux président du conseil, Robert Grossman, vice-président, et Louise Pépin, secrétaire.

Chaque classe choisit son président et sa secrétaire: grade XI, Georgette Gauthier et Lorraine Tétreault; grade X, Victor Desmarais et Rose-M. Robillard; grade IX, Cécile Marcoux et Philippe Gélineau.

Soirée en leur honneur

Le jeudi soir 26 septembre, les élèves organisèrent une fête en l'honneur de leur nouveau conseil. Le président fut couronné au milieu des cris et des chants de ses partisans. Carl Paci délivra ensuite son message où il entrevoit l'année 1957-58 comme remplie d'activités et de progrès.

La soirée se déroula avec des jeux, des chansons et du folklore. Les 130 élèves de l'école supérieure passèrent une belle soirée remplie de patriotisme et de fierté envers leur Institut Collégial.

En dépit de ses nombreuses occupations, **M. l'abbé Edmond Lavoie,** curé de la paroisse St-Pierre-Jolys, a quand même accepté la présidence du comité qui s'occupe de percevoir les souscriptions des prêtres et des communautés. Il nous apprenait ces jours-ci que les prêtres ont gracieusement consenti à souscrire la somme de $100.00 chacun et qu'il est plus que probable que les communautés enseignantes feront de même. Une fois de plus, notre clergé et nos communautés donnent l'exemple. Il nous reste à espérer qu'un grand nombre de laïcs s'inspireront de ce geste et en feront autant.

St-Jean-Baptiste

Souper paroissial

Les dames de St-Jean-Baptiste invitent tout particulièrement les gens des paroisses environnantes à venir souper le dimanche soir 13 octobre, de 5 h. 30 à 8 h. On vous servira dinde, jambon, légumes variés, petits pains, café, tarte, crème glacée, etc.

Le soir, à la salle paroissiale, il y aura une soirée sociale des plus amusantes. Venez passer quelques heures avec les paroissiens de St-Jean-Baptiste. Vous ne le regretterez point.

Donc, vous êtes attendus, tous, le dimanche 13 octobre!

Otterburne

Bazar

La tradition se maintient; il y aura un souper-banquet au poulet et un bazar; le tout est fixé au dimanche 10 novembre. Le Comité d'organisation est formé des personnes suivantes: président, M. Edouard Gobeil; vice-président, M. Aurèle Lacasse; secrétaire, Mme Jean Saive; trésorier, M. J.-H. Desrosiers, ainsi que MM. Zéphirin Audet, Léo, Charles-B. et Victor Carrière et Armand Dumont. Les dames sont déjà à l'oeuvre et vous préparent un vrai banquet comme par le passé.

Qu'on veuille bien retenir la date, 10 novembre, afin de ne pas manquer cette soirée et de ne pas faire dans les paroisses environnantes une organisation semblable pour cette date; autrement, ce ne serait plus de l'entraide.

UN PLEIN AVION D'INTELLECTUELS

PARIS — A la faveur de congrès ou voyages organisés, on voit de temps à autre un avion d'une ligne régulière nolisé pour un groupe homogène de techniciens, de professionnels, de journalistes, etc., mais pour la première fois on a vu, en septembre 1957, un avion entièrement occupé par 81 écrivains et essayistes appartenant à toutes les nationalités d'Europe.

C'était à l'occasion du congrès mondial du PEN Club International qui vient de se dérouler à Tokyo. Les délégués des divers pays d'Europe s'étaient rassemblés à Paris. Tous ces romanciers, penseurs, essayistes ont pris là un avion spécial d'Air France qui les a conduits au Japon après une escale d'une journée au Siam.

La Broquerie

Showers

Le mercredi 9 octobre, à la demeure de Mme Georges Boily, avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Lina Balcaen dont le mariage sera béni prochainement. L'héroïne de la soirée reçut de nombreux et magnifiques cadeaux; elle sut remercier en termes charmants toutes les assistantes. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Le jeudi 10 octobre, les amies de Mlle Eliane Simard se rendaient à la salle de l'arena où un shower eut lieu en son honneur. Des cadeaux jolis et utiles lui furent présentés. Un succulent goûter mit fin à la soirée.

Va-et-vient

Récemment, Mmes Beauchemin et Desbiens, de Montréal, firent une visite de quelques jours à leurs frère et soeur, M. l'abbé Lucien Senez, curé, et Mlle Rose Senez.

Transcona

Quarante Heures

Les Quarante Heures ont eu lieu dans la paroisse les 7, 8 et 9 octobre. Les différents groupes de la paroisse se sont rendus à tour de rôle pour adorer le Très St-Sacrement.

Pour favoriser un plus grand nombre d'écoliers à la réception de la sainte communion du premier vendredi du mois, une messe est célébrée à 11 h. 15 a.m., précédée d'un court exercice religieux.

L.F.C.

A la réunion tenue le 1er octobre, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques eurent le plaisir d'entendre une conférence sur la vocation, donnée par le R. P. Godfrey Poage passioniste.

On organise présentement un grand bazar qui se tiendra les vendredi et samedi 15 et 16 novembre.

Guides

La deuxième réunion des guides de la paroisse sous la direction de leur capitaine, Mme J. Stewart, eut lieu le mercredi 2 octobre. Les présences augmentèrent de 13 à 20. Les jeunes filles de 11 à 16 ans, qui voudraient se joindre au groupe seront les bienvenues les mercerdis soir, à 7 h. 30, dans la salle paroissiale.

Chevaliers de Colomb

Les horloges électriques, installées dans les six classes et les deux bureaux de la nouvelle école de l'Assomption, sont des cadeaux des Chevaliers de Colomb de la paroisse. Grand merci!

M. Michael Shepit, propriétaire de la South Side Lumber Builders Supply Co. de Transcona, vient de faire le don d'une pièce en bois d'acajou (mahogany) de 14 pieds de longueur et de 4 pouces carrés qui doit servir à la fabrication d'une croix pour l'église de Glass. Les Chevaliers de la paroisse aident présentement à construire cette église.

La prochaine réunion des Chevaliers aura lieu le dimanche 20 octobre, à 7 h. 30, dans l'auditorium de la nouvelle école. Il y aura installation des nouveaux officiers.

Achetez vos cartes de Noël religieuses (françaises ou anglaises) des Chevaliers de Colomb. Les profits seront pour le Noël Blanc.

Lutte

D'ici jusqu'au grand froid, il y aura parties de lutte dans la nouvelle arène de Transcona, située à 513, avenue Melrose Est, les mercerdis soir, à 8 h. 30. Entrée: 75 sous pour adultes et 25 sous pour enfants. Les profits iront au "Joint Building Fund" du East End Community Club et des Chevaliers de Colomb.

Powerview

Remerciements

Les familles Clarence Smith et Louis Lavallée remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont donné des marques de sympathies lors de la mort de leur épouse et fille, Mme Annette Smith, soit par envoi de fleurs, offrandes de messes ou autres services.

St-Georges

Çà et là

La semaine dernière, les enfants de l'école Allard des grades IV et V eurent un petit pique-nique. Ils s'amusèrent très bien.

Le même soir, la Rév. Sr St-Pierre-Marie-Chrysologue tomba et se fit une entorse. Elle fut hospitalisée quelques jours à l'hôpital de Pine Falls. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Rose Fournier est revenue après un repos d'une semaine.

C'est le dimanche 13 octobre que commencera la retraite paroissiale.

Ste-Rose-du-Lac

Elections de l'école

Les élections pour le conseil des écoliers de Ste-Rose eurent lieu récemment. Voici les résultats: président, M. Ronald Adam; vice-président, M. Ivan Ives; secrétaire, Mlle Margaret Taylor. Mlle Sylvia Bourbonnière fut élue présidente du comité social et M. Laurent Menec, président du comité des sports.

Les élections dans les classes suivirent avec ces résultats: présidents, Ronald Adam, des grades XI et XII; Daniel Delveaux, des grades IX et X; Joey Hopfner, des grades VII et VIII; représentants des classes, Denis Labossière, des grades XI et XII; Daniel Delveaux, des grades IX et X; Lorraine Maillard, des grades VII et VIII.

Le comité des sports se compose de Mlle Lucille Lépine et M. Laurent Menec pour les grades XI et XII; de Mlle Lucille Tardiff et M. Georges Burelle, pour les grades IX et X; de Mlle Annette Ladéroute et M. Philippe Adam, pour les grades VII et VIII.

Le comité social comprend: Mlle Sylvia Bourbonnière et M. Paul Guyot, des grades XI et XII; Mlle Janet Hopfner et M. Pierre Gendreau, des grades IX et X; Mlle Linda LeComte et M. Denis Fitzmaurice, des grades VII et VIII.

Bazar annuel

Le mercredi 18 septembre, les dames de la Ligue Catholique de Ste-Rose se réunirent dans la salle de la patinoire pour organiser leur bazar annuel qui prendra place le samedi 26 octobre. Vous êtes tous cordialement invités.

Nos patrons d'honneur

Robert Trudel, avocat	Winnipeg
Laurent Marcoux, avocat	Winnipeg
Armand Dureault, avocat	Winnipeg
Paul Bétournay, avocat	Winnipeg
Thomas Grafton, avocat	Winnipeg
Laurier Régnier, avocat	Winnipeg
J.-A. Landry, avocat	Winnipeg
Léon Bénard, avocat	Winnipeg
Maurice Arpin, avocat	Winnipeg
Arthur Leclerc, pharmacien	St-Boniface
Jean Préfontaine, pharmacien	St-Boniface
Louis Préfontaine, pharmacien	St-Boniface
Adélard Paquin, pharmacien	St-Boniface
Fernand Savoie, pharmacien	Notre-Dame-de-Lourdes
René Mulaire, pharmacien	St-Pierre
Charles-E. Huot	St-Boniface
Emile Couture	St-Boniface
Jules Couture	St-Boniface
Jean Schimnowski	St-Boniface
Mme John Gordon	St-Boniface
Auguste Côté	Winnipeg
Joseph Guay	St-Boniface
Georges Guilbault	St-Boniface
Robert Bockstael	St-Boniface
Joseph Chaput	St-Boniface
Maurice Prud'homme	St-Boniface
Roland Trudeau	St-Boniface
Edgar Fourneaux	St-Boniface
Marcien Trudeau	St-Jean-Baptiste
Roger Lemire	St-Pierre
J.-H. Beaudry	St-Boniface
Hector Poirier	St-Boniface
Roland Roy	St-Boniface
E. Mulaire	Somerset
G. Ste-Marie	St-Boniface
Léon Desmarais	Lorette
P. Royal	St-Pierre
Noé Rodrigue	St-Vital
E. Dubois	La Rochelle
Lucien Deschouwer	Mariapolis
Georges-J. Forest	St-Boniface
Sam Duguay	St-Boniface
Léo-J. Dufault	St-Boniface

La paroisse de Somerset atteint son objectif

Lundi dernier, nos percepteurs se rendaient à Somerset où ils ont visité les familles et recueilli les souscriptions en faveur de CKSB. En dépit de certaines abstentions qui sont toujours trop nombreuses, Somerset a quand même atteint son objectif.

Dimanche dernier, l'honorable Alfred Monnin avait expliqué une fois de plus les raisons de la présente souscription. Les esprits étaient bien préparés et les contributions ont été généreuses. Il est à espérer qu'on voudra suivre cet exemple dans les autres paroisses.

Inutile de s'attarder à trouver des raisons pour ne pas souscrire; nous les connaissons toutes: mévente du blé, mauvaise température, réparations des bâtiments, maladie et que sais-je. En dépit de toutes ces plaintes et lamentations, les salles de cinéma sont remplies; la jeunesse gaspille avec une effronterie désespérante; les automobiles envahissent les routes chaque fin de semaine; les salles de danse et les grils sont achalandés comme jamais. Et l'on transporte les maisons de la campagne en ville. Il y a en somme autant d'activités qu'en période de richesse. D'où vient donc tout cet argent? Il est évident que nous manquons de sérieux. Ce dont il faut nous inquiéter et tout de suite, ce n'est pas de savoir quand le projectile russe s'arrêtera, mais quand nous retrouverons la maîtrise de nous-même.

Si la paroisse de Somerset peut atteindre son objectif, on ne comprend pas bien pourquoi les autres ne pourraient pas en faire autant. Inspirons-nous de cet exemple et souscrivons généreusement.

La radio catholique n'est pas un luxe mais, au dire du St-Père, elle s'impose au prix de tous les sacrifices. C'est donc entendu: il faut donner jusqu'à ce que ça fasse mal.

DIRECTEURS DE CKSB



R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I.
Précieux-Sang

M. Edmond St-Amant
St-Jean-Baptiste



M. Louis Laurencelle
La Broquerie



M. Joseph Lafrance
St-Pierre

Message du président

A la fin de cette semaine, il me fait plaisir de vous annoncer que nous avons reçu en souscriptions diverses, la somme de $15,000.00, soit un peu plus d'un sixième de notre objectif. C'est une première étape et qui nous laisse entrevoir de plus amples résultats. Le travail se fait lentement, mais après avoir fait une petite revue de ce qui a été accompli jusqu'ici, nous arrivons au résultat suivant: il y a eu 7 souscriptions de $500.00, une de $400.00, deux de $250.00, deux de $200.00 et, finalement, 44 de $100.00. Faites le compte et vous constaterez que les $9,200.00 ont été souscrits par 56 personnes. Nous savons bien qu'il est inutile de nous attendre à ce que toutes les souscriptions soient aussi considérables. Toutefois, nous devons être réalistes.

Pour atteindre notre objectif, il nous faut, en plus de ce qui a été souscrit jusqu'à présent, cent contributions de $100.00, trois cents de $50.00 et 500 de $25.00. Ce n'est certes pas demander l'impossible car il y a au moins douze mille familles d'expression française au Manitoba. Qu'il s'en trouve 900 pour souscrire les montants que je viens d'énumérer et le succès est assuré. Il n'y a plus qu'à espérer dans la générosité de ces personnes. Le mois d'octobre nous dira si oui ou non nous avons fait trop confiance en notre population. Une chose reste certaine: c'est le temps de souscrire. C'est vous faire honneur que de compter sur vous. Maintenant, nous attendons votre réponse.

Georges JESSOP.

LE GROUPE DES 100

M. et Mme Emmanuel Maguet, Ste-Rose	$100.00
Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste	100.00
Alfred St-Germain, St-Boniface	100.00
Mme Marie Kerbrat, St-Laurent	100.00
Mlle Priscille Cormier, La Salle	100.00
Philippe Perron, St-Boniface	100.00
E.-A. Fourneaux, St-Boniface	100.00
M. le juge et Mme A. Bernier, Winnipeg	100.00
Denis Belair, CKSB	100.00
Dr Paul L'Heureux, St-Boniface	100.00
Wilfrid Decosse, Somerset	100.00
Armand Latreille, Somerset	100.00
Yves Rocan, Somerset	100.00
Alexandre Perreault, Somerset	100.00
Albert Ronceray, Somerset	100.00
Me Célestin Champagne, Somerset	100.00
Charles Labossière, Somerset	100.00
Mme M. et Mlle A. Robert, St-Boniface	100.00
Brunelle Léveillé, St-Boniface	100.00
Roland Trudeau, St-Boniface	100.00
Jules-A. Couture, St-Boniface	100.00
Arthur Guay, St-Boniface	100.00
Henri d'Eschambault, St-Boniface	100.00
Maxime Désaulniers, CKSB	100.00

Au Juniorat de la Ste-Famille

Départ du R. P. Soulodre

Après avoir consacré six années de sa vie d'Oblat à la formation des junioristes, le R. P. Jean Soulodre les quittait officiellement le mardi 24 septembre.

Un banquet rassembla, pour l'occasion, le personnel du Juniorat, ainsi que quelques Pères visiteurs qui, en compagnie des élèves, saluèrent le partant.

Le repas terminé, le R. P. Supérieur ne manqua pas d'exprimer ses meilleurs voeux de reconnaissance à celui qui avait aussi rempli la charge de supérieur, pendant le séjour de son prédécesseur à Rome en 1952; à celui qui, pendant plus de six ans, a fait preuve de grand dévouement, soit comme professeur, économe, directeur spirituel ou organisateur des séances. Il invita donc les élèves à offrir pour le Père Soulodre une prière toute spéciale.

Ce fut ensuite le tour de l'admoniteur à dire un mot au nom des élèves. Il souligna le beau travail accompli par le Père et lui assura que son souvenir demeurera encore longtemps parmi eux.

Il ne fallait pas clore le banquet sans avoir entendu parler celui dont on fêtait le départ. En des paroles très chaudes, le Père Soulodre nous montra qu'il a toujours voulu semer la joie et travailler avec ses confrères dans une atmosphère familiale. Il affirma, en plus, que ce détachement demeurait chose pénible; néanmoins, il nous promit que dans sa messe quotidienne, il présentera à Dieu une offrande à notre intention.

Mais le Père Soulodre ne nous quitte pas définitivement. De la paroisse du Précieux-Sang, où il exercera son ministère, il viendra nous rendre visite souvent et continuera de compter parmi les directeurs spirituels.

Nous lui offrons donc nos meilleurs souhaits de longue vie et de fructueux apostolat.

Fernand NORMANDIN,
Rhétorique.

Autour du monde en 80 jours

Le mardi 1er octobre, les élèves de Versification et de Belles-Lettres assistaient à la représentation cinématographique du livre de Jules Verne, "Autour du monde en 80 jours". Ce que je trouve de remarquable dans ce livre, c'est qu'il a été composé, il y a plusieurs années, alors que ni ballons-volants, ni trains rapides n'existaient. C'est donc dire que Jules Verne avait une imagination extraordinaire. Quant au cinéma lui-même, il est certainement remarquable par ses acteurs célèbres, par exemple David Niven, et ses couleurs vives et précises, ses couchers de soleil; le tout constitue le plus beau film que j'aie vu depuis celui des "Dix commandements".

Ovide POIRIER,
Versification.

• • •

Le tournoi

Le mercredi 2 octobre, à 9 h. 45 a.m., les autobus de la "Eagle Bus Lines", toujours ponctuels, arrivaient devant l'entrée du Juniorat. C'était la journée du tournoi. Ce fut une journée éclatante! Le soleil s'était levé le matin plus radieux que d'habitude et de toute la journée, pas un seul nuage ne vint troubler la sérénité de l'atmosphère.

Dès notre arrivée au parc Assiniboine, nous avons commencé les jeux qui exigeaient beaucoup d'adresse et de fatigue de la part des élèves. A midi, après deux heures d'exercices violents, on nous servit un repas succulent, composé de fèves au lard et de sandwiches aux tomates. Tous firent honneur aux bonnes "binnes" chaudes et à la crème à la glace. Après dîner, on nous laissa libres jusqu'à 3 h. Plusieurs se rendirent au jardin zoologique; quelques-uns par intérêt — pour visiter leurs proches-parents, les singes, d'autres par pure curiosité. Les autres, enfin, restèrent à écouter la partie de balle à la radio, soit pour s'étendre dans l'herbe fraîche du parc. A 3 h., les activités recommencèrent et se prolongèrent jusqu'à 5 h. 30, alors qu'on nous servit le souper.

A 7 h., tous embarquèrent dans l'autobus pour retourner au Juniorat. Tous étaient contents de leur journée mais extrêmement fatigués. Mais pas une fatigue au monde ne pourrait empêcher les gars de renouveler la cérémonie traditionnelle de "l'immersion" au retour du tournoi. Cela consiste à se choisir une victime, la traîner sous le robinet et la laver à l'eau froide. Mais après quelques initiations, le Père Godbout mit la main sur la cloche et on se dirigea vers la chapelle pour terminer cette belle journée par la bénédiction du S. Sacrement.

Adrien JUBINVILLE,
Versification.

• • •

Alexandre le Grand

Le soir du tournoi, les élèves de Méthode se rendaient au théâtre Paris, comme spectateurs du film: "Alexandre le Grand". L'an dernier, les méthodistes avaient déjà étudié ce personnage important de l'histoire ancienne et l'occasion était favorable pour rafraîchir la mémoire et procurer un divertissement intéressant.

Les élèves apprécièrent cette représentation parce qu'Alexandre s'affichait comme un homme courageux malgré son désir effréné de conquérir le monde. Nous savons tous aussi qu'Alexandre est considéré comme le plus grand conquérant de l'univers. Il avait certainement l'esprit et la bravoure d'un excellent général. Il a vraiment mérité son titre d'Alexandre le Grand.

Gilbert SABOURIN,
Méthode.

• • •

Résultats de septembre

La lecture des notes pour le mois de septembre eut lieu, le 4 octobre, pendant l'étude de 8 h. Le R. P. Albert Girard, supérieur, ouvrit la lecture par quelques recommandations appropriées, puis proclama les résultats.

En Méthode, Robert Sherstone se classa premier avec une moyenne de 87, Jean-Paul Courcelles, deuxième, avec 86, et Albert Vermette, troisième, avec 85.

En Syntaxe, Jean-Guy Tremblay arriva premier avec une moyenne de 85, et Léopold La Clare, deuxième, avec 82, et Paul Chartrand, un nouveau qui nous vient de St-Laurent, arriva troisième avec 81.

C'est dans la classe des Eléments-Latins que la lutte fut la plus chaude. Les vainqueurs méritent nos félicitations. Eugène Vachon finit premier avec 92, Jean-Yves Rochon, deuxième, avec 91, et André Chaput, troisième, avec 89.

Ensuite, le Père Girard fit des éloges aux élèves pour leur bonne conduite. En effet, des 87 élèves présentement au Juniorat, 54 obtinrent la mention excellente; 24 obtinrent un "très bien" et 9 seulement se contentèrent d'un "bien". Il n'y eut aucune mention médiocre. Espérons que cette moyenne se continue toute l'année.

René COURCELLES,
Belles-Lettres.

AU JUNIORAT
Dimanche 13 octobre 1957
14e Journée des Parents
Grand-messe à 10 h. 30 a.m.



S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, ainsi que LL. EE. NN. SS. Maurice Roy, primat de l'Eglise canadienne et archevêque de Québec, et M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, ont reçu des doctorats d'honneur à l'Université de Montréal, le mercredi 9 octobre, au lendemain des grandes manifestations religieuses qui soulignaient le centenaire de l'érection du Grand Séminaire de Montréal.

Ces manifestations religieuses et académiques faisaient partie du programme des grandes célébrations de l'année sulpicienne à Montréal. En effet, les Messieurs de St-Sulpice, arrivés au pays depuis 300 ans, sont à l'origine du Grand Séminaire et ils président encore aujourd'hui à son destin. Les fêtes ont été présidées par S. E. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, et se sont déroulées en présence de S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada.

WASHINGTON — Sept millions de jeunes Américains participeront à la "Semaine de la Jeunesse" organisée du 27 octobre au 3 novembre par les Associations de Jeunesse catholique des Etats-Unis sur le thème: "Pour une jeunesse plus saine, plus heureuse et plus joyeuse".

Dunrea

Shower

Le jeudi soir 3 octobre, Mlle Annette Beaupré, fille de M. et Mme Edmond Beaupré, était l'héroïne d'un shower d'objets divers, donné à l'occasion de son mariage qui eut lieu le samedi 5 octobre.

A cette occasion, la demeure de M. et Mme René Côté fut choisie comme lieu de rendez-vous où le grand nombre d'amies réunies purent constater d'abord la surprise de l'héroïne Annette et jouir ensuite d'une agréable soirée.

Une adresse fut lue par Mlle Doreen Spurrill, puis vint le dépouillement des nombreux et jolis cadeaux, accompagnés des bons souhaits d'usage, et l'héroïne de la fête remercia gentiment tout le monde pour ces démonstrations d'amitié. La veillée se continua dans une atmosphère de saine gaieté jusqu'à une heure avancée, et un succulent goûter termina la joyeuse réunion.

Va-et-vient

M. et Mme A. Lavoie, accompagnés de leurs deux fils, Gérald et Denis, se sont rendus à St-Boniface, le dimanche 6 octobre, afin de visiter et réconforter M. Athanase Lavoie, qui est hospitalisé. Mme Lavoie est revenue avec eux.

M. Alfred Paradis s'est aussi rendu à St-Boniface, ces jours derniers, au chevet de sa tante, Mme Léo Paradis, qui est très affaiblie par la maladie. Il visitait en même temps sa mère, Mme Albert Paradis, et ses soeurs, Antoinette et Henriette.

Le dimanche 6 octobre, venaient de McCreary: M. l'abbé D.-J. Desjardins, M. J. Ledoux, Mme Fortin et Mlle G. Boulet.

Les familles Arthur Paradis et Adélard Boulet ont joui de la visite du R. P. Alphonse Paradis, O.M.I., de McIntosh, Ont. Ce dernier célébrait la messe du dimanche 6 octobre.

M. et Mme Jos. Bisson, maintenant de St-Boniface, étaient de passage dans cette localité ces jours derniers.

St-Laurent

Chant à l'église

Le dimanche 6 octobre, la grand-messe était chantée par les enfants de choeur. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, a inauguré cette nouvelle manière afin d'intéresser tous les assistants à chanter la messe ce qui serait très beau.

Le chant était sous la direction de Mlle Berthe Beauchemin qui y met toute sa bonne volonté afin d'aider le R. P. Curé dans cette entreprise.

Va-et-vient

Mme Gilbert Buors est allée passer une semaine de vacances en Ontario. Elle se rendit à Kenora en autobus et de là elle prit l'avion pour visiter Ball Lake. Elle a ensuite passé une semaine à Winnipeg où elle a visité ses trois soeurs, Mmes Ernest Bellehumeur (Aurore), Pete Klassen (Doreen) et Roland Claeys (Constance).

Mme Pete Klassen, accompagnée de ses trois fillettes, est venue passer la semaine chez ses parents, M. et Mme A. Dumont.

Le dimanche 6 octobre, M. et Mme Roland Claeys et leurs deux garçonnets, ainsi que Mlles Patricia et Lydia Dumont, de Winnipeg, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme A. Dumont.

Ste-Agathe

Départ

Le samedi soir 5 octobre, parents et amis de M. et Mme Aldéric Pilon se réunissaient à la salle des vétérans pour leur offrir des souhaits de bon voyage et de bonne chance pour l'avenir. Ils quittent la paroisse pour aller demeurer à Vancouver. Tous ceux qui ont connu la grande serviabilité de M. Pilon en garderont un bon souvenir.

Nos malades

A nos malades, Mmes Albéric Lemoine, Signard Beaudoin et Edphat Dorge, bon courage et prompt retour à la santé.

Elie

Thé et bazar

Les dames catholiques de la paroisse d'Elie annoncent qu'il y aura un thé et un bazar au profit de l'église le vendredi 1er novembre, de 2 h. à 4 h. p.m., à la "Georgian Room" (5e étage) de la Baie d'Hudson. Bienvenue à tous.

Remerciements

M. Gabriel Bernardin et M. et Mme Lionel Desilets désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Catherine Bernardin-Tremblay.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la dernière chronique: survit à Mme Catherine Bernardin-Tremblay: Mme Rosa Bélanger, au lieu de Mme Rosa Bourdon, de Californie.

Baptême

Elaine-Yolande-Marie, fille de M. et Mme Gilbert Desilets. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Desilets.

Attachement aux choses de l'esprit

CHICOUTIMI — M. A. D. Dunton, président du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada, a déclaré que le Canada deviendra grand dans la mesure de son attachement aux choses de l'esprit.

Parlant au congrès national de la Société Richelieu, groupement de langue française, il a ajouté que la "valeur du Canada ne repose pas uniquement sur ses statistiques de production, de consommation et de revenus.

"Dans les années à venir, a-t-il précisé, le Canada s'imposera ou non à l'attention du monde selon que ses ressortissants seront avides de nourriture spirituelle ou s'en désintéresseront.

"Je crois qu'on peut dire que l'existence même du Canada comme nation dépendra par-dessus tout de son évolution intellectuelle."

La presse catholique en Grande-Bretagne

LONDRES — Malgré la crise du journalisme sévissant dans le pays, la presse catholique de Grande-Bretagne est en progression constante. L'hebdomadaire "The Universe", fondé en 1860, a enregistré, au cours du semestre dernier, une augmentation de son édition de 4,000 exemplaires. Depuis la fin de 1955, où elle tirait à 274,000 exemplaires, la publication catholique la plus répandue de Grande-Bretagne, atteint, en fin juin 1957, un tirage de 291,000 exemplaires.

La publication hebdomadaire "Catholic Sentinel", fondée il y a une année et qui est réputée pour être le journal le meilleur marché des Iles Britanniques, paraissant chaque fois sur quatre pages, atteint maintenant un tirage de 10,000 exemplaires. Cette publication a été fondée dans le but de mettre en garde contre les dangers du communisme.

Les 9 et 10 novembre: Congrès de l'AFCIS à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — L'Association franco-canadienne des Instituteurs de la Saskatchewan (AFCIS) tiendra son troisième congrès annuel, à Prince-Albert, les 9 et 10 novembre prochains. Tous les membres actuels de l'Association, comme d'ailleurs tous les professeurs canadiens-français de la province qui désireraient en faire partie, sont invités à ce congrès pour promouvoir la cause de l'enseignement du français et de la religion dans les écoles et pour permettre à tous ceux qui travaillent pour une même cause de se connaître et de s'entraider.

L'exécutif de l'AFCIS compte que, comme par le passé, tous ses membres se feront un devoir d'être présents à leur congrès, malgré les distances considérables que certains doivent franchir pour s'y rendre et malgré le désir bien légitime que les professeurs pourraient avoir de jouir d'une fin de semaine un peu plus longue pour se reposer après deux mois d'enseignement.

L'AFCIS, association vieille de trois ans à peine, a déjà cependant contribué d'une façon notable à unir les effectifs de quelque trois cents professeurs canadiens-français, tant religieux que laïques, disséminés à travers toute la province. Il y a un renouveau de zèle pour la cause commune.

De nombreux revers se sont abattus sur la jeune Association au cours de ses premières années d'existence: la dernière année n'en a pas été exempte. Après un magnifique congrès tenu à Prince-Albert, au début de novembre 1956, les activités de l'Association ont été plus ou moins paralysées par la maladie qui a frappé le président, le R. F. Louis-Gérard, S.C., qui a dû se condamner à un repos prolongé. En juin dernier, le vice-président du sud, le R. F. Georges-Armand, S.C., a assumé la tâche d'organiser une nouvelle province communautaire chez les Frères du Sacré-Coeur.

Grâce au zèle inlassable des dévoués visiteurs d'écoles, MM. les abbés A. Marchildon et R. Ducharme, et grâce à la ténacité et au dévouement sans limite de la présidente intérimaire, la Rév. Sr Marie-Madeleine, f.d.l.p., l'Association continuera à aller de l'avant.

Dumas

Va-et-vient

M. Edouard Bourgon, stationné à Rivers, Man., vint chez ses parents, en fin de semaine.

M. et Mme Théodore Martin, à leur retour de Biggar, visitèrent leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet.

Mme G. Lemoine et ses filles, de Wawota, ainsi que ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Zébière, firent une visite à M. et Mme R. Zébière.

M. et Mme J. Perras étaient en visite chez Mme Germaine Dauphinais, de Fife Lake.

M. et Mme R. Jacques et leurs enfants ont rendu visite à M. et Mme W. Wyporowich, de Fairlight.

Mme Antoine Larrivée, Mme André Baudu et son grand-père sont de retour chez eux, après un séjour à l'hôpital de Wawota.

Cliniques de vaccin anti-polio Salk dans la région sanitaire de Prince-Albert

15 octobre—St-Louis	Salle Grain Growers	9.00-12.00 a.m.
15 octobre—Domremy	Salle de la Légion	1.30- 4.00 p.m.
16 octobre—Debden	Salle du Club Sportif	9.00-12.00 a.m.
		1.00- 4.30 p.m.
17 octobre—Big River	Salle des Elks	9.00-12.00 a.m.
		1.00- 4.30 p.m.
17 octobre—Léoville	Salle de la Légion	9.00-12.00 a.m.
		1.00- 4.30 p.m.
18 octobre—Spiritwood	Salle paroissiale	9.00-12.00 a.m.
		1.00- 4.30 p.m.

Mme A. Pépin, âgée de 83 ans, est décédée le 27 septembre

MONTMARTRE — Mme Adélard Pépin (née Anna Provencher) est décédée à l'hôpital de Montmartre le vendredi 27 septembre, à l'âge de 83 ans. Elle était née le 4 octobre 1874 à Plessisville, P.Q. Mariée le 7 janvier 1914, elle habitait Montmartre depuis cette date. Mme Pépin appartenait à la congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Béatrice (Mme Louis Douan), et son gendre, ainsi que six petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le lundi 30 septembre en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Foisy, curé. Les porteurs étaient MM. Martial Beaudin, Damien Perron, Ovide Robert, Jos. Labrèche, Hervé Giroux et Emmanuel Breton.

Remerciements

M. et Mme Louis Douan remercient sincèrement le docteur et les religieuses de l'hôpital et les dames de Ste-Anne, ainsi que tous les parents et amis qui ont pris part à leur deuil.

Autre décès

M. Armand Coupal, de Montmartre, est décédé à l'âge de 12 ans à Régina. Ce jeune enfant de M. et Mme L.-D. Coupal (Lucille Morin) était infirme depuis sa naissance, mais jouissait de toutes ses facultés intellectuelles et comprenait toutes choses. Grâce à une éducation chrétienne et pieuse par des parents foncièrement catholiques, cet enfant fit la mort d'un prédestiné. Après de grandes souffrances, il reçut les derniers sacrements avec piété et en pleine connaissance. Il mourut le samedi 5 octobre.

Va-et-vient

M. l'abbé J.-A. Foisy est parti dans l'Est pour quelques semaines de vacances. Le R. P. Jean Tétrault, P.B., le remplace durant son absence.

M. et Mme Joseph Luster, de Colombie-Britannique, sont en visite chez M. et Mme John Luster.

Nos malades

Sont hospitalisées: Mmes Anne-Marie Seitz, Ida Wiener et Mary Sebastian, de Kendal, Mme Anne Hick, de Glenavon, Mme Catherine Fink et Mlle A. Hrycak, de Montmartre.

Naissances

A M. et Mme Fink est né un garçon.

A M. et Mme Sebastian est né un garçon.

Titanic

Çà et là

C'est le dimanche 13 octobre qu'auront lieu le souper et le bazar pour la paroisse Ste-Anne de Titanic. Il y aura, au cours de la soirée, bingo et jeux divers. Cordiale bienvenue à tous.

Le 23 septembre, dans la salle paroissiale, des vues animées très intéressantes furent données gratuitement par le département des Ressources naturelles

M. et Mme Jean Martin et leurs deux petites filles sont allés s'établir dans l'arrondissement de Gartland, sur la ferme de M. Urton.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage

Le samedi 28 septembre eut lieu le mariage de Mlle Suzanne Grenier, fille de M. et Mme D.-Léo Grenier, avec M. Léo Colbert, fils de M. et Mme Léger Colbert, de South Makwa. Les pères des mariés leur servaient de témoins.

M. Raymond Colbert était garçon d'honneur et Mlle Marie-Thérèse Grenier, fille d'honneur. Mme Francis Palin (Juliette), soeur de la mariée, était dame d'honneur et sa nièce, la petite Elaine Grenier, bouquetière.

Parmi les invités d'autres paroisses, on remarquait MM. et Mmes Léger Colbert, Marcel Colbert, François Bertrand et Mme Antonio Colbert, de South Makwa, et M. et Mme Francis Palin, de Coleville.

Courval

Soirée annuelle

Le samedi 28 septembre, une belle soirée organisée par les dames de la paroisse eut lieu à la salle publique. Il y eut bingo, rafles, pêche et goûter.

Les gagnants des gros prix de bingo furent Mmes Bertha Gaucher, Rosilda Brin et Raymond Lebrun et M. L. Laliberté, tous de Courval, Mmes W. Tremblay, Réo Tremblay, G. Hopkins et O. Brin, de Courval, MM. George McGregor, père, et G. McGregor, fils, d'Eistleigh. Les rafles furent gagnées par Mme Roland Tremblay, de Courval, M. H. Haug, de Pansy, et M. Georges Gagnon, de Coderre.

Nous tenons à remercier les organisatrices et tous ceux et celles qui ont contribué et aidé de différentes manières pour cette soirée qui fut un grand succès.

Départs

Les familles P. Croteau, Roméo Tremblay et Roland Blanchard quittaient Courval dernièrement pour demeurer à Moose Jaw pendant l'hiver.

Çà et là

Mme Jeannine Marcil, de Moose Jaw, visitait ses fils, Richard et Jean-Louis, et leurs familles, la semaine dernière.

Mme D. Bennett, de Régina, est en visite chez ses parents, M. et Mme F.-A. Tremblay, pour quelques semaines.

M. et Mme O. Brin, accompagnés de Mme F.-A. Tremblay, assistaient aux vues françaises à Gravelbourg, dimanche dernier.

Assemblée

Le mercredi 2 octobre eut lieu l'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne au presbytère. Après la lecture des minutes, des questions très intéressantes furent posées sur la charité, l'eucharistie, etc.; ce questionnaire avait été préparé par Mme Charles Arguin. A la fin de la soirée, un délicieux goûter fut servi par Mmes Marcel Tremblay et Charles Arguin.

Gravelbourg

Baptêmes

Guy-Joseph, fils de M. et Mme Louis Chouinard (Agnès Gillespie). Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Chevrier.

Lise-Marie, fille de M. et Mme Raoul Verville (Denise Beauregard). Parrain et marraine, M. et Mme Henri Beauregard.

Michel-Laurent-Joseph, fils de M. et Mme Louis Samoisette (Alice Bouvier). Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Bouvier.

Marie-Léa-Gisèle, fille de M. et Mme Gérald Piché (Irène Arguin). Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Piché.

Va-et-vient

Mlle Graziella Longault, de Montréal, visite sa mère, Mme Joséphine Longault, qui est convalescente.

MM. et Mmes Conrad Piché et Ernest Gauthier sont partis pour un voyage d'un mois dans les provinces de Québec et d'Ontario.

M. et Mme Pierre Morin, d'Estevan, passaient la fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Noé Morin et Jean Langelier; M. et Mme André Bouvier, de Weyburn, chez M. et Mme Paul Warbeck.

Mmes Joseph et Paul Marchand, ainsi que Mme Palma Deaust, sont partis pour Asbestos, P.Q., pour assister aux funérailles de leur fille et soeur, Mme Alphonse Hamel.

Un pionnier de Meyronne, M. E. Philibert, est décédé

MEYRONNE — Le mardi 1er octobre, la paroisse de Meyronne vient de perdre un pionnier en la personne de M. Edmond Philibert, qui est décédé à Weyburn, à l'âge de 78 ans et 6 mois.

La messe des funérailles qui eut lieu le samedi 5 octobre en l'église Notre-Dame de Lourdes, fut célébrée par M. l'abbé Lucien Poulin, curé. La chorale de Meyronne fit les frais du chant. M. Ronnie Chase fit la quête.

Les porteurs furent MM. Edouard Roy, Ulric Monette, Tony Therens, S. Lalonde, Frank Vervalcke et P. Corcoran.

L'inhumation eut lieu dans le lot de famille du cimetière paroissial.

M. Philibert naquit à Grosse-Roche, P.Q., en mars 1879. En 1899, il épousait Mlle Bernadette Jean à Amqui, P.Q. En 1910, ils vinrent s'installer dans l'Ouest où M. Philibert dirigea les travaux de la construction de l'hôtel de Meyronne. De leur mariage naquirent huit enfants, dont deux garçons morts en bas âge et un fils, Wilfrid, rappelé à Dieu à l'âge de 21 ans. Mme Philibert le précéda dans la tombe en octobre 1956.

Lui survivent: quatre fils, Victor, de Calgary, Adélard, de Stettler, Delphis, de Fort McLeod, et Albert, de Tisdale, et une fille, Mme Woodman (Alma), de Nipawin, Sask.

MM. Albert et Adélard Philibert étaient présents aux funérailles et au règlement des affaires.

Va-et-vient

M. et Mme Paul Courier, de Fort Erié, étaient en visite chez les familles Courier et Frérotte.

M. Jos. Gagné, de Montréal, était de passage à Meyronne.

M. l'abbé L. Poulin et plusieurs familles assistaient à la bénédiction de l'école séparée d'Assiniboia.

Mme Ulric Monette et M. Henry Alexandre viennent d'être éprouvés par la mort de leur frère, M. Euclide Alexandre, survenue à Troy, N.Y.

M. et Mme Raymond Girardin et leur famille sont installés ou village où M. Girardin est employé au magasin Thuot.

"Compétence de l'instituteur", thème d'un important congrès à Marcelin

MARCELIN — La convention de l'Unité scolaire de Blaine Lake a eu lieu à Marcelin les 25, 26 et 27 septembre.

Au nom de la population de Marcelin, M. Paul Philibert, en sa qualité de maire, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur et aux instituteurs. Après une courte citation sur ce qui fait un instituteur "grand", M. Philibert a souhaité aux membres du groupe enseignant de modeler leur vie sur le "grand Maître", le Christ.

Afin de mieux accommoder les maîtres et maîtresses, les dames de la paroisse se sont groupées pour servir le dîner chaque jour à la salle paroissiale. Un grand banquet, auquel assistaient plusieurs paroissiens, fut servi le 25. M. l'abbé L. Forget, curé, fut invité à bénir la table. A la fin du repas, nos cordons bleus furent chaleureusement applaudis.

Tous les discours et discussions de cette convention ont eu pour thème: "La compétence de l'instituteur" — a) en classe; b) par son association; c) dans l'arrondissement.

Le 1er jour, l'invité d'honneur, le Dr S. W. Steinson, principal de l'Ecole Normale de Saskatoon, a fait ressortir les points suivants:

1. L'instituteur doit être heureux et enthousiaste.

2. Il doit être prêt à assumer la responsabilité de ses succès et de ses échecs.

3. Pour réussir, un maître doit être intelligent, il doit posséder un savoir fécond, une personnalité compréhensive et un esprit progressif.

Le 2e jour fut confié à M. H. Trout, directeur de l'Association des Instituteurs de la Saskatchewan (S.T.F.). Il a développé les idées suivantes:

1. L'enseignement est une activité intellectuelle. Il faut recruter des candidats intelligents et capables. La Fédération désire de meilleures qualifications pour l'admission au Collège d'Education.

2. L'instituteur doit connaître la psychologie de l'enfant. On veut faire venir en Saskatchewan des psychologues renommés.

3. Le maître doit avoir de la compétence et des techniques. La Fédération veut donner à son personnel enseignant les méthodes les meilleures et les plus nouvelles.

4. Le professionnel est consacré au service de l'enfance et doit la développer spirituellement, intellectuellement, mentalement et physiquement.

5. Le vrai professionnel appartient à son organisation (ici en Saskatchewan, la S.T.F.) et doit en être un membre actif qui contribue tout en son pouvoir afin d'améliorer le service de ses membres.

M. J. W. Paul fut l'orateur du 3e jour. Les questions suivantes furent discutées:

1. L'instituteur doit savoir quelle est l'âme de son arrondissement, son intérêt principal.

2. Il doit être préoccupé des besoins de l'arrondissement où il travaille.

3. Il doit y assumer des responsabilités, mais seulement à un tel point que sa dignité et son travail professionnels n'en souffrent pas.

4. Il doit augmenter ses connaissances et devenir un professionnel de mérite.

Tous les instituteurs ont quitté la convention avec la résolution bien arrêtée de se re-consacrer plus entièrement à la plus sublime des professions: l'enseignement.

Retraite fermée

La Rév. Sr Claire-de-Ste-Marie ainsi que Mlles Pauline Gauthier, Doris Degagné et Diane Lagimodière sont revenues enchantées de leur retraite fermée, tenue à Prince-Albert les 21 et 22 septembre. A cette occasion, il y eut étude d'Action catholique, sous la présidence de S. Exc. Mgr Léo Blais. M. l'abbé J.-A. Coursol, aumônier diocésain d'Action catholique, prêchait la retraite. A tous deux, nos plus sincères remerciements, ainsi qu'à la dévouée propagandiste, Mlle Gisèle Hamel.

Çà et là

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Olivine Renaud, qui est hospitalisée à Prince-Albert.

Née à M. et Mme Raymond Desjardins, une fille.

M. et Mme Wilfrid Hamel et famille, de Dahinda, et Mme O. Laprairie, de Saskatoon, étaient de passage chez M. et Mme Ernest Hamel, récemment.

M. et Mme Paul Philibert et famille sont allés visiter M. et Mme Howard Stensreed et M. Raymond Philibert, à Saskatoon.

M. Maurice Conan est retourné poursuivre ses études au collège de Gravelbourg.

M. et Mme Ferdinand Grenier ont eu la visite de leur fils, Georges, de Saskatoon.

En Colombie-Britannique

Le R. P. Z. Noël, O.F.M., célèbre ses 50 ans de profession religieuse

VANCOUVER — Le dimanche 6 octobre, en la solennité de la fête de saint François d'Assise, la communauté des franciscains célébraient, en l'église St-François de Vancouver, le jubilé d'or de profession religieuse du R. P. Zéphirin Noël, O.F.M., supérieur du monastère de Vancouver.

Le matin, à 11 h., il y eut la cérémonie du jubilé et la rénovation des voeux par le jubilaire entre les mains du R. P. Adam Sebastian, O.F.M., provincial de la Custodie du Christ-Roi de l'Ouest canadien, venu de Cockrane, Alta, pour l'occasion. Suivit la messe solennelle; le R. P. Noel en était le célébrant, accompagné du R. P. Camille Chassé, maître des novices, et du R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., supérieur et curé à Maillardville, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Provincial adressait quelques mots de félicitations et de remerciements au jubilaire et d'action de grâce à Dieu, durant la cérémonie jubilaire, et le R. P. Boniface, O.F.M., curé de la paroisse, à l'occasion du prône.

Le soir, il y eut des agapes fraternelles au monastère. En plus de la communauté de Vancouver, on y remarquait S. Exc. Mgr W. M. Duke, archevêque de Vancouver, le R. P. Provincial, M. le juge Cody, de Vancouver, M. John McMaster, syndic apostolique du monastère, qui adressèrent la parole; le R. P. Boniface, qui était maître de cérémonies; le R. P. W. Brazeau, O.F.M., curé de Port Alberni; les RR. PP. A. Fréchette, P. Paré, S. Lajoie B. Dureau, les RR. FF. A. Dubuc et J. Rousseau, tous franciscains, de Maillardville.

Le jubilaire recevait aussi un télégramme du R. P. Cuthbert, O.F.M., supérieur de la maison de Cockrane, Alta.

Nous espérons jouir encore longtemps de la paternelle bonté du vénéré jubilaire: Ad multos ac faustissimos annos.

Elections annuelles

Le 25 septembre avaient lieu, à St-Sacrement de Vancouver, les élections annuelles des Dames Auxiliaires. Furent choisies: présidente, Mme Raymond Gaudry; 1ère vice-présidente, Mme Albert Lefebvre; 2e vice-présidente, Mme Louis Pinget; secrétaire-archiviste, Mme Maurice Ecarnot; secrétaire-trésorière, Mme François Coulombe.

Félicitations aux nouvelles officières et chaleureux remerciements à Mme Arthur Parent que son état de santé oblige à sortir de charge.

Cercle canadien-français

Le Cercle canadien-français a tenu ses élections annuelles également le soir du 25 septembre. Voici les résultats du scrutin: président, M. Lazare Moreau; 1er vice-président, M. Harry Beauregard; 2e vice-président, M. Raymond Boyer; secrétaire, Mme D. C. Parker; trésorier, M. François Coulombe. Furent élues pour prendre charge des différents comités: Mmes Wilfrid Doucet, Emile Chabot, Pierre Benoit, Jean-Paul Ste-Croix et Françoise Marchand.

Voeux de succès au nouvel exécutif!

Activités de l'A.J.C.

Le dimanche 6 octobre, les jeunes de l'A.J.C. ont célébré, par une réunion générale et une soirée de variétés, l'ouverture de la 10e année d'activités de leur groupement. En effet, c'est en septembre 1948 que l'A.J.C. de St-Sacrement a pris naissance. Son premier président fut M. Bernard Chenier et son premier aumônier, le R. P. Lionel Vachon, S.S.S., transféré à New-York depuis le printemps de 1950. Le président actuel est M. Léonard Macht et l'aumônier, depuis juin 1950, le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S.

La réunion comportait les rapports des différents comités (religieux, apostolique, éducationnel et social), l'exposé du programme de l'année, un forum sur la "ségrégation à Little Rock et en Colombie-Britannique" et un programme récréatif, suivi de la prière du soir en commun.

La prochaine réunion générale aura lieu le dimanche 13 octobre, à 8 h. 15, en la salle paroissiale St-Sacrement.

Visiteur distingué

Le dimanche 6 octobre, à l'occasion de la visite à Vancouver du seul évêque lithuanien de l'Amérique du Nord, les 200 Lithuaniens catholiques de la ville et des environs se sont réunis à l'église pour assister à une messe spéciale, célébrée par S. Exc. Mgr Vincent Brizgys luimême, qui donna également le sermon en lithuanien. Assistèrent au choeur: Mgr T. N. Nichol, V.G., les RR. PP. L. Gélinas et D. Murphy, S.S.S.

Immédiatement après la messe, un banquet fut servi dans la salle St-Sacrement, décorée pour la circonstance aux couleurs nationales lithuaniennes.

Mariage

Le samedi 28 septembre avait lieu, en l'église St-Sacrement, le mariage de M. Arthur Gaudry, fils de Raymond Gaudry et de Viola Dubois, avec Mlle Jeannette Rapp, fille de Georges-Armand Rapp et de Berthe Piguay. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., qui célébra également la sainte messe. M. Roger Gaudry, frère du marié, et Mlle Thérèse Rapp, soeur de la mariée, étaient garçon et fille d'honneur. M. Pierre Benoit servit de père à la mariée. Au cours de la messe, le chant fut assuré par Mme Alma Loiselle-McDougall, accompagnée à l'orgue par le R. P. Julien Hamel, S.S.S.

A l'issue de la cérémonie, tous les invités furent reçus chez M. et Mme Raymond Gaudry et, de là, se rendirent au restaurant suisse du Centre d'achat "Woodward's" de West-Vancouver, où mariés et invités des deux familles furent les hôtes de Mme Rapp.

Le nouveau couple ira résider à Calgary, Alta.

Souper à la dinde

Le souper à la dinde prendra place le 19 octobre, en la salle paroissiale St-Sacrement. Il y aura deux services: un à 5 h. 30 et le deuxième à 7 h. Le prix du couvert est de $1.50 pour adultes et de 75c pour les enfants au-dessous de 12 ans. Ce souper, organisé par les Dames Auxiliaires de la paroisse, sous la direction de Mme Raymond Gaudry, sera au profit de l'école paroissiale.

Baptêmes

Linda-Marie, fille de William-J. Paquette et de Mary Laycock, née le 9 avril et baptisée le 29 septembre par le R. P. Z. Bélanger, S.S.S. Parrain et marraine, Eugène Paquette et Doris A. Gibb, représentée par Dora Paquette.

Blaire-Léonie et Blaine-Joseph, enfants jumeaux d'Harry Viens et d'Irène Paré, nés le 17 janvier et baptisés le 29 septembre par le R. P. J.-L. Lemire, S.S.S. Parrains et marraines, Frederick Williams et Pearl Campbell-Williams, Gabriel Paradis et Joséphine Drew-Paradis.

Keith Christopher, fils de Kenneth V. Pagnoni et de Jeannine Beaulieu, né le 28 août et baptisé le 29 septembre par le R. P. J.-L. Lemire, S.S.S. Parrain et marraine, Arthur Beaulieu et Rita Beaulieu, grand-père et tante de l'enfant.

Marie-Germaine-Joanne, fille de Joseph-S. Rogers et de Susan O'Neil, née le 16 septembre et baptisée le 29 septembre par le R. P. Z. Bélanger, S.S.S. Parrain et marraine, Narcisse Lecavalier et Germaine Cloutier-Lecavalier.

Maillardville

Décès

Le dimanche matin 30 septembre est décédé à l'hôpital Royal Columbian, à l'âge de 61 ans, Mme Moïse Gauthier (Marie-Aurélie Gagnon). Elle était née à Pawtucket, R.I.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Aimé, Albert et Rosaire, tous de Maillardville; six filles, Mmes S. Schwing, E. Bouffard, A. Hurtubise, J. Peterson et Liane, de Maillardville, et Mme R. Hagen, de Moose Jaw, Sask., et une soeur, Mme R. Nadeau, de Marysville, Wash.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 2 octobre. Le R. P. A. Fréchette, O.F.M., curé, officiait. Les chantres étaient M. Joseph Lecomte et Mme Agnès Dauvin, présidente des Dames de Ste-Anne, accompagnés à l'orgue par Mme Sylvio Chabot.

Les dames de Ste-Anne accompagnaient la dépouille mortelle à l'entrée et à la sortie du cortège funèbre. Les porteurs étaient MM. Rosaire Gauthier, Alfred Bouffard, Joseph Peterson, Aimé et Albert Gauthier et Jean-Paul Hurtubise. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Pierre, à New Westminster.

Sincères sympathies à toute la famille qui remercie les parents et amis de leurs nombreuses marques de sympathies.

La saint François

Le vendredi 4 octobre, fête de saint François d'Assise et premier vendredi du mois, il y eut messe à 11 h. 15 a.m., à laquelle plus de cinq cents enfants de l'école communièrent. Le R. P. Curé, célébrant, en profitait pour donner un petit sermon en français et en anglais sur le fondateur de l'Ordre franciscain: "Roi de la jeunesse d'Assise" et patron de l'Action catholique, le proposant comme modèle à notre jeunesse, avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ce fut grand congé tout l'après-midi.

Baptêmes

George Hugh, fils de George Schwingenshloegl et de Sara Gauthier. Parrain et marraine, Hugh Stead et Lena Schwingeschloegl.

Martin-William, fils de Maurice Desaulniers et de Marion Hall. Parrain et marraine, Laurent et Viviane Desaulniers.

En Saskatchewan

Fairholme

Décès

Le 17 septembre, Mme Ernest Thibault a reçu la triste nouvelle de la mort de sa mère, Mme Lumina Côté, de St-Vital, Man. Agée de 77 ans, elle était sous les soins des Soeurs Grises à l'hospice Taché de St-Boniface depuis quelque temps.

Mme L. Côté fut résidante à Fairholme pendant 23 ans. Elle laisse six filles, Mmes Y. Havard, C. Lafrenière, E. Beaulieu, A. Dupuis, T. Rivard et E. Thibault; quatre fils, Edouard, Gerard, Armand et Norbert; quatre frères, Napoléon, Avila, Donat et Adélard Desrosiers, et une soeur, Mme F. Nault.

Le service eut lieu à l'église St-Eugène et l'enterrement au cimetière de St-Vital.

Sincères sympathies à tous les membres de la famille de la part des amis de Fairholme.

Çà et là

M. et Mme A. Côté, de Doritoch, Sask., et M. et Mme Alphonse Dupuis, de Jackfish, ont rendu une courte visite à M. et Mme E. Thibault, le lundi 17 septembre.

M. et Mme Alfred Bouchard, Mlles Claire Thibault et Suzanne Marchildon, de Léoville, passèrent également la fin de semaine chez M. E. Thibault.

Le R. P. Emilien Tremblay, missionnaire Rédemptoriste, de Saskatoon, prêcha une retraite de trois jours. Les gens se rendaient très nombreux matin et soir, malgré le temps des récoltes, pour entendre les sermons très intéressants et qui certainement firent beaucoup de bien à chacun.

M. l'abbé Gérald Pouliot, curé, s'est rendu à Debden et à Victoire où il bénit le mariage de M. Marcel Delisle et de Mlle Murielle St-Pierre. Au retour, il ramenait avec lui un collégien, Richard Gervais, malade d'influenza.

Les fermiers sont très occupés dans les champs à ramasser les récoltes. La température fut très mauvaise depuis des semaines.

Mme Peter Schmaltz (Yvette Thibault) passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ernest Thibault. Elle retourna chez elle à Estevan, le lundi 23 septembre.

Mme O. Hanson a visité Mme A. Tanguay, la semaine dernière, en revenant d'un voyage à Victoria, C.-B., où elle assista au mariage de sa fille, Shirley, avec M. Emile Tanguay. Le mariage eut lieu le 17 août.

Election d'un délégué au Saskatchewan Wheat Pool

AVIS PUBLIC est donné par la présente que des nominations pour l'élection d'un délégué comme représentant des actionnaires du "Saskatchewan Wheat Pool" dans chacun des 167 sous-districts de la province seront reçues jusqu'à 5 h. p.m., le lundi 23 octobre, et pas plus tard, au bureau central de la compagnie, édifice Wheat Pool, Régina, Saskatchewan.

Tel qu'énoncé à la section 61 des Actes de l'association, le délégué devra être teneur d'une part dans la Compagnie et **devra aussi être engagé directement ou indirectement dans la production du grain ou du bétail dans le sous-district pour lequel il est élu**; de plus, il aura dû vendre, par l'intermédiaire de la Compagnie, tout le grain et le bétail d'écoulement dont il disposait durant la période de trois ans précédant immédiatement son consentement à sa nomination comme candidat dans l'élection d'un délégué à moins que la Compagnie elle-même n'ait dû refuser ses produits. Advenant le cas ou un délégué cesserait d'être qualifié tel qu'énoncé dans ce paragraphe, il cessera aussi d'être délégué.

Tout groupe de six actionnaires d'un même sous-district peut nommer un candidat ou délégué indépendamment de toute assemblée. Un nombre indéterminé de candidats peut être nommé pour un sous-district. Le consentement écrit du candidat doit accompagner la nomination. Ceci doit être fait en remplissant et en signant la déclaration de la formule de nomination à l'endroit désigné.

On peut se procurer les formules de nomination en s'adressant au secrétaire du comité local du Wheat Pool ou du bureau central, édifice Wheat Pool, Régina.

SASKATCHEWAN WHEAT POOL.

Régina, le 25 septembre 1957.

Bénédiction et ouverture officielle de l'école séparée d'Assiniboia, Sask.

ASSINIBOIA — Une autre page de l'histoire de la paroisse St-Georges d'Assiniboia vient de s'écrire, le dimanche 29 septembre, lors de la bénédiction et de l'ouverture officielle de notre nouvelle école séparée. C'est la réalisation d'un beau rêve!

La température idéale contribua à l'éclat de cette fête. Paroissiens, parents et amis affluèrent en grand nombre et se joignirent aux invités d'honneur pour participer au programme magnifiquement organisé par les différents comités.

S. Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque du diocèse, bénit l'édifice. Puis eurent lieu dans l'auditorium de l'école des discours de circonstance, sous l'habile présidence du Dr R. Sylvestre. Après le chant de l'"O Canada", S. H. le maire Henry Wood souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs. Ensuite, M. l'abbé A. Vachon, notre dévoué curé, après quelques mots de bienvenue au nom de la paroisse, souligna avec éloquence la raison d'être de notre école séparée et fit ressortir les bienfaits d'une éducation chrétienne.

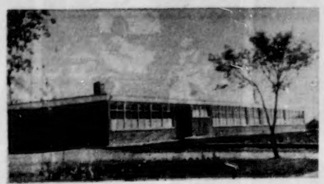
Suivit un chant de louanges au Créateur de tous biens, "The Heavens Resound", interprété par la chorale de l'école, sous la direction de la Rév. Sr St-Louis.

S. Exc. Mgr A. Decosse

Son Excellence prit à son tour la parole pour exprimer son appréciation du magnifique travail accompli avec tant de générosité par notre curé et ses paroissiens en menant à bonne fin cette gigantesque entreprise.

M. R. Wignore

M. R. Wignore, le sympathique surintendant de l'unité scolaire d'Assiniboia, présenta ensuite l'orateur invité, M. Allan McCallum, sous-ministre de l'Education de notre province. Dans son allocution, celui-ci rappela le rôle de l'éducation dans la société démocratique qui est de donner à tout citoyen le pouvoir d'exercer ses privilèges de liberté et de responsabilité civique. Il nous fit entrevoir l'avenir plein d'espoir de notre patrie et le besoin urgent de préparer notre jeunesse au grand rôle qu'elle est appelée à jouer tant dans le développement interne de notre pays que sur le plan international.



Nouvelle école séparée d'Assiniboia.



Eglise paroissiale

MM. Argue et Brown

MM. Argue, M.P., et Brown, M.A.L., adressèrent un mot de félicitation aux membres de la commission scolaire pour leur dévouement à l'oeuvre de l'éducation.

M. le Dr R. Taillon

Vint ensuite le tour de notre infatigable et zélé président de la commission scolaire. En quelques traits éloquents, il traça l'historique de notre école, faisant ressortir la pensée qui a présidé à l'épanouissement de ce projet: la nécessité de procurer une éducation chrétienne à nos enfants. Le terrain pour l'école et le couvent fut acheté durant l'hiver 1956. Puis un vote des contribuables catholiques, en juin de la même année, créa l'arrondissement scolaire de l'école séparée d'Assiniboia no 30, selon la teneur de l'Acte scolaire de la Saskatchewan. Quelques semaines plus tard, un autre vote élut les commissaires suivants: M. le Dr R. Taillon, président, Me W. A. Platzer, M. L. J. Sutherland, M. N. J. Lang, M. le Dr R. Sylvestre. M. Emile Blais fut ensuite nommé secrétaire.

Après avoir fait les démarches nécessaires auprès des autorités de la Congrégation des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, on obtint huit religieuses pour le début des classes 1956, mais l'école n'était pas bâtie. On aménagea donc provisoirement deux classes au couvent, trois au High School de la ville, et une autre à la salle des Chevaliers de Colomb.

Les fonds nécessaires à l'érection de l'école provinrent de la vente de débentures, d'octrois du gouvernement et de dons. La construction commença en septembre 1956 et se termina vers la fin de mai 1957. Le coût de l'édifice se chiffre à $145,000, modeste somme si l'on considère la beauté et la valeur pratique d'une école des plus modernes de la province.

M. le Dr Taillon se fit le porte-parole des paroissiens pour remercier tous ceux qui ont contribué de quelque manière à la réalisation de cette entreprise. Les clés de l'école furent ensuite présentées par le contracteur, M. S. Kerger au président, le Dr Taillon, qui, à son tour, les remit à la Rév. Sr St-Martial, supérieure et principale.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le public fut invité à visiter l'école. Un banquet préparé par les dames de la paroisse fut servi aux invités d'honneur à la salle des Chevaliers de Colomb.

Personnel de l'école

Le personnel de l'école se compose des membres suivants: Sr St-Martial, supérieure et principale, Sr Alphonse-de-Liguori, Sr Thomas d'Aquin, Sr Ste-Céline, Sr St-Louis, Sr St-Daniel, Sr Marie-Delphine et Sr Marie-Claude. On y enseigne les grades un à douze.

Membres du clergé présents

L'on remarquait dans l'assistance plusieurs membres du clergé: Mgr Louis Lussier, P.D., V.F., de Ponteix, Mgr Rodrigue Lussier, P.D., V.F., de Lisieux, MM. les abbés J.-A. Latendresse, de Willow-Bunch, A. Gravel, de Laflèche, E. Brouillard, de Ferland, Gérard Couture, chancelier, de Gravelbourg; les RR. PP. Henri Desrochers, O.M.I., Wilfrid Piédalue, O.M.I., C. Deshaies, O.M.I., M. Charest, O.M.I., du collège de Gravelbourg; MM. les abbés G. Thuot, de Mankota, L. Poulin, de Meyronne, L. Rodrigue, de St-Victor, L. Folk, de Rockglen, Roger Ducharme, visiteur des écoles, M. Ruest, vicaire de Willow-Bunch, A. Bouchard, vicaire de Laflèche, A. Guénette, vicaire de Gravelbourg; RR. FF. Justinien, E.C., et Aimé, E.C., de Willow-Bunch.

Il y avait aussi des religieuses du couvent et du Jardin d'Enfants Notre-Dame, de Gravelbourg, ainsi que du couvent de Willow-Bunch. Outre les paroissiens d'Assiniboia, il y en avait des endroits suivants: Gravelbourg, Ponteix, Willow-Bunch, Laflèche, Lisieux, St-Victor, Régina, Scout Lake, Maxstone, Meyronne, Moose Jaw, Flintoft, Rockglen, Readlyn, Twin Valley, Vantage, Verwood, Congress, Glen Bain, Willows, Harptree, Mankota, Ferland, Limerick et Wood Mountain.

Saint-Front

Conversion

Le vendredi 27 septembre M. John Cameron Shearer, né le 1er novembre 1936, fils de Cameron Shearer et de Christine Matthew, de Daphne, embrassait la religion catholique. Son parrain et sa marraine étaient M. Aurèle Dufault et Mme Paul Dufault.

Mariage

Le samedi 28 septembre, à 10 h. a.m., avait lieu le mariage de Mlle Ernestine-Yolande Dufault, fille de feu Paul Dufault et de Lydia Caillier, avec M. John Cameron Shearer, fils de Cameron Shearer et de Christine Matthew, de Daphne, Sask.

La mariée était charmante avec sa longue robe blanche et sa jolie couronne. Elle entra à l'église au bras de son oncle, M. Henri Caillier, qui lui servait de père.

Les filles d'honneur, Mlles Colette Dufault et Agnès Shearer, soeurs respectives des mariés, étaient vêtues des robes bleue et corail.

M. Cameron Shearer conduisait son fils, accompagné de MM. Aurèle Dufault et Lorne Hufnagel, de Daphne, ami du marié.

Après la cérémonie du mariage et la sainte messe célébrée par le R. P. G. Massé, P.S.M., durant laquelle plusieurs cantiques appropriés furent chantés par les filles de l'école, tous les nombreux parents et amis se rendirent chez Mme Paul Dufault pour un succulent diner. Environ 75 convives, y compris le R. P. C. Lesage, P.S.M., curé, prirent part à ce joyeux festin.

Durant l'après-midi, les mariés et leurs parents se rendirent à Tisdale pour leurs photographies.

Çà et là

Etaient de passage à St-Front à l'occasion du mariage Shearer-Dufault: M. et Mme H. Caillier et leurs enfants, Mme Paulson (Isabelle Dufault) et ses enfants, de Transcona, Man., MM. Albert, Joseph, Louis et Daniel Dufault et Mme Jérémie Dufault, de St-Boniface, et Mlle Lorette Frédette, de Winnipeg.

MM. Aurèle Dufault et Gérard Le Strat sont partis pour le collège de Gravelbourg, l'un comme professeur et l'autre pour continuer son cours d'études.

M. et Mme Marius Syrenne, de Flin Flon, sont dans la paroisse pour quelques jours de vacances.

St-Victor

Çà et là

Le dimanche 22 septembre, M. et Mme Laurent O'Reilly et Mme Roger Legault sont allés visiter M. et Mme Maurice Carles, de Radville.

M. et Mme Philippe Préfontaine, de Lisieux, étaient en visite chez M. et Mme Léon Isabelle, le dimanche 22 septembre.

Mme Roland Ducharme et son fils, Denis, sont allés à Moose Jaw, il y a quelque temps.

MM. Guy et Henri O'Reilly, fils de M. et Mme Willie O'Reilly, sont retournés au collège de Gravelbourg, le 24 septembre.

Mlle Juliette Beauregard, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, était en visite chez ses parents, le 22 septembre.

MM. Gérald O'Reilly et Maurice Beauregard, de Régina, étaient en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Willie O'Reilly et Louis Beauregard, le 29 septembre.

Mlle Réjeanne Beaubien, de Moose Jaw, a passé la fin de semaine du 22 septembre chez ses parents, M. et Mme Lorenzo Beaubien.

Le lieutenant Giuseppe Caiaffa, de Moose Jaw, Mlle Janine Collin, institutrice de Willow-Bunch, et Mlle Odile Collin, étudiante au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, étaient de passage chez M. et Mme Laurent Collin, la fin de semaine du 22 septembre.

M. Horace Gaudry est en vacances chez son frère, Willie.

M. et Mme J.-D. Lalonde et Mme Léda Préfontaine sont revenus d'un séjour de quatre semaines à la clinique Ball d'Excelsior Springs, Missouri. M. Denis Lalonde est allé les chercher à Wolf Point, Montana, le 4 octobre.

Phénomène

Le 22 septembre, un phénomène assez curieux s'est produit dans la région. Vers 10 h. 30 du soir, plusieurs personnes, ainsi qu'un correspondant, ont été témoins d'un jeu de lumière qui s'est produit dans le ciel et qui a duré une bonne demi-heure. D'un centre de lumière blanche tout au haut du ciel se détachaient des larges bandes de lumière rouge et verte pour se diriger vers plusieurs points de l'horizon. Par un mouvement circulaire assez apparent, les couleurs se succédaient à un point donné de sorte que le spectacle était ravissant. On dit que les journaux ont rapportés ce phénomène, mais aucune explication n'a été fournie.

Ponteix

Çà et là

M. et Mme Roméo Lamoureux, d'Ottawa, ont visité MM. et Mmes Albert et Hervé de Repentigny, Philippe Marleau et André Cyrenne. Ils sont partis pour Medicine Hat et Vancouver et reviendront par les Etats-Unis. Mme R. Marleau les accompagne; elle visitera ses enfants à Medicine Hat et Vancouver.

M. et Mme Paul Brière sont revenus d'Edmonton où ils ont visité les parents de Mme Brière, M. et Mme A. Lemay. Au retour, Mme Brière a dû prendre le chemin de Fort San où elle suivra des traitements pour quelques semaines.

M. Armand Landry est allé chercher sa femme qui a passé deux semaines à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

M. Arthur Binette, de Vancouver, a visité sa mère, Mme T. Binette, ainsi que ses frère et soeurs.

M. et Mme Armand Lallier et leurs fils, Louis et Marcel, sont partis pour Montréal où ils séjourneront durant l'hiver.

M. Henri Therrien, de Vancouver, a visité ses parents, M. et Mme Philippe Therrien.

Noces d'argent

Le vendredi 20 septembre, il y eut réception chez M. et Mme Albert Larivière pour fêter les noces d'argent de leurs fille et gendre, M. et Mme François Briand. Assistaient à la fête: les fils des jubilaires, François et Denis, MM. et Mmes G. Teichrib, d'Aneroid, Hubert Jodoin, Philias Brière et Philippe Brisson. Leur fille, la Rév. Sr Marie-Assunta ne put y assister. De beaux cadeaux leur furent offerts.

Ouverture officielle de l'école de St-Louis, le 29 septembre

ST-LOUIS — Le dimanche 29 septembre avait lieu l'ouverture officielle de la nouvelle école de St-Louis. Un grand nombre de visiteurs, parents et étudiants se trouvaient réunis dans la cour de l'école où se donneraient les discours et chants appropriés.

Parmi les distingués visiteurs, l'on remarquait: S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, M. l'abbé A. Houle, curé de Domremy, le R. P. D. Dubuc, O.M.I., curé de Batoche, l'hon. W. S. Lloyd, ministre d'Education, M. C. D. Peters, surintendant des écoles, M. Henri Begrand, député, M. C. F. McDonald, surintendant des constructions, le contracteur et l'architecte, ainsi que les membres de l'Unité scolaire, le maire et les commissaires locaux.

Tout de suite après l'hymne national, Mgr Blais récita l'invocation dans laquelle il demandait au bon Dieu de bénir la nouvelle école, ainsi que ceux qui la fréquenteraient. Puis, pendant qu'un bon groupe des élèves chantaient "Raise the Flag", M. Jacques Daniel, commissaire, hissait le drapeau.

M. Médéric McDougall agissait comme président de la cérémonie. Il sut présenter les invités et les membres de la Commission scolaire de façon à mettre tout le monde à l'aise.

M. Emmanuel Daniel, maire de la municipalité de St-Louis, souhaita la bienvenue à tous et les remercia de s'intéresser ainsi à l'école.

M. F. Nieman, contracteur, remit les clés de l'école au président qui les passa à son tour à la Rév. Mère Marie-Vianney, principale de l'école. Celle-ci présenta les institutrices qui travaillent avec elle au bien de la jeunesse.

M. Henri Begrand, député, M. C. S. McDonald, surintendant des constructions du ministère de l'Instruction publique, M. Henri Begrand, fils, grand commissaire de la division de St-Louis, et M. J.-B. Hamilton, architecte, adressèrent aussi des paroles de félicitations.

M. C. D. Peters, surintendant, parla des premières écoles à St-Louis. La première remonte à 1888. M. Peters souligna surtout le bien et le progrès accomplis dans l'instruction de cette région, grâce au dévouement des Filles de la Providence, depuis leur arrivée en 1897.

Mgr Blais s'adressa surtout aux parents. Il leur montra combien l'éducation de leurs enfants est importante, que c'est à eux surtout de s'en occuper. "Vos enfants sont à vous avant d'être à l'état" fut le thème de son discours.

L'hon. Lloyd félicita la gent écolière qui avait exécuté des chants pour l'assemblée et dit aux élèves qu'ils devaient être fiers de leur école. Il félicita également les parents, ainsi que tous ceux qui avaient aidé de façon ou d'autre, à l'érection de l'édifice moderne. Puis, se dirigeant vers la façade de l'école, il coupa le ruban qui en fermait l'entrée. Les assistants l'avaient suivi et entrèrent avec lui visiter l'école neuve. Après qu'on en eut parcouru les différentes salles, les dames de la Ligue Catholique de St-Louis servirent un goûter à la foule. Ces dames remercient chaleureusement des dons qui leur furent offerts à cette occasion en faveur de l'église de St-Louis. Les dames de la Ligue sont toujours actives, prêtes à aider en de semblables occasions.

Le clocher de la nouvelle église est terminé. Depuis plus d'un mois, les paroissiens de St-Louis sont heureux d'avoir deux messes par dimanche dans l'église neuve.

Zenon Park

Il y a quelque temps, Mme Wilfrid Carpentier eut le plaisir de recevoir chez elle deux de ses soeurs religieuses des Filles de la Providence, les Rév. Srs Edith, de St-Louis, et Fatima, qui fait la classe à Léoville cette année. Leur père, M. Henri Patenaude, de Périgord, était venu les conduire en automobile, mais comme la pluie s'annonçait encore, elles durent retourner la même journée. Espérons qu'elles pourront jouir d'un plus long séjour dans un avenir prochain, afin de visiter plus à loisir le village.

Lisieux

Çà et là

M. et Mme Tom Collins et leurs fillettes, de Glaslyn, Sask., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Georges Sabourin.

Mlle Daoust, institutrice, a passé quelques jours à l'hôpital de Rockglen.

Mlle Cécile Chrétien et son frère, enfants de M. et Mme Arthur Chrétien, de Montréal, actuellement étudiants à Régina, visitaient leurs parents et amis de Lisieux.

MM. Léo et Guy Préfontaine sont retournés au collège Campion de Régina.

Mme M. Rondeau est retournée à Moose Jaw.

M. Raymond Préfontaine est parti continuer ses études au collège de Gravelbourg.

Baptême

Le 21 septembre: Brian-Clément, fils de M. et Mme Clément Préfontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Préfontaine. Porteuse, Mme Sell, grand-mère de l'enfant.

Au congrès de Prince-Albert

L'union fait la force

Il y a des siècles que le dicton "L'union fait la force!" passe de bouche en bouche et inspire la ligne de conduite de milliers de personnes qui veulent réussir à obtenir un but bien défini.

N'est-ce pas l'Union des Forces Alliées qui, en 1918, nous a valu l'armistice du 11 novembre, sous la direction du seul commandant des armées? La victoire finale est venue de l'union!

Les Unions ouvrières ne présentent-elles pas un front uni pour obtenir des augmentations de salaires ou certaines faveurs de leurs employeurs tout-puissants? Encore l'union!

En Saskatchewan, n'avons-nous pas le Wheat Pool, les coopératives qui surveillent les intérêts de leurs membres et qui obtiennent l'objet de leurs requêtes? Bon effet de l'union!

Mais les alliés avaient un chef, en 1918; les Unions ouvrières, le Wheat Pool et les coopératives ont des chefs qu'ils ont élus: ils les écoutent, les suivent. Donc, il y a de l'union!

Nous, les Canadiens français de la Saskatchewan, formons un groupement imposant, un corps qui a besoin d'aide, de soutien, de ligne de conduite; quand, à certains jours, nous devons exposer des réclamations, obtenir des fins légitimes, nous devons avoir recours à l'union!

Depuis des années, plus de 45 ans, notre Association Catholique Franco-Canadienne, l'A.C.F.C., comme on l'appelle, surveille nos intérêts au point de vue religieux et linguistique: nombreuses sont les oeuvres dont elle s'est occupée. Si elle n'avait jamais rien fait de bien, il y a belle lurette qu'elle serait morte d'inaction, faute d'union! Mais l'ACFC existe, est vivante, est opérante. Permettez-moi de vous parler de deux de ses préoccupations?

Chers auditeurs, il existe dans votre localité un Comité paroissial de votre Association. En connaissez-vous les membres? Pourriez-vous les nommer sur le champ? Assistez-vous aux réunions de votre comité? Acceptez-vous d'être porté sur la liste des officiers de ce comité? Et quand la souscription annuelle est annoncée, y allez-vous de votre aumône? de votre offrande généreuse? Les organisateurs locaux peuvent-ils escompter que vous accepterez volontiers de vous laisser nommer comme percepteur? et en remplirez de bon coeur la fonction pénible quelquefois? Agir ainsi, c'est être un champion de l'union!

Une autre des grandes oeuvres de l'ACFC est l'Organisation des Examens de français, chaque année, au mois de juin. Là encore, il faut des âmes courageuses: cette fois, ce sont les parents qui tiennent à coeur que tous leurs enfants, garçons et filles, subissent les examens de français de l'ACFC et cela, chaque année, de leur cours d'étude.

Chers auditeurs, tous vos enfants des grades 3 à 12 ont-ils subi leurs examens de français, le 8 juin dernier? Les ont-ils réussis? Les continueront-ils jusqu'à la 12e année comprise? Et cela malgré les difficultés qui peuvent se présenter, dans cette étude, quelque peu ardue, à certains moments? Certainement qu'oui, s'il y a union!

Voilà deux des nombreuses oeuvres de votre Association: la collecte annuelle et les examens de français. Elles nous sont recommandées par nos chefs: suivons-les, car l'union fait la force!

En ce moment, l'ACFC nous convoque à Prince-Albert pour les 27, 28 et 29 octobre. Montrons notre appréciation à l'égard de ce ministère bénévole de l'instruction française en Saskatchewan. Manifestons notre enthousiasme. Montrons-lui notre compréhension. Prouvons encore une fois que "l'union fait la force".

Frère JUSTINIEN, E.C.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Apollinaire Beaudoin et leurs enfants, de White Rock, C.-B., sont venus en congé chez leurs parents, M. et Mme Osias Beaudoin.

Mlle Lillianne Beaudoin s'est rendue à Winnipeg où elle exerce sa profession de garde-malade.

Mme John Luyten a reçu la visite de sa mère et de sa soeur de Bruxelles, Man.

Le 6 octobre: Adèle-Cécilia-Marie, née le 22 septembre, fille de M. et Mme Désiré Toupin (Jeanne Pierrard). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Pierrard, oncle et tante de l'enfant. L'enfant fut baptisée par son oncle, M. l'abbé Emile Toupin.

Coderre

Çà et là

A la dernière assemblée paroissiale, M. Amby McDonald a été élu syndic à la place de M. Edward McLaughlin, décédé il y a deux mois. Voici le nouvel ordre: MM. Césaire Caron, A. McDonald et Maurice Beaudette.

Une belle délégation de Coderre s'est rendue au bingo paroissial de Courval. Quatre paroissiens y ont rapporté des prix: Mmes Rosilda Brin, Bertha Gaucher, Raymond Lebrun et M. Georges Gagnon.

Mme Arthur Fontaine visite sa fille, Mme Hilarion Marceau, à son retour de St-Damase, P.Q., où elle a visité une autre fille, Jeanne, et sa famille.

M. Marcel Cossette, de Calgary, aide ses parents, M. et Mme Joseph Cossette, à déménager au village.

Mme Siméon Ducharme est de retour, après un long séjour à l'hôpital de Régina. Meilleurs voeux de complet retablissement à Mme Ducharme, mère de M. le curé.

Baptême

Joseph-Raoul-Napoléon, fils de M. et Mme Robert Alix. Parrain et marraine, Roland et Mme Napoléon Perras.

Jackfish

Çà et là

Nous sommes peinés d'apprendre que notre curé, le R. P. L. Ouellet, O.M.I., vient de perdre sa mère décédée dans la province de Québec. Il est parti immédiatement par avion pour les funérailles. Le R. P. O. Langevin, O.M.I., d'Edmonton, le remplace durant son absence.

Le dimanche 29 septembre, le R. P. E. Tremblay, C.Ss.R., commença un Triduum préparatoire aux fêtes du tricentenaire de Ste-Anne. Il apporta avec lui la relique de sainte Anne. Malgré le beau temps et les récoltes, tous sont vivement intéressés et font de grands efforts pour se rendre matin et soir aux offices.

Le lundi 7 octobre, eut lieu la confirmation des enfants de la paroisse par S. Exc. Mgr L. Blais.

La construction de l'école va bon train. On espère qu'elle ouvrira ses portes pour le début de novembre.

La maison de M. et Mme Carignan est déménagée au village.

M. et Mme Alphonse Baillargeon étaient de passage à Jackfish, ces jours derniers.

M. et Mme Pete Lavoie et M. Aimé Gagnon, de Meadow Lake, étaient en affaires à la paroisse, le dimanche 29 septembre.

Gravelbourg

Le lieutenant J.-C. Bonneau, R.C.N., et Mme Bonneau, d'Ottawa, Ont., sont en visite chez M. et Mme S.-M. Bonneau. Ils visiteront également M. et Mme M. Wassil, de Régina, et M. et Mme Marcel-A. Bonneau, de Winnipeg, lors de leur voyage de retour à Ottawa.

Val Marie

Çà et là

M. Alfred Massé, accompagné de ses deux fils, Gérard et Fernand, visitait sa fille et sa soeur, Mme Joseph Sincenne, et sa famille, dernièrement. M. Massé a fait un séjour à l'hôpital de Régina et il passera l'hiver chez ses fille et gendre, M. et Mme Joseph-Louis Doren, de Gravelbourg.

Mme Antoine Dunand a rendu visite à plusieurs de ses enfants: M. et Mme Jérome Lacroix, d'Espanola, Ont., M. et Mme Paul Beauchesne, de Drayton Valley, Alta, M. et Mme Roger Dunand, de Semans, Sask., et Mlle Thérèse Dunand, de Seattle, Wash. Mme Dunand a aussi visité les endroits suivants: Calgary, Edmonton, Banff et Lake Louise.

M. et Mme Lepage sont venus s'établir à Val Marie. M. Lepage est employé à la Caisse Populaire.

M. et Mme Laurent Demontigny et leur famille, de Ponteix, sont aussi venus demeurer dans la paroisse. M. Demontigny remplace M. Arthur Lemire à l'élévateur du Féderal et il est aussi cordonnier.

M. et Mme Maurice Massé et leur famille, de Calgary, étaient en visite chez leurs parents, MM. et Mmes C. Wanlin et Prosper Pinel et la famille Joseph Sincenne, dernièrement.

M. et Mme J. Wanlin et leur famille, de Whitewater, Mont., visitaient également leurs parents, MM. et Mmes C. Wanlin et Prosper Pinel, récemment.

M. et Mme Aurèle Venne, de Swift Current, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme D. Legault, dernièrement.

Nos malades

Sont hospitalisées à Régina: Mmes Albert Pinel et Sophie Denniel.

Assemblée

Le dimanche 22 septembre, il y eut une assemblée dans l'église après la basse messe. M. l'abbé O. Lemay, curé, présidait l'assemblée et il fut décidé que la réception des Dames de Ste-Anne aura lieu le 21 novembre, fête de la Présentation de Marie. Les dames de la paroisse qui désireraient appartenir à cette congrégation devront s'adresser à M. le curé.



Concours du drapeau national

Notre concours va trop bien. Les grandes personnes veulent y prendre part. Elles ne l'ont pas dit encore, mais elles ont commencé à y travailler. Faut-il donner un prix spécial à partir du grade XII jusqu'à l'âge de 90 ans? Ces grandes personnes qui veulent toujours montrer aux jeunes comment faire sont vraiment ennuyeuses. Qui sont ces étrangers?

Il y a d'abord un M. Clément Royer, âgé de 30 ans, qui vient de faire paraître dans le grand journal **La Presse** un dessin de drapeau.

Et un M. Clément Brown écrit dans **Le Devoir** que le gouvernement devrait régler la question du drapeau national à la prochaine session du parlement, avant même que nos jeunes aient une chance de prendre part à notre concours. M. Brown est fatigué de la chicane qui se produit à Ottawa au sujet de la visite de la Reine. Faut-il arborer l'Union Jack ou l'Enseigne Rouge? Hâtons-nous, dit-il, d'avoir notre propre drapeau. Bonne idée, mais pas trop vite. Attendez l'avis de nos jeunes.

Nous allons donner une mention honorable à M. Brown et à M. Royer. Peut-être que les idées de M. Royer aideront nos jeunes tout de même. Voici ce que l'on dit de son drapeau:

* * *

MONTREAL — Un jeune Canadien français de 30 ans, M. Clément Royer, de Montréal, a décidé, à son tour, de soumettre à la considération de l'opinion publique, un projet de drapeau national qu'il a conçu pour le Canada.

Le Canada, a rappelé M. Royer, n'a pas encore d'étendard officiel, et cela constitue une véritable humiliation pour un grand nombre de ses citoyens. Cette absence de drapeau, a-t-il ajouté, cause, en particulier, des embarras évidents à la veille de la visite officielle de la reine Elizabeth à Ottawa.

Le projet de drapeau que soumet M. Royer ressemble fondamentalement à celui présenté, il y a plusieurs années déjà, par la Ligue du drapeau. Ce projet de la Ligue du drapeau avait été l'un des deux que le comité parlementaire du drapeau à Ottawa avait retenus comme choix possible à la fin de ses travaux.

Comme le projet de la Ligue du drapeau, celui de M. Royer comporte un rectangle séparé en deux par une diagonale. La partie supérieure est de rouge pour rappeler l'élément anglais de notre population; la partie inférieure est en blanc, pour rappeler l'élément de langue française. En plein centre, une feuille d'érable, qui chevauche sur les deux parties, vient symboliser l'union des deux grandes races pionnières de la Confédération.

Vingt étoiles

A ce dessin de la Ligue du drapeau, M. Royer a ajouté vingt étoiles qui encerclent la feuille d'érable. "Ces vingt étoiles, a dit M. Royer, sont pour rappeler la prophétie de sir Wilfrid Laurier, à l'effet que le 20e siècle serait le siècle du Canada. Leur présence sur le drapeau ne pourrait constituer un anachronisme dans les siècles à venir puisqu'elle pourrait rappeler que le Canada a obtenu son drapeau".

L'avantage de ce dessin, selon son auteur, est qu'il est très simple et que son symbolisme peut être facilement saisi. Les étoiles seraient blanches dans la partie rouge, et rouges dans la partie blanche, afin qu'elles se détachent bien sur le fond du triangle.

"Je crois que ce projet, a dit M. Royer, vaut d'être considéré. Le peuple canadien semble de plus en plus incliner vers l'adoption d'un emblème distinctif. Celui que je propose comporte ce caractère et son symbolisme, me semble-t-il, devrait être acceptable pour tous."

* * *

D'ici au premier novembre, nos jeunes auront une occasion de régler cette question. Voici maintenant les règles de notre concours. Le concours commence maintenant et s'achèvera le 31 octobre. Il faut envoyer un dessin de drapeau canadien, grandeur 8½ x 11". Sur le dos de ce dessin, écrire son nom, son adresse, le nom de son école et de sa maîtresse. Il y aura trois classes de prix, des grades 1 à 5, des grades 6 à 8 et des grades 9 à 12. Chaque gagnant recevra cinq dollars, on publiera sa photo et on abonnera sa classe pendant une année. Adresser le tout à: Concours du drapeau, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermont, Winnipeg, Man.

ONCLE FRANÇOIS.



DEVINETTES

— Qu'est-ce qui nous appartient et dont nos voisins se servent plus souvent que nous?
— Notre nom.

* * *

— Qu'est-ce qui s'agrandit à mesure qu'on lui en tire?
— Un trou.

* * *

— Dans une rue un colonel, un adjutant et un caporal observent un silence complet. Quel est le plus haut gradé?
— Le silence, car il est général.

* * *

— Qu'est-ce qui marche toujours sans se déplacer?
— La pendule.

* * *

— Quelles sont les dents qui nous viennent les dernières?
— Les fausses.

— Quels sont les immeubles les plus faciles à construire?
— Les châteaux en Espagne.

* * *

— Quel est le fruit le plus belliqueux?
— La grenade.

* * *

— Quels sont les gens les moins susceptibles?
— Les aviateurs parce qu'ils passent par-dessus bien des choses.

* * *

Q. — Comment peut-on obtenir 20 en enlevant 1 de 19?
R. — En écrivant dix-neuf en chiffres romains soit XIX. Enlevez I et il reste XX.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

Les Jeunes Franco-Manitobains ont décidé de continuer encore cette année le "Concours J.F.M." dans votre journal. Le chef du comité de concours vous prie donc de lui réserver l'espace habituel dans votre journal à partir du 12 octobre 1957. Il enverra son premier concours assez tôt pour que vous puissiez l'insérer dans **La Liberté et le Patriote** du 12 octobre.

Soyez assuré que les Jeunes Franco-Manitobains apprécient grandement votre collaboration et vous remercient d'avance.

Les Jeunes Franco-Manitobains,
Florent BEAUDETTE, sec.

NDLR — Vive la jeunesse!

Suivons l'âne

A chacune de ces définitions correspond un mot à découvrir. Il vous suffira d'ajouter âne au mot trouvé pour en obtenir un autre. Par exemple, "Point qu'on vise" vous donnera but et aussi butane. "Sans relief" vous conduira à plat et platane. L'âne, ici, peut vous aider!

1) Une certaine élégance. — 2) Moyen de défense d'un oiseau. — 3) Petite voiture à cheval anglaise. — 4) Nom de chien bien connu. — 5) Couleur entre le vert et le bleu. — 6) Peu élevé. — 7) Certain roulement de tambour.

Réponses

1) Chic, chicane. — 2) Bec, bécanne. — 3) Cab, cabane. — 4) Ric, ricane. — 5) Pers, persane. — 6) Bas, basane. — 7) Ban, banane.



Le sujet de notre photographie cette semaine se trouvera à Ottawa bientôt. Remettez les morceaux en place et vous verrez une reine!

Vérités étranges

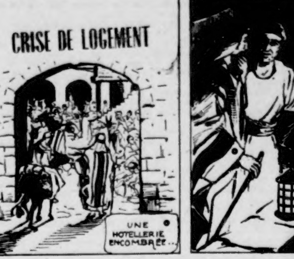
Un buisson de genre non identifié par les botanistes et vieux de milliers d'années croît dans le monastère de sainte Catherine, Sinaï. Traditionnellement, c'est le "buisson en feu" d'où Dieu parla à Moïse.

La tête coupée dans la peinture de David et Goliath est le portrait naturel de Caravaggio (1495-1543).

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 6

Images de MARIE PIGNAL



1. Les auberges de ce temps-là, en Palestine, étaient de grandes cours entourées de portiques formant des gnettes où les voyageurs s'abritaient pour dormir, cuire et manger leur repas; les bêtes étaient parquées dans la cour. Marie et Joseph s'arrêtent au seuil de la cour, effrayés par cette foule bruyante.



2. Le maître de l'hôtellerie voit leur hésitation, il vient leur parler: "Eh! oui pas un coin tranquille pour loger la future Maman!" Que faire? Il y a bien là-bas, dans la paroi du rocher, une grotte où l'on met souvent le bétail pour la nuit, ce n'est pas confortable, certes, mais du moins on y est au calme.



3. Ce coin solitaire vaut mieux que la promiscuité de l'hôtellerie. Marie et Joseph s'y rendent.

Enfin, Marie peut descendre de l'âne. Joseph étend une couverture sur le banc creusé dans le rocher; avec la lanterne prêtée par le maître de l'hôtellerie, on tâche de s'organiser.



4. Ces nuits de décembre sont froides. Joseph casse quelques branches mortes, réunit de la paille et allume du feu. La Vierge Marie lui sourit et réchauffe ses mains qu'elle tend vers la flamme.

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

Notes agricoles

Moyens de lutte contre les poux des bovins

Chaque année les poux des bovins causent de lourdes pertes chez le bétail du Canada. Ils empêchent les jeunes animaux de croître normalement et réduisent la production du lait ou de la viande chez les bovins adultes. En cas d'infestations extrêmement graves, les animaux peuvent en mourir. D'après M. R. H. Painter, agent de liaison de la Division de l'entomologie vétérinaire au ministère fédéral de l'Agriculture, on pourrait facilement prévenir ces pertes par l'application d'insecticides appropriés lorsque les poux font leur apparition à l'automne.

Le Lindane, le méthoxychlore, la roténone, le toxaphène et le DDT, tous efficaces en ce cas, peuvent être appliqués aux animaux sous forme de lavage, de poudre ou de pulvérisation. Quel que soit le mode d'application il faut que le produit chimique atteigne la peau. Bien que tous ces insecticides donnent des ré-



sultats satisfaisants, M. Painter recommande aux éleveurs de bestiaux de n'utiliser que de la roténone ou du méthoxychlore pour les bovins laitiers ou pour les animaux qui doivent être abattus au cours du mois, à cause de la nature toxique des autres.

Deux espèces, le pou piqueur et le pou bleu suceur, sont le plus répandus au pays chez les bovins et les symptômes de l'infestation sont à peu près identiques. Les poux piqueurs irritent la peau de l'animal avec leurs griffes pointues et leurs pièces buccales; s'il y en a en abondance, ils forment des colonies autour de la base de la queue ou du garrot. Ces régions infestées se couvrent d'une gale mince sous laquelle les insectes se nourrissent de peau vive. L'irritation causée par les poux suceurs est plus grave parce qu'ils doivent percer la peau pour atteindre le sang. Ces insectes sont cause de plaques bleu foncé dans les plis de la peau sur la tête, le cou, le garrot et le long des surfaces intérieures des pattes. Il est très facile de repérer les animaux infestés de poux dans un troupeau; ils frottent continuellement les parties irritées contre les clôtures et autres objets, d'où la chute du poil par plaques.

* * *

Recherches sur les graines de semence

Le présent système d'inspection et les règlements qui visent le classement des semences du ministère fédéral de l'Agriculture sont le fruit d'études et de recherches de plus d'un demi-siècle.

C'est en 1902, lors de l'établissement d'un laboratoire des semences à Ottawa, que débutèrent les essais de semence. Le laboratoire se conformait alors minutieusement aux règles établies par un "Comité d'experts pour l'essai des semences", comité nommé en 1896 par l'Association des Collèges agricoles et des Stations expérimentales de l'Amérique. L'objectif du comité était d'établir une norme dans l'emploi des appareils d'essai et des méthodes qui serviraient à tous les postes de l'Amérique pour les essais de semences.

On s'est vite aperçu, cependant, que l'analyse conventionnelle de pureté d'après le pourcentage de pureté au poids, particulièrement en ce qui regarde la proportion de graines de mauvaises herbes nuisibles par lot de semences, pouvait être une source d'erreurs. Aussi a-t-on abandonné la méthode d'analyse de la pureté en pourcentage dès 1905, mais seulement pour certaines semences de plantes fourragères. On adopta plutôt la méthode qui consiste à déclarer l'espèce et le nombre de graines étrangères à l'once. Au 1er septembre de cette année-là, entrait en vigueur la première mesure législative visant les semences au Canada, la Loi sur les semences.

A mesure que le système de classement prenait de l'ampleur, le principe appliqué aux plantes fourragères s'est étendu à d'autres espèces de semences. Aujourd'hui, bien que les déterminations en pourcentage s'imposent pour certaines sortes de semences, le nombre de graines étrangères par unité de poids (once ou livre) est le principal critère de pureté en usage aux postes de classement.

Pour répondre à la demande croissante de services d'essai de semences et pour assurer un service plus rapide, d'autres laboratoires firent leur apparition soit: Calgary, 1907; Winnipeg, 1918; Toronto, 1921; Ville de Québec, 1923 (déménagé à Montréal en 1929); Sackville, 1928; Saskatoon, 1929 et Vancouver, 1938.

* * *

Trois films de télévision sur l'agriculture au Canada français

Un cultivateur vieillissant songe à transmettre sa terre à un de ses fils. Mais, parmi ses enfants, s'en trouvera-t-il un qui voudra lui succéder sur la ferme; chacun a ses goûts, chacun peut choisir. Qui donc continuera la lignée sur la terre ancestrale?

Puis, au long des journées, tout en travaillant, le cultivateur fait le bilan de sa vie. A-t-il exploité cette ferme en tenant compte de l'économie actuelle, des besoins des consommateurs, de la nature du sol? Sans doute, il l'a améliorée cette terre, mais il sait bien que le nouveau maître à son tour lui imposera ses méthodes.

C'est ce cultivateur vivant, au rythme des jours, les tracas et les joies de son métier, que mettent en vedette les trois films sur l'agriculture au Canada français que vient de réaliser l'Office national du film sous le titre "Le maître du Pérou". Ces trois films posent en termes humains quelques-uns des problèmes les plus actuels du milieu rural d'aujourd'hui. Vécus par une famille, insérés dans la trame quotidienne de son existence, ces problèmes revêtent leur importance véritable. L'angoisse du père devant la difficulté de trouver un héritier, son souci devant la nécessité d'aider ses enfants à s'établir dans la vie, son effort de réflexion sur les problèmes de son métier de cultivateur communiquent une vie intense à ces trois films d'une demi-heure chacun.

Ces trois documentaires dramatisés, et qu'on verra à la télévision dans la série "Panoramique", au cours de l'hiver prochain, ont été écrits et réalisés par Fernand Dansereau. Avant d'écrire son scénario, Fernand Dansereau a passé plusieurs semaines au sein de familles rurales. Dans ce milieu, il a pu se rendre compte de ce que signifiaient vraiment pour les cultivateurs et leurs enfants les termes de réforme de l'agriculture, d'orientation des jeunes, d'organisation de la production agricole et des marchés. Ces films s'inspirent donc de la réalité la plus actuelle. Parmi les interprètes de ce film, il y a notamment Edmond Beauchamp, Maurice Beaupré, Monique Chabot, Albert Chénier, Eugène Daigneault, Victor Désy, Roland Jetté, Fernande Larivière, Jacques Létourneau, Albert Millaire, Lucie Ranger, Lucien Watier, Jean Yale.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

31-564-21P.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La joute annuelle des Etoiles de la ligue Nationale s'est soldée par un succès financier et sportif. La rencontre, gagnée par les Etoiles, a été intéressante et les recettes excellentes. Deux constatations ont pu être faites au cours de cette rencontre: Maurice Richard n'a rien perdu de son habileté et de sa vitesse, et la carrière de Gordie Howe ne semble pas à la veille de se terminer. Même au cours d'une joute hors-concours, ces deux joueurs donnent continuellement le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont compté chacun un but important et contribué à l'enthousiasme général par un travail énergique et bien fait.

Au cours de cette rencontre, nous avons remarqué que les Canadiens, jadis faibles à l'aile gauche, sont maintenant plus faibles à l'aile droite. Est-ce le fait que Geoffrion et Richard jouent cette position avec tant de valeur qui décourage les jeunes et les empêchent de s'y perfectionner. Nous l'ignorons mais, chose certaine, Toe Blake devra peut-être avoir recours à des échanges pour renforcer sa droite si Boum Boum ou le Rocket tombent malade. Ce serait une catastrophe si une telle chose se produisait le même jour.

Sur la défensive les Habitants sont solides, mais nous croyons que les Bruins seront meilleurs qu'eux à la ligne bleue cette saison. Dans les buts il n'y a aucune raison pour douter de Jacques Plante. Il l'a prouvé aux dépens des meilleurs joueurs de l'équipe des Etoiles: il demeure à peu près invincible quand un joueur est seul à seul avec lui. Il nous a été impossible, cette saison, de voir les autres clubs de la ligue à l'oeuvre. On semble ne pas donner cher pour les Leafs et les Rangers, et même pour les Eperviers. La lutte se fera encore à trois équipes et le sentiment général est que les Canadiens devraient l'emporter par une faible marge.

Autre point de vue!

Il est parfois intéressant de demander l'opinion des autres, surtout sur un sujet comme le sport. Nous avons eu le plaisir de converser dernièrement avec un enthousiaste du football de l'Est du pays au lendemain d'un voyage qui l'a conduit à Winnipeg. Voici, à peu près textuellement, ce qu'il nous a confié au sujet du football de l'Est et de l'Ouest.

"A première vue, je dois dire que l'Est devra se lever bien à bonne heure pour vaincre l'Ouest sur la ligne. Le jeu défensif de l'Ouest est surprenant de force et d'efficacité. Pour ce qui est du jeu de passe, c'est l'Est qui a l'avantage et, par le fait même, c'est dans l'Est que les joutes me paraissent les plus enlevantes et, je dois le dire, plus intéressantes. Je n'ai pas vu toute une saison dans l'Ouest, bien entendu, mais les joutes que j'ai suivies n'ont fait que confirmer mon opinion. L'Ouest laisse le spectaculaire de côté pour jouer du football suivant les règles fondamentales du jeu. L'Est aime mieux mettre "le livre" de côté et donner plus de "spectacle" aux payeurs."

Que dire de cette opinion après l'incroyable fin de semaine qui a vu les Eskimos battre les Bombers à plate couture, et les Stampeders s'assurer de la troisième place? Chose certaine, les chances de l'Ouest de remporter les honneurs de la coupe Grey semblent meilleures que jamais. Les Eskimos n'avaient qu'un obstacle sur leur route, les Bombers, et si la joute de samedi dernier est un critère de ce qui vient la victoire finale des Eskimos ne fait plus de doute.

Notons en passant que les clubs de l'Est semblent mieux balancés que jamais cette année. Trois équipes occupent la première place et il est à peu près impossible de dire laquelle des trois est la meilleure.

Dehors!

Howie Meeker a été mis à la porte par la nouvelle direction des Maple Leafs de Toronto de façon très peu élégante. Mais l'histoire des Leafs est remplie de ces petits faits, et l'histoire des clubs malchanceux en cache plusieurs. Alors que d'autres équipes tentent d'aider le plus possible les joueurs qui ont rendu de grands services aux propriétaires, les Leafs demandent des résultats immédiats! Billy Reay regrettera peut-être un jour d'avoir laissé l'organisation des Canadiens de Montréal, organisation qui donne à chacun sa chance de faire sa marque. Il ne s'agit pas de blâmer la direction des Leafs mais d'exposer au public les raisons véritables des nombreux changements produits au sein de cette équipe depuis quelques saisons.

La direction des Leafs croit encore que l'instructeur est l'homme tout désigné pour servir de tête de Turc. Il y a sans doute un fond de vérité dans cela. Mais là où ne nous sommes plus d'accord, c'est quand on ne donne pas à un instructeur la chance d'organiser un système de recrutement qui lui permettra de transformer l'équipe à son goût en deux ou trois saisons. Qu'on se souvienne de la direction des Canadiens accordant trois saisons à Dick Irvine pour construire une équipe solide. Les résultats ne se sont pas fait attendre et l'équipe n'a cessé de profiter des dividendes placés par Irvine.

Les Leafs possèdent en Billy Reay un instructeur compétent. Mais Reay ne fera rien qui vaille avec le matériel accumulé par Smythe et Meeker. Si la direction des Leafs ne se rend pas compte de cela, le séjour de Reay ne sera pas long à la tête du club de Toronto. Si on lui donne le temps et les moyens, nous avons confiance que Reay redonnera au Toronto sa puissance d'autrefois, mais saura aussi remplacer le jeu brutal, et absolument futile des Leafs par du jeu de passe de première classe. Reay s'y connaît en fait de beau jeu; il redonnera peut-être de beaux jours à Toronto. En attendant, Meeker se cherche du travail.

AU POSTE CBWT

A moitié sages

Le dimanche 13 octobre, de 1 h. 30 à 2 h., ce sera le dernier épisode d'"A moitié sages" par Françoise Loranger, mettant en vedettes: Huguette Oligny, Dyne Mousso, Solange Harbeau et Marthe Nercure.

Musique

De 2 h. à 2 h. 30, il y aura la musique "Quand Paris reçoit Paris", ayant pour hôtes: Jean-Pierre Aumont et Françoise Soulier, qui reçoivent Aglaée, Jacques Jansen, Claude Jourdon et Gérard Sety, avec orchestre de Marcel Pomès.

Théâtre populaire

Jeanne Frey n'est guère une inconnue à la radio et à la télévision montréalaises. C'est elle qui est l'auteur du drame policier qui sera présenté au "Théâtre populaire", le dimanche 13 octobre, à 2 h. 30 p.m., "Monsieur David a disparu", inspiré d'une nouvelle de William Irish.

Jeanne Frey situe l'action de "Monsieur David a disparu" dans une des petites villes de la province de Québec. Là, Madame Brault, une institutrice en retraite, parvient, depuis plusieurs années, à boucler son budget grâce au revenu que lui procure la location d'une pièce de son logis. Rien ne semblait devoir bouleverser sa vie calme et réglée lorsque soudain son neveu, évadé du pénitencier, vient chercher refuge chez elle. Son arrivée marque le début d'un drame angoissant.

Le rôle de Madame Brault sera tenu par Marthe Thiery et le rôle de son neveu, Armand, par Yves Létourneau. Ils seront entourés de Camille Ducharme (M. David), J.-Adjutor Bouré (l'épicier Leblanc), Jacques Bilodeau (un livreur), Ovila Légaré (le capitaine de police), François Lavigne (le détective), Paul Gauthier et Jean-Claude Robillard (deux policiers) et Raymond Royer (le médecin).

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

Concours no 1

Nous présentons aujourd'hui le premier d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors du concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions voulues.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) Traduire en bon français le texte suivant.

2) Faire parvenir sa copie avant le 26 octobre à:
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface
St-Boniface, Man.

N.B.—Toutes suggestions venant des professeurs et des élèves de nos écoles manitobaines seront étudiées et adoptées afin de rendre le concours plus intéressant.

Donc, invitation toute spéciale aux écoliers de nos paroisses canadiennes-françaises d'envoyer leurs participations.

Classe 7 à 12:

1) No applause followed his speech.
2) Do whatever you think fit.
3) It is better to pay cash.
4) A year consists of twelve months.
5) I have blisters on my hand.
6) The ship is moving up rapidly.
7) That's a catchy question.
8) Good sense is better than wit.
9) I enjoy open air life.
10) The patient died for want of care.

Classe 4 à 6:

1) Note paper
2) Drugs
3) Envelopes
4) Address
5) Postal cards
6) Air mail
7) Pomade
8) Ointments
9) Pineapples
10) Pastry.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

J'AIMAIS UN VAGABOND

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 30

— La police, si elle savait qui vous êtes...

Il s'interrompit et Sacha eut un pauvre sourire.

— J'aurais seulement sali le nom de mon père, attiré un scandale sur ma famille, sans rien prouver.

— J'avais pensé que le mieux était de vous rendre à la justice, de donner pour vous ma caution.

— Et, à l'examen, vous renoncez à cette solution?

— Quoi qu'il arrive et en espérant le mieux, une charge sera retenue contre vous: votre entrée en fraude au Canada et les services d'immigration ne seront pas tendres: vous serez expulsé.

— Je partirai avec lui! s'écria Doralice qui s'était dressée vibrante.

Thelma Brazeau sourit, tandis que Sacha prenait la main de la jeune fille.

— Nous n'en sommes pas là. Je vous fais confiance, mais il faut convaincre les autorités qui n'ont pas, elles, les mêmes raisons sentimentales de vous croire. Votre fuite a justifié l'inculpation lancée contre vous. On vous emprisonnera à présent et, malgré ma caution, je ne suis pas certain qu'on veuille vous relâcher avant la découverte du vrai coupable.

— Il faut donc que je reste libre, que je retourne là-bas.

— Je crains bien que vous ne puissiez rien faire d'utile, sans vous découvrir.

— Comment prouverai-je mon innocence? Qui, à part moi, pourrait confondre le meurtrier?

— Larry! s'exclama Doralice.

Il la regardait sans comprendre, et elle dit avec une légère rougeur:

— C'est avec l'aide de Larry Hemphill que j'ai pu connaître votre passé. Dès que les journaux ont mentionné le drame de Rivière-la-Paix, il est parti pour l'Alberta.

Le front de Sacha s'était assombri.

— Pourquoi? Quel mobile le pousse à s'occuper de moi?

— Il est journaliste et débute dans cette carrière. Une enquête menée et réussie par lui, dans une affaire de ce genre, le servirait en vous aidant.

Il ne semblait pas convaincu, et elle ajouta, sans détourner les yeux:

— Il souhaite me faire plaisir et il sait que rien ne saurait m'être plus agréable que de vous sauver.

— Beau dévouement, fit-il, sarcastique, n'aurait-il pas plus d'intérêt au contraire...

Elle protesta, indignée, mais Thelma Brazeau intervint:

— Cette querelle est inutile, Larry est un garçon loyal.

— Pardonnez-moi de me montrer si ombrageux.

— La situation doit être nette cependant. Ce garçon souhaitait épouser Doralice. Elle l'a refusé. Cela ne l'empêche pas de montrer un grand dévouement à votre cause. Il la défendra et jouera le jeu jusqu'au bout, par esprit sportif d'abord, ensuite parce qu'il n'a pas perdu tout espoir qu'entre lui et vous, Doralice puisse encore choisir.

Elle avait vu les traits de Sacha se durcir et cette expression nouvelle de jalousie lui fut intolérable.

— Pourquoi dire cela, père? Mon choix est fait et je n'ai pas changé.

— Sacha demande des explications, nous les lui devons. Il doit connaître les mobiles qui font agir Hemphill et décider s'il peut accepter son aide. Entre les différentes solutions qui s'offrent, une seule me paraît sage, mon ami: vous constituer prisonnier. Le coupable, tranquillisé, sera moins sur ses gardes et se découvrira plus facilement. Larry, prévenu, le surveillera. Je ne veux pas vous influencer. Si vous le voulez, la porte vous est ouverte et personne ne saura jamais que vous êtes venu ici. Je peux enfin vous ménager un refuge et peut-être même vous faire quitter le Canada...

Il avait d'un signe imposé à sa fille de se taire. Elle ne devait en rien peser sur sa décision.

Il redressa la tête. Son visage semblait avoir brusquement vieilli. Ses yeux longuement se posèrent sur Doralice qui tremblait et il dit avec résolution:

— C'est bien, monsieur, je vous obéirai.

CHAPITRE XIX

Sacha avait été incarcéré. La caution de Thelma Brazeau, l'exposé minutieux des antécédents du jeune homme n'avaient pas suffi à convaincre la police de son innocence dans l'affaire de Rivière-la-Paix.

Averti de la situation difficile dans laquelle se trouvait son fils, M. Eterval était arrivé à Montréal en avion. La rencontre entre les deux hommes dans le parloir d'une prison, leur réconciliation qui avait plus tenu dans une longue étreinte que dans des phrases, avaient été émouvantes. Pas davantage cette présence n'avait pu faire libérer l'inculpé.

L'enquête piétinait.

Après avoir discuté de l'attitude à observer, il avait été décidé qu'il tairait ses soupçons touchant le vrai coupable. Il n'avait pas de preuves pour étayer une accusation contre M. Borsaing, directeur des services commerciaux de la compagnie, et bien plus logique apparaissait la culpabilité du sous-ingénieur tchèque, familier du caissier, tenté par l'amas des billets offerts à sa convoitise, surpris, avant d'avoir pu s'emparer du butin et quitter le bureau, par la ronde du veilleur.

Interrogé à différentes reprises, pressé d'avouer, Sacha avait maintenu ses dénégations et les jours passaient.

Quand il apprit la mort du caissier qui, en dépit des opérations et des soins, n'avait à aucun moment repris conscience, Sacha eut la sensation qu'une trappe se refermait sur lui et l'amer regret d'avoir cédé aux instances de M. Brazeau.

Plus rien, à part un miracle, ne le sauverait et ce miracle, Larry Hemphill ne saurait l'accomplir pour lui.

Peu de temps après son arrestation, il avait été appelé au parloir, qui était, par mesure d'exception, un bureau de l'administration pénitentiaire, où il était autorisé à s'entretenir avec ses visiteurs, sans témoins.

Ce jour-là, il s'était trouvé en face du jeune Américain amené par Doralice. Une brusque jalousie l'avait mordu au coeur de les voir ensemble, libres et si bien faits pour s'entendre.

Elle avait dit doucement, comprenant sa souffrance:

— Larry est notre ami. Il peut, sous le prétexte de son enquête journalistique, parcourir tout le camp. On ne se méfie pas de lui. Il faut tout lui dire.

A contrecoeur et parce qu'il ne voyait pas pourquoi ce rival viendrait à son secours, il avait dit cependant ce qu'il supposait.

Larry prenait rapidement des notes, formulait de rares questions.

Aucune sympathie n'avait jailli entre les jeunes gens, et Doralice, oppressée par l'attitude contrainte de chacun, était envahie par le sentiment d'une fatalité qui, toujours, éloignerait d'elle celui qu'elle aimait.

Le temps accordé pour la visite était écoulé et Hemphill avait pris congé. Restée en arrière, Doralice voyait le visage crispé de Sacha. Elle eut un geste de tendresse:

— Aie confiance.

— En quoi? En qui? Oh! Doralice, je suis comme une bête prise au piège.

— Nous te sauverons!

Son regard passa au-dessus d'elle, tandis qu'il disait, amer:

— Toi? Lui? Quelle dérision!

— Sacha! Pourquoi te torturer inutilement?

Le gardien s'approchait:

— La visite est terminée, madame!

Le laisser là, avec cette plaie, elle ne pouvait s'y résoudre.

— Je reviendrai bientôt.

— Est-ce la peine?

Tandis que le gardien l'emmenait, il jeta:

— Adieu!

— Il faut lui pardonner, avait dit Doralice un peu plus tard. Il est si malheureux!

— Vous l'aimez... il a de la chance!

— Mon amour l'a conduit dans ce piège d'où nous ne pouvons le sortir.

— Nous y parviendrons. J'ai déjà travaillé pour lui là-bas.

— Pourquoi ne pas le lui avoir dit?

— A quoi bon le leurrer, si je ne réussis pas tout de suite. Et puis, il était si hostile que cela n'aurait servi à rien. Faites-moi confiance. Je ferai tout au monde pour que vous soyez heureuse.

M. Eterval avait dû repartir avant de voir son fils innocenté. Il avait chargé Thelma Brazeau de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour le libérer. Argent, influences ne comptaient pas, hélas! tant qu'on n'aurait pas trouvé le vrai coupable.

A Doralice qui l'accompagnait à l'aérodrome, l'industriel confiait son fils.

— Dès que cette épreuve sera terminée, ramenez-le-moi, mon enfant.

Il n'en avait pas dit davantage, mais chez cet homme taciturne, cela signifiait qu'il la considérait déjà comme sa fille.

Le temps passa: des jours seulement, mais si longs dans cette attente qu'ils paraissaient ne jamais devoir finir.

De Larry ne venait aucune nouvelle. Avait-il échoué? Etait-il loyal? Le doute parfois s'insinuait en elle.

Ses entrevues hebdomadaires avec Sacha, entrevues accordées à titre exceptionnel, étaient affreusement décevantes.

Elle arrivait, le coeur serré à la pensée de ce regard distant, presque indifférent qu'il posait sur elle. Elle n'avait rien à lui dire, rien à lui apprendre. Parler de son amour à cet homme en qui l'espoir mourait lentement paraissait sinistrement cruel. Il ne faisait pas de reproches, ne s'informait plus de l'enquête. Il la fixait, avec dans ses yeux pâles une telle intensité de détresse qu'elle avait envie de pleurer.

(A suivre)

LA SOUPE À L'OIGNON

Dans la cour, l'auto ronflait déjà. De discrets coups de klaxon se faisaient entendre: Roger s'impatientait. Toute prête pour ce beau voyage qui allait m'emporter dans la lune... de miel, je mettais la dernière main à ma valise. Chantal, ma jeune et rieuse belle-soeur, papillonnait autour de moi.

— Heureuse, Françoise? me demanda-t-elle, câline. Tu files le bonheur parfait, sans un nuage?

— Si, mon petit, un nuage... un gros nuage... Une inquiétude me ronge. Je suis loin d'être fine cuisinière, et que de fois n'ai-je pas entendu dire: les hommes, on ne les retient que par la bouche!...

Chantal eut un rire perlé.

— Ne t'en fais pas pour ça, ma grande! Si tu veux faire plaisir à Roger, c'est bien simple, sers-lui souvent de la soupe à l'oignon, il en raffole.

— Et moi qui la déteste, fis-je consternée.

— Tant pis pour toi, ma chère, la femme doit toujours sacrifier ses goûts à ceux de son mari.

Avec un nouvel éclat de rire, elle s'empara de ma valise et dégringola l'escalier. Quelques instants après, Roger m'emportait vers mon bonheur, à 100 kilomètres à l'heure.

Premier essai culinaire

Quinze jours plus tard, nous étions installés dans notre joli chalet, en Savoie, où Roger, en sa qualité d'ingénieur, dirigeait les travaux d'un barrage.

— Fais-nous un bon petit souper, ce soir, me dit mon mari lorsque notre emménagement fut achevé. Nous allons nous trouver en tête-à-tête pour la première fois... Ce sera charmant.

Je lui donnai le plus enchanteur de mes sourires, mais l'angoisse commençait à me vriller le coeur. Dès que je fus seule, je feuilletai fébrilement mon livre de cuisine. Tout à coup, comme un éclair, la confidence de Chantal me traversa l'esprit: j'étais sauvée. "Je vais lui faire une soupe à l'oignon, décidai-je soulagée; puisqu'il l'aime tant, ça fera passer tout le reste."

La seule odeur des oignons me soulevait le coeur; malgré cela, je donnai à mon potage tous mes soins.

Je dressai coquettement le couvert dans un décor de fleurs champêtres.

L'heure venue, triomphalement, je posai ma soupière fumante devant Roger. Il s'en échappait un fumet bien caractéristique qui me donnait la nausée. Mon mari posa sur moi son regard plein de tendresse, mon coeur en fut tout réchauffé.

— Après toi, chérie, dit-il en m'offrant la soupière.

Je m'en servis une pleine assiette, il fit de même à son tour. Nous dégustâmes notre potage en silence, puis j'insistai pour qu'il y revînt et, pour ne pas me trahir, j'en repris à mon tour.

— Comment as-tu trouvé mon potage? lui demandai-je enfin timidement.

— Parfaitement réussi, tous mes compliments à mon joli cordon bleu.

Nous étions ravis tous les deux. Bref, mon coup d'essai avait été un coup de maître, et cela, grâce à la soupe à l'oignon! Aussi, décidai-je, à part moi, qu'elle figurerait chaque semaine sur mes menus, et plutôt deux fois qu'une. Je tins parole.

Visite de belle-maman

Trois mois avaient passé, lorsque Roger m'annonça la visite de sa mère pour le lendemain soir.

— Soigne ton menu, me dit-il en souriant.

Mon menu fut vite arrêté: soupe à l'oignon, bien sûr (la mère devait avoir les mêmes goûts que son fils), puis côtelettes, pommes de terre sautées, salade. J'étais sûre de bien réussir tout ça.

Le lendemain soir, après avoir admiré notre installation, ma belle-mère se mit gaiement à table. Elle était de très belle humeur, mais lorsqu'apparut ma soupière fumante, elle eut comme un mouvement de surprise et jeta un rapide coup d'oeil du côté de son fils. Un frisson me glaça: ma belle-mère n'aimerait-elle pas la soupe à l'oignon? Je fus vite rassurée, elle se servit une bonne assiettée; puis, d'elle-même, en réclama une seconde. Je remarquai cependant que son regard amusé ne quittait pas Roger. Au dessert, je fus couverte de compliments:

— Vous êtes une cuisinière hors ligne, Françoise, et, de plus, je vois que vous opérez des miracles...

— Des miracles? m'écriai-je étonnée.

— Un miracle, au moins, mais de taille. En trois mois, vous avez guéri votre mari de son incoercible aversion pour la soupe à l'oignon, alors que, moi, j'ai lutté des années et des années, avec menaces, punitions, corrections même, sans y réussir. Et voilà qu'aujourd'hui je le vois absorber, sans sourciller, deux grandes assiettées du potage abhorré!...

Dénouement inattendu

J'étais atterrée, je sentais les larmes me piquer les yeux.

— Mais, balbutiai-je enfin, je ne comprends pas. Je croyais... Chantal m'avait dit que Roger raffolait de la soupe à l'oignon.

— Elle t'a dit ça, la petite peste! Nous lui ferons payer cher ce mensonge joyeux.

— Mais toi, Roger, pourquoi ne pas m'avoir avoué ta répugnance?

— C'est que cette même fine mouche avait pris soin de me glisser à l'oreille, en guise d'adieu, que ce fameux potage était ton régal...: je ne voulais pas t'en priver.

— Oh! la farceuse... je venais de lui dire que j'en avais horreur...

Ma belle-mère s'abandonnait à une gaieté folle. Roger et moi nous nous contemplions, émus.

— Tu as fait ça pour moi!...

— Et toi pour moi!...

Une nouvelle vague de tendresse déferlait sur nous.

Le plus joli est la fin de mon histoire.

Un mois après, un soir, le dîner gaiement achevé, Roger me dit avec un timide sourire:

— Sais-tu que depuis quelque temps je sens que quelque chose me manque, Françoise?...

— Quoi donc, chéri?

— Eh!... Mais tes soupes à l'oignon, ces fameuses soupes que tu nous servais chaque semaine... Ma parole! Je crois que je commençais à y prendre goût!...

— Et moi de même, fis-je dans un éclat de rire. Entendu, chéri, demain tu l'auras, ta soupe à l'oignon... et j'y mettrai tout mon art culinaire... et tout mon coeur.

Par un baiser, je scellai ma promesse.

J. GEYNET.

(Inédit)

Courrier de Louise

Q. — Mon mari et moi sommes mariés depuis 20 ans et n'avons pas d'enfants. Comme j'ai plusieurs neveux et nièces, et que les familles de ceux-ci ne sont pas riches, nous leur offrons, avec l'approbation de leurs parents, des cours spéciaux: musique, dessin, etc. Il me semble qu'ils pourraient nous témoigner un peu de reconnaissance, surtout à moi qui suis leur tante propre et qui les comble réellement. Mais non, ils vont même jusqu'à me reprocher ma générosité; l'une d'elles a même eu l'audace de me dire que quand elle le pourra, elle me paiera ce que j'aurai dépensé pour elle et qu'elle ne veut plus en entendre parler. J'aurais tant voulu m'attirer l'affection de ses enfants par ces dons et je souffre beaucoup de leur ingratitude. Mon mari prétend que je leur parle trop de ce que je fais pour eux. Qu'en pensez-vous?

TANTINE EN PEINE.

R. — Je sympathise beaucoup avec vous, ma chère amie. Vous avez cherché à combler le vide que le manque d'enfants a laissé dans votre coeur en achetant l'affection de vos neveux et nièces avec des cadeaux et des choses qui se paient avec de l'argent. C'est surtout en étant gaie et affectueuse envers eux que vous vous attirerez leur amour et leur confiance et aussi peut-être leur reconnaissance. Je trouve assez étrange que vous connaissiez si peu la nature humaine pour ne pas avoir réalisé avant aujourd'hui que la reconnaissance est une vertu extrêmement rare et que ceux qui font du bien aux autres en l'espérant sont destinés à être désappointés. Ce n'est pas à cause de ce qu'ils reçoivent de leurs parents que les enfants les aiment: voyez l'égoïsme outré des enfants gâtés. De plus, rien ne paralyse l'affection envers une personne comme de se sentir son obligé, surtout si on se le fait rappeler à tout instant. Les parents donnent à leurs enfants, sachant que plus tard, ils feront de même pour les leurs. C'est cela la vie. Continuez à être bonne et généreuse, mais discrètement et vous verrez vos jeunes neveux s'attacher à la bonne tante qui est si charitable et qui donne par plaisir et non pour retirer des dividendes.

• • •

Q. — Pourriez-vous me dire s'il existe des maisons qui louent des vêtements de gala pour un mariage? Mon fiancé et moi voulons faire un grand mariage. Nous sommes prêts à en assumer les frais pour nous-mêmes, mais nous hésitons à imposer des dépenses assez onéreuses à ceux qui seraient dans les honneurs. On m'a déjà dit qu'au moins une de ces maisons existait à Winnipeg. Nous apprécions beaucoup vos conseils.

CAMPAGNARDS.

R. — Merci de vos bonnes remarques. Je vous félicite aussi de la délicatesse dont vous faites preuve en ne voulant pas faire faire des dépenses aux membres de votre cortège nuptial. Il y a en effet à Winnipeg une succursale de la grande maison de costumiers canadiens Malabar Costumers Ltd. Ses locaux sont situés à 375, rue Hargrave. Un grand nombre de personnes profitent de ses services et épargnent ainsi des sommes considérables.

• • •

Q. — Auriez-vous l'amabilité de me dire quels aliments font engraisser et quels sont ceux qui font maigrir? La soupe est-elle de la première ou seconde catégorie? Le miel? Merci. — JOSETTE.

R. — Tous les aliments font engraisser et aucun ne fait maigrir. On engraisse en absorbant plus de calories que l'on en brûle. Pour garder sa santé tout en perdant du poids, il faut d'abord établir un régime qui comprend les aliments de base, ceux qui sont indispensables, tels que: lait, viande maigre, oeufs, fruits et légumes. Vous pouvez vous procurer dans divers magasins les listes de valeurs caloriques des aliments. Il faut éviter les aliments riches, tels que les pâtisseries, les desserts riches, les sauces et les bonbons, le gras de viande et les boissons gazeuses. En ne mangeant pas entre les repas, les résultats ne se font pas trop attendre. Le potage gras est interdit aux personnes qui veulent maigrir. Le bouillon clair est permis. Le miel étant un sucre très pur contient beaucoup de calories, comme tout ce qui est sucré. Vous devrez vous en priver. Bonne chance.

LOUISE.

Petits conseils

Meubles polis

Les meubles polis demandent à être très nets. Aussi, si vous y remarquez quelques taches, vous pourrez les enlever de la façon suivante: frottez l'endroit taché avec un tampon d'ouate trempé dans un mélange de fécule de pomme de terre et d'huile d'olives.

• • •

Vêtements en orlon

Les vêtements en orlon sont très légers et ils ont l'avantage de sécher très vite mais il est préférable de les laver à l'eau froide savonneuse, ainsi vous éviterez de les voir se hérisser de petits brins de textile ce qui leur donne un aspect moins net. Vous rincez également à l'eau froide et pour les faire sécher vous les suspendez à un cintre, en matière plastique de préférence.

Patron imprimé



Confectionnez ces deux morceaux et échangez-les pour avoir toute une nouvelle garde-robe cet automne. Jupe, veste et blouse sont faciles à coudre avec nos merveilleux patrons imprimés.

Instructions sur chaque morceau du patron.

Numéro du patron: 9131
Grandeurs: 10 à 16
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Pensée d'automne

Le père Automne promène déjà ses pinceaux sur la campagne: bientôt, tout y sera pourpre, argent et or.

Pour aujourd'hui encore, les bouleaux sont lumineux, les trembles aux feuilles bavardes ont des reflets tendres et chauds, les érables vivent en pleine gloire, et les vignes sauvages, qui en sont jalouses, n'ont pas raison puisqu'elles portent leur robe d'un écarlate pareil.

Mais demain, la nature que j'aime, changera. Le vent impudique emportera cette splendeur vers la glaise. Demain, en regardant par la fenêtre, je ne verrai plus le feuillage que, depuis le printemps, j'appelais mon ami, parce qu'il portait mille voix qui me charmaient: murmures des brises rôdeuses qui errent cherchant un gîte; soupirs des vents du sud sentant la mer et le varech; sanglots des orages venus tout droit de l'Occident; grondement des tempêtes ne passant que pour la vaine gloire d'anéantir; murmures charmeurs des grives et des merles, des rossignols et des fauvettes, des pigeons et des colombes. Demain, tout cela aura vécu!

☆ ☆ ☆

Ainsi s'en vont nos rêves et notre vie. Nos rêves éclosent, pareils à des bourgeons, sous la chaleur d'une jeunesse aux envolées faciles. Ils vivent un jour de splendeur, de magnificence, pour hélas se voir balayer comme des feuilles, par les vents de la réalité.

Notre vie, comme les feuilles aussi, et comme les rêves, commence et finit. De même, peut-être, "durera-t-elle ce que durent les roses: l'espace d'un matin?"

Mais du laps de temps écoulé entre son début et sa fin, de cette tranche d'éternité dépendra son commencement, après sa fin.

MARIE JOSE.



Pour faire cuire un morceau d'agneau roulé congelé ou décongelé, placez-le sur la grille dans une marmite épaisse. Ajoutez ¼ tasse d'eau. Couvrez. Faites cuire à feu doux ou à four doux (350°F.) jusqu'à ce qu'il soit bien tendre.

Garniture aromatisée au citron pour l'agneau roulé

Fait: 4 à 6 portions

- 4 tasses de cubes de pain sec (environ 8 tranches)
- 2 cuillerées à soupe d'oignon finement haché
- ½ cuillerée à thé de sel
- 2 cuillerées à thé de sucre
- ¼ tasse de persil haché ou 1 cuillerée à soupe de persil déshydraté
- ½ tasse de céleri haché
- ¼ cuillerée à thé de thym
- ¼ cuillerée à thé de marjolaine en poudre
- ¼ cuillerée à thé de sauge pulvérisée
- ¼ tasse de beurre ou de margarine (fondu)
- 2 cuillerées à soupe de jus de citron
- ½ tasse d'eau

Mélangez délicatement tous les ingrédients ensemble. Mettez dans un plat allant au four, rond ou carré de 8 pouces, bien enduit de beurre. Couvrez et faites cuire trente minutes à four doux (350°F.). Enlevez le couvercle et continuez la cuisson encore 20 minutes ou bien jusqu'à ce que le dessus forme une croûte et soit légèrement doré. Servez avec l'agneau roulé cuit.

La plus belle des carrières

"Etre maîtresse de maison est à mon avis la plus belle carrière qu'une femme puisse envisager", nous dit Mary Davis Gillies dans son livre divisé en six sections et intitulé "How to keep House".

Pourquoi? La réponse est très simple.

Lorsque vous faites le ménage quotidien, que vous lavez, repassez, préparez les repas ou que vous entretenez tout ce qui touche à votre maison, vous créez en même temps un foyer, vous rendez possible et accueillante cette atmosphère familiale, vous enrichissez ainsi votre vie en ajoutant à votre confort et votre plaisir en démontrant votre pouvoir sur les choses; vous avez également l'avantage d'exercer tous vos talents sans être critiquée et surtout vous avez l'impression de ne pas travailler en vain; vous bâtissez quelque chose.

Connaissez-vous une carrière dans le monde des affaires qui puisse vous fournir autant de satisfaction personnelle et qui vous laisse aussi indépendante? J'en doute fort.

Si votre rôle de maîtresse de maison ne vous donne pas cette satisfaction de vous-même, c'est probablement parce que vous manquez d'esprit d'organisation, que vous n'avez jamais possédé une technique véritable sur la manière de diriger votre maison en une routine douce, facile et confortable.

Parce qu'elle est convaincue qu'un grand nombre de ménagères modernes ne sont pas contentes de leur sort et que même plusieurs détestent ce "travail d'esclave" et que par le fait même, toute la maisonnée en souffre, Mlle Gillies tente, dans ce livre qu'elle vient de publier, de montrer, à la maîtresse de maison, où réside son vrai bonheur en lui fournissant un plan d'organisation pour son travail, en lui indiquant comment travailler, avec quels outils et comment arriver à faire de sa carrière, une entreprise prospère.

Aux jeunes maîtresses de maison elle montre comment partir sur un bon pied pour arriver à la réussite; aux plus âgées, elle donne des conseils précieux sur la façon de remodeler leur système d'organisation. Elle touche à tous les travaux du ménage, elle dresse un système de comptabilité et parle même de vacances, parce qu'elle est une maîtresse de maison et sait que les maux de tête et le surmenage sont choses communes chez la majorité des femmes qui dirigent une maison.

AVEZ-VOUS DES HABITUDES DÉPLORABLES?

La plupart des gens ont des habitudes qu'ils déplorent eux-mêmes. Ils font ce qu'ils peuvent pour s'en corriger, mais n'y réussissent pas toujours. Prenez ceux qui se rongent les ongles, par exemple. Lorsqu'ils y pensent, ils cessent de le faire; mais, au premier moment de distraction, les voilà qui recommencent de plus belle.

C'est qu'il n'est pas facile de se guérir de ses habitudes... Avant tout il faut les bien connaître. Le texte ci-dessous vous y aidera. Répondez aux questions suivantes: marquez 3 pour "oui", 2 pour "souvent", 1 pour "quelquefois", puis faites le total.

1) Parlez-vous plus fort qu'il n'est nécessaire?

2) Employez-vous couramment des mots d'argot?

3) Faites-vous répéter à votre interlocuteur une phrase que vous avez parfaitement entendue?

4) Entremêlez-vous vos phrases de mots inutiles comme "alors", "n'est-ce pas"?

5) Etes-vous toujours en retard?

6) Avez-vous l'habitude de toussoter?

7) Marmottez-vous si bien que personne ne peut vous comprendre?

8) Etes-vous si distrait que vous oubliez de céder le pas à une personne âgée, d'allumer la cigarette de votre voisine en même temps que la vôtre, etc.?

9) Imitez-vous instinctivement l'accent, les gestes, les tics d'autrui?

10) Laissez-vous votre pensée vagabonder quand les autres parlent?

Au-dessus de 15, vous avez trop d'habitudes fâcheuses pour vouloir les corriger toutes à la fois: prenez-les séparément, l'une après l'autre.

De 4 à 14, il vous faudra un effort, mais vous y arriverez.

De 1 à 3, vos habitudes sont peu nombreuses: vous en viendrez facilement à bout.

Si votre total est 0, méfiez-vous: vous avez au moins une mauvaise habitude: c'est celle de fermer les yeux sur vos propres défauts!

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 44—No 27

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Ménagère pour presbytère de paroisse dans le sud de la Saskatchewan. **Ecrivez à Boite 516, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 25-516-28C.

GARDE D'ENFANTS — Désire garder enfants pendant que la mère travaille. **Tél. CEdar 3-2262.** 25-526-29C.

ON DEMANDE — Femme ou fille pour aider aux soins du ménage. Répondre immédiatement à: **Boite 581, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 27-581-28C.

ON DEMANDE — Fille ou femme pour travail de maison. Toutes commodités, séchoir inclus. Trois enfants. Bon salaire. Passage remboursé. **S'adresser à Mme Hervé Wilcott, Alida, Sask., ou téléphoner: Alida 1—21.** 27-566-27P.

OPPORTUNITE POUR CHACUN d'augmenter son revenu . . . Devenez notre représentant dans votre région, pour nos 250 produits garantis. Argent à votre portée. Maison progressive accorde commission généreuse aux intéressés. Aucun risque. **Familex, Dépt. 96, Station C, 1600 Delorimier, Montréal.**

ON DEMANDE — Personne pour travail de maison privée. Bon salaire, nourrie et logée. Maison 5 pièces. 2 petits enfants. S'adresser à **Mme C. Laplante, 179½, rue Bertrand, St-Boniface.** 26-551-T.F.

OFFRES D'EMPLOI
SERVICE CIVIL DU CANADA
(Pour femmes)

Assistante garde-malade ou garde-malade pratiquante, pour la salle de maternité à l'hôpital de l'Armée, Fort Churchill.

Infirmières, $225-$262.50 ou $260-$295, selon les qualifications; semaine de 5 jours; pour le département des Vétérans, Hôpital Deer Lodge, Winnipeg.

Tous les détails et formules de demandes peuvent être obtenus aux bureaux de poste, ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, chambre 702, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Man.** 57-W767

OFFRES D'EMPLOI
SERVICE CIVIL DU CANADA
(Pour hommes)

Vérificateurs pour l'Impôt sur le Revenu. Salaires initiaux de $345 à $465, selon l'instruction et l'expérience acquise dans ce genre de travail; pour le département du Revenu national à Winnipeg.

Sapeurs-pompiers, salaires de $297.50 à $370, pour le département de la Défense nationale à Fort Churchill.

Assistant-technicien, $272.50-$310; devra aider aux recherches de laboratoire en ce qui concerne la rouille et autres maladies des grains. Pour le département de l'Agriculture à l'Université du Manitoba, Winnipeg.

Tous les détails et formules de demandes peuvent être obtenus aux bureaux de poste, ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, chambre 702, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Man.** 57-W765

OFFRES D'EMPLOI
SERVICE CIVIL DU CANADA
(Pour hommes et femmes)

Typotélégraphistes (météorologie), $260-$335; et **étudiants typotélégraphistes**, $155-$220; pour le département du Transport à Winnipeg.

Techniciens de météorologie, $220-$270, pour le département du Transport au champ Stevenson, Winnipeg. Doit savoir dactylographier.

Tous détails et formules de demandes peuvent être obtenus aux bureaux de poste ou du Service National de Placement, ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, chambre 702, 266, avenue Graham, Winnipeg 1, Man.** 57-W763

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au **Centre de Correspondance, boite no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion.** 14-486-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour jeune homme ou femme âgée. Près autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot.** 21-432-T.F.

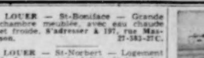
A LOUER — Grande chambre avec facilités de cuisine légère. Près salle de bains. Grand placard, armoire, table et radio inclus. **S'adresser à 92, rue Carrière, St-Vital, ou téléphoner: CEdar 3-2564.** 25-520-27C.

A LOUER — A 147, ave Provencher — Logement de 2 pièces non-meublées. Poêle fourni. **Téléphone: CEdar 3-3165.** 26-538-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Logement: 2 pièces. Salle de bains et entrée privées. Près autobus. **S'adresser à 390, Place Cabana. Téléphone: CEdar 3-3253.** 26-549-27C.

A LOUER — St-Boniface, 260, rue Dumoulin — Chambre fournie. $20 par mois. 26-541-27C.

A LOUER — St-Boniface — Logement: 3 pièces avec poêle. Salle de bains moderne privée. Adultes de préférence. Près autobus. **S'adresser à 199, rue La Vérendrye.** 27-580-27C.



A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée, avec eau chaude et froide. **S'adresser à 197, rue Masson.** 27-583-27C.

A LOUER — St-Norbert — Logement de 6 pièces, près église, école, autobus. Chauffage à l'huile. Garage. **Téléphone: 42-8324.** 27-579-27C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre pour 2 jeunes filles ou 1 homme. Pension si désirée. **S'adresser à 501, St-Jean-Baptiste. Téléphone: CHapel 7-7020.** 27-574-28C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 2 grandes pièces fournies ou non. **S'adresser, après 5 h. 30, à 154, rue des Meurons.** 27-573-28C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Poêle et laveuse fournis. **S'adresser: 4-586, St-Jean-Baptiste. Téléphone: CEdar 3-3997.** 27-572-28C.

A LOUER — Norwood — Chambre fournie, avec pension. Homme de préférence. Bon service d'autobus. **Téléphone: WHitehall 2-3858.** 27-570-29C.

A LOUER — St-Boniface, 638, rue St-Jean-Baptiste — Logement de 3 pièces. **Téléphone: CHapel 7-5491.** 27-569-27C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre avec facilité pour faire cuisine légère. **Téléphone: CEdar 3-1852.** 27-563-27C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre garnie pour personne qui travaille. Facilité pour faire cuisine. Près hôpital. **Téléphone: CEdar 3-4757.** 25-533-27C.

A LOUER — Ste-Anne-des-Chênes — Grande maison voisine de l'école. Près de l'église. Bonne eau. Puits artésien. **S'adresser à Mme U. Normandeau, 121, rue Genthon, Norwood.** 26-537-27P.

A LOUER — St-Boniface, 130, rue Masson — Maison non-meublée, nouvellement décorée. 2 étages, 3 chambres à coucher. Soubassement fini. Chauffage: air chaud à l'huile. Garage. Cour arrière clôturée. $125 par mois. Possession bientôt. **Téléphone: WHitehall 3-8354.** 26-559-T.F.

A VENDRE — Laveuse électrique "Beatty" en bon état: $40. 537, rue **Langevin. Tél. WHitehall 3-7905.** 26-558-27C.

A VENDRE — Au centre du village de St-Adolphe — 10 acres de terrain, maison et autres bâtiments. **S'adresser à M. F. Gagnon, St-Adolphe.** 22-466-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Louis Riel — Maison: 2 logis. Entrée privée. Chauffage à l'huile. 10 ans. **Téléphone: CEdar 3-5075.** 24-501-T.F.

A VENDRE — Une jaquette en rat musqué (drooped muskrat). Grandeur 14. — Une machine à laver "Connor": $40. — 2 cuves et 1 panier à linge. **Téléphone: CEdar 3-3165.** 26-539-T.F.

A VENDRE — Poêle électrique "Moffat", Bon état. Divan "Toronto" avec matelas. 2 armoires à linge. 2 armoires de cuisine pour vaisselle. Machine à laver "Maytag". 2 bicyclettes: 1 pour homme, 1 pour dame. **Téléphone: CHapel 7-6919.** 26-556-27C.

A VENDRE OU A LOUER — Café: 2 étages, 20' x 60', sur route no 3 qui travrse le village de Debden. Centre français. Population de 500. Bon district agricole. **S'adresser à M. U. G. Brunet, C. P. 70, Debden, Sask.** 25-524-27P.

A VENDRE — Ste-Anne — Propriété 10 acres. Près élévateur McCabe. Maison: 18' x 34'. Belles armoires. Grange. $1,000 comptant. Balance: $800 à termes, ou prendrait animaux. **S'adresser à M. Abe Friesen, Boite 58, Ste-Anne.** 27-567-28P.

A VENDRE — Brûleur à l'huile "Space Heater". Réservoir de 150 gallons, évantail automatique, thermostat et conduits complets. Chaufferait 5 ou 6 pièces. **Téléphone: WHitehall 3-7783.** 27-571-28C.

A VENDRE — Pour cause de départ—Automobile Hillman 1950, 4 portes. Chaufferette avec tuyaux. Bon état. Prix avantageux. **Téléphone: CHapel 7-5667.** 27-582-28C.

A VENDRE — Bonne terre: 287 acres en culture. Bons bâtiments, eau courante. ½ mille d'église et école supérieure. Accepterait maison à St-Boniface comme paiement partiel. **M. L.-A. Tougas, Ste-Anne. Téléphone: 44.** 27-578-28P.

TERRES DE CHOIX A VENDRE — Région de la rivière Rouge — 1 section avec bons bâtiments, près rivière Roseau. Bon drainage. 20 acres en pâturages, le reste cultivé. Située à 2½ milles au nord de Dominion City, à 50 milles au sud de Winnipeg. $60 l'acre. — ½ section toute cultivée, située près route no 75, environ 7½ milles de Morris, Man. Pas de bâtiments. 3 graineries. $75 l'acre. Paiement initial. Termes faciles. **S'adresser à M. H. Bobrowski, 462, avenue Montague, Winnipeg 10.** 27-576-27C.

A VENDRE — Propriété commerciale, 20,000 pieds carrés. 1 étage. 75% chauffée. Située dans district rural prospère, région rivière Rouge, à 35 milles au sud de Winnipeg, à la jonction des routes nos 75 et 23. Service CNR et CPR. Conviendrait pour grand magasin, garage, agence d'instruments aratoires ou manufactures. Peut-être séparée pour 2 locataires. Chemin public en avant et en arrière. Propriétaire déménage dans local plus vaste. **S'adresser à M. H. Bobrowski, 462, ave Montague, Winnipeg 10.** 27-577-27C.

A VENDRE DANS DISTRICT FRANCAIS — Magasin général. Près Winnipeg. Chiffre d'affaires :$28,000. Logement 5 pièces. Fournaise. Loyer $50 par mois seulement. Magasin $3,500. Equipement $2,500. Echangerait pour maison à St-Boniface. **Demandez M. Jarvis, Four Provinces Investment Ltd., 336, rue Main. Téléphone: WHitehall 2-7256, ou 42-6907 le soir.** 27-575-27C.



On voit sur cette photo les élèves du grade 3 et leur institutrice, **Sr Marie-des-Anges**, dans l'une des belles classes de la nouvelle école l'Assomption de Transcona. (Photo Transcona Reporter)

Les Chevaliers de Colomb célèbrent le 75e anniversaire de leur Ordre

Le comité de coordination des Chevaliers de Colomb du Winnipeg métropolitain organisait un grand banquet dans la salle paroissiale St-Ignace, le samedi soir 5 octobre, pour commémorer le 75e anniversaire de la fondation de l'Ordre par M. l'abbé Michael J. McGivney en 1882. Environ 325 convives répondirent à l'invitation. On remarquait spécialement la présence, à la table d'honneur, de LL. EE. NN. SS. Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, et Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, de MM. J. V. Hughes, directeur canadien du Conseil suprême, A. Cunningham, député d'Etat, J. C. Stangl, ex-député d'Etat, J.-P. Guay, maitre du 4e degré, l'hon. F. L. Jobin, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, représentant l'hon. T. C. Campbell, premier ministre, l'hon. sénateur W. M. Wall, M. P. Taraska, représentant S. H. le maire de Winnipeg, etc. M. T. P. Dooley remplissait la fonction de maitre de cérémonies. La maison Pelland était en charge du repas.

Vers la fin du banquet, sur l'invitation de M. Dooley, le sénateur Wall porta un premier toast à Sa Majesté la Reine, M. Guay proposa un toast à l'Ordre des Chevaliers de Colomb, et M. Léo-J. Dufault, député de district, aux dames de l'assemblée. M. Alex. Cunningham, député d'Etat, présenta ensuite l'orateur invité pour la circonstance, M. James V. Hughes, qui rappela avec chaleur les grandes réalisations "catholiques" accomplies par l'Ordre depuis 75 ans, mais plus particulièrement en ces dernières années. M. J. C. Stangl sut remercier avec grande délicatesse le conférencier.

LL. EE. NN. SS. Pocock et Baudoux remercièrent chaleureusement les Chevaliers du Manitoba pour leur apostolat constant et généreux au service de l'Eglise dans la province. Cet apostolat laïc en toute collaboration avec les évêques, direnl-ils, est la meilleure manifestation de la profondeur de leur christianisme.

L'hon. Jobin et M. Taraska montrèrent que les Chevaliers ont su aussi apporter, comme citoyens catholiques, une riche contribution au progrès de la province du Manitoba.

Le succès de ce banquet et de la soirée sociale qui suivit montre bien la vitalité de tous les conseils du Manitoba. Déjà plus de 3,000 Chevaliers font partie des nombreux conseils de la province.

ARGUE BROTHERS LIMITED
208, édifice Avenue
Téléphone WHitehall 2-7291

A VENDRE

St-Boniface — $17,000. Duplex: 2 logements complets, 4 et 3. Près église et écoles. Très moderne.

St-Boniface — $20,000. Duplex: 9 pièces. Revenus: $155, plus logement. Chauffage à l'huile. Comptant requis: $10,000. Excellente condition. Appelez Heinrich: 4-1496.

St-Boniface — Bungalow: 8 ans. $10,500. Rue Tissot. 4 pièces et "rumpus". Tapis mur-à-mur. Chauffage à l'huile. Grand lot. Garage. Appelez Mme Henderson: SUnset 3-6910. 27-584-27C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentant français à St-Boniface: O.-J. DE STEUR

A VENDRE

East Kildonan — Nouveau bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $10,400. Taxes: $190. Chauffage à l'huile.

Norwood — Près Précieux-Sang — Comptant requis: $3,000. Maison de 9 pièces: 5 chambres à coucher. Double plomberie. Revenu du haut. Taxes: $228.

St-Vital — Près St-Eugène — Comptant requis: $1,200. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Autobus, magasin et église à 2 pas.

St-Vital — Prix: 8,300. 5 pièces. Lot 99' x 110'. Chauffage à l'huile. Garage. Taxes: $162. Comptant requis: $2,500.

Norwood — Près Holy Cross — $10,950. Comptant requis: $4,000. Semi-bungalow 6 pièces. 8 ans. Chauffage à l'huile. Garage. Près écoles et autobus.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285 26-546-27C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 7 pièces. Prix: $7,800 ou meilleure offre.

St-Boniface — Semi-duplexe: 6 pièces. $10,000.

St-Boniface — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage au gaz. $13,900; comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Bungalow moderne: 4 pièces et grand attique. Chauffage à l'huile. Prix: $7,900; comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Maison de rapport: 8 logements. $8,000.

St-Boniface — Maison: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $6,700. Comptant requis. $1,500.

St-Boniface — Maison: 3 pièces, près écoles. Prix: $4,500.

St-Vital — Bungalow moderne: 6 pièces. Prix: $9,000.

Norwood — Maison moderne: 7 pièces. Chauffage à l'huile. Près Précieux-Sang. Prix: $8,500.

Norwood — Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage eau chaude à l'huile. Prix: $14,000.

Norwood — Maison: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $7,600. Comptant requis: $6,000.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
26-544-27C.

Nouveau juge en chef de la Saskatchewan

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. M. Diefenbaker, a annoncé la nomination de M. Emmett Matthew Hall, avocat de Saskatoon, au poste de juge en chef de la Cour du banc de la reine de la Saskatchewan.

Le nouveau juge, qui est âgé de 58 ans, est né à St-Colomban, P.Q. Il succède au juge en chef J. T. Brown, décédé le 29 avril dernier.

Lhon. juge Hall est diplômé de l'Université de la Saskatchewan (1919), fut admis au barreau en 1922 et devint conseil du roi en 1935.

Il a été président de la Commission des écoles séparées de Saskatoon pendant 12 ans et président de la commission de l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Le chef de l'opposition logera au Château Laurier

OTTAWA — Le chef de l'opposition, le très hon. Louis St-Laurent, a abandonné son intention de s'installer dans un appartement d'hôtel du centre de la capitale. L'ancien premier ministre a loué une suite au Château Laurier.

On sait que M. St-Laurent a annoncé sa retraite prochaine comme chef du parti libéral et la location d'un appartement aurait nécessité la signature d'un bail.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of HENRI MONCHAMP, commonly known as HARRY MONCHAMP, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Mechanic, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the office of L. A. REGNIER, at 202 Montreal Trust Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 12th day of November 1957.

DATED at Winnipeg, Manitoba, the 4th day of October 1957.

L. A. REGNIER,
Solicitor for Célestine Monchamp, Administratrix.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile avec "Stoker". Prix: $10,200. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Maison de revenu: 8 pièces, semi-moderne. Prix, $8,000. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Bungalow semi-moderne, 4 pièces. Prix: $6,500.

Norwood — Maison: 6 pièces modernes. Prix: $10,900.

Norwood — Maison: 6 pièces modernes. Prix: $11,000. Comptant requis: $2,500.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,500. Comptant requis: $2,000.

Près de Winnipeg — Magasin général. Chiffre d'affaires mensuel: $3,500. Prix: $3,200. Comptant requis: $1,200, plus stock environ $2,000.

Téléphones
Bur.: CEdar 3-2129; Rés.: CEdar 3-5050
26-545-27C.

La décision de la CTCC sera peut-être contestée

QUEBEC — La décision de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada de s'affilier au Congrès du travail du Canada sera peut-être contestée.

Le local de Québec de la Fédération nationale des employés des corporations municipales et scolaires du Canada a autorisé son exécutif à consulter une étude légale afin de savoir si la décision du congrès est légale.

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

Un sermon

Notre charmant confrère, Rigoletto, nous dit que, lorsque Bistouri n'a plus de nouvelles de son conseil, il usurpe les fonctions du chapelain et du pasteur en composant des petits sermons à sa façon. Avouons qu'il y a un peu de vrai en tout ceci. Avouons encore que ceux qui en ont le plus besoin ne goûtent jamais les sermons. Je me propose donc ici de vous faire un petit sermon et ainsi confirmer mon impopularité.

Un autre confrère, "Après-Tout", nous disait qu'une assemblée convoquée dans le but de s'occuper de la fameuse question de "local" n'a pas en tout le succès désiré. Cette question du "local"! La connaissons-nous un peu à Provencher! Depuis des années chez nous, l'on "s'occupe" de cette question et jamais on ne l'a réglée. Sans être trop pessimiste, j'ose prédire à tous nos Conseils français du Grand Winnipeg qui "s'occuperont" de cette question de local qu'ils ne résoudront pas grand-chose. A moins que . . . Eh oui, il y aurait une solution. (Ah, voilà la partie du sermon.)

Nous ne sommes pas une association paroissiale dans le sens strict du mot et pourtant nos agissements contredisent bien cette idée, surtout lorsqu'il s'agit de choisir un local idéal aux fins de tous les Conseils de langue française. Chacun désire rester bien chez soi. Aucun ne veut céder un demi-pas de sa petite autonomie, son fond de coeur, et il continue à végéter au détriment de toute la Chevalerie. L'on semble oublier facilement notre grand principe de l'invité. Où est donc le câble puissant? Jusqu'ici nous n'avons eu que des petites ficelles.

Si tous les Grands Chevaliers de nos conseils de langue française se disaient le mot une bonne fois et se rassemblaient dans ce but, ils verraient sous peu leurs membres secouer leur léthargie pour approuver un projet aussi louable. Le besoin est pressant. Si chaque conseil veut abandonner un moment son petit esprit paroissial, la question d'un local convenable peut se régler à la grande satisfaction de tous nos Chevaliers. Espérons vivre assez vieux pour voir ce rêve se réaliser.

En attendant, prions pour le succès de la réforme de la loi scolaire.

BISTOURI.

Réduction de peine à tous les prisonniers

OTTAWA — Pour les milliers d'hôtes des pénitenciers fédéraux et des prisons provinciales, la visite prochaine de la reine Elizabeth au Canada sera un sujet de réjouissance: à cette occasion, les peines qu'ils purgent seront adoucies.

Le ministre fédéral de la Justice, l'hon. M. Fulton, a annoncé en effet que tous les détenus des institutions pénales canadiennes auront droit à une rémission d'environ le douzième de la sentence qu'ils ont été condamnés à purger.

La mesure, qu'il a déclarée "un acte de clémence exécutive", vise à marquer le fait sans précédent qu'un monarque régnant vienne au Canada inaugurer une session du Parlement.

Régime métropolitain proposé pour Québec

STE-FOYE — La Chambre de Commerce de Ste-Foy, en banlieue de Québec, a proposé un régime d'administration métropolitain pour les 30 municipalités de la région de Québec.

Dans un mémoire soumis aux autorités municipales de Ste-Foy, la Chambre affirme que les problèmes sont devenus d'une telle envergure qu'il est impossible de les résoudre convenablement à l'échelle municipale. Bien des services, comme l'approvisionnement en eau et les systèmes d'égout, seraient beaucoup plus économiques s'ils étaient assurés par un organisme métropolitain.

Positions disponibles
partout au Canada et aux Etats-Unis
pour hommes et femmes de tout métier ou profession

PRIX A L'HEURE

Ouvriers	$3.70
Electriciens	$4.00
Chauffeurs de camions	$3.55
Journaliers	$3.00

Voyages et dépenses payés. Demandez votre blanc de demande d'emploi à:
CENTRE D'INFORMATIONS POUR ENGAGEMENT
Boite Postale 41-15, Baieville, Qué.